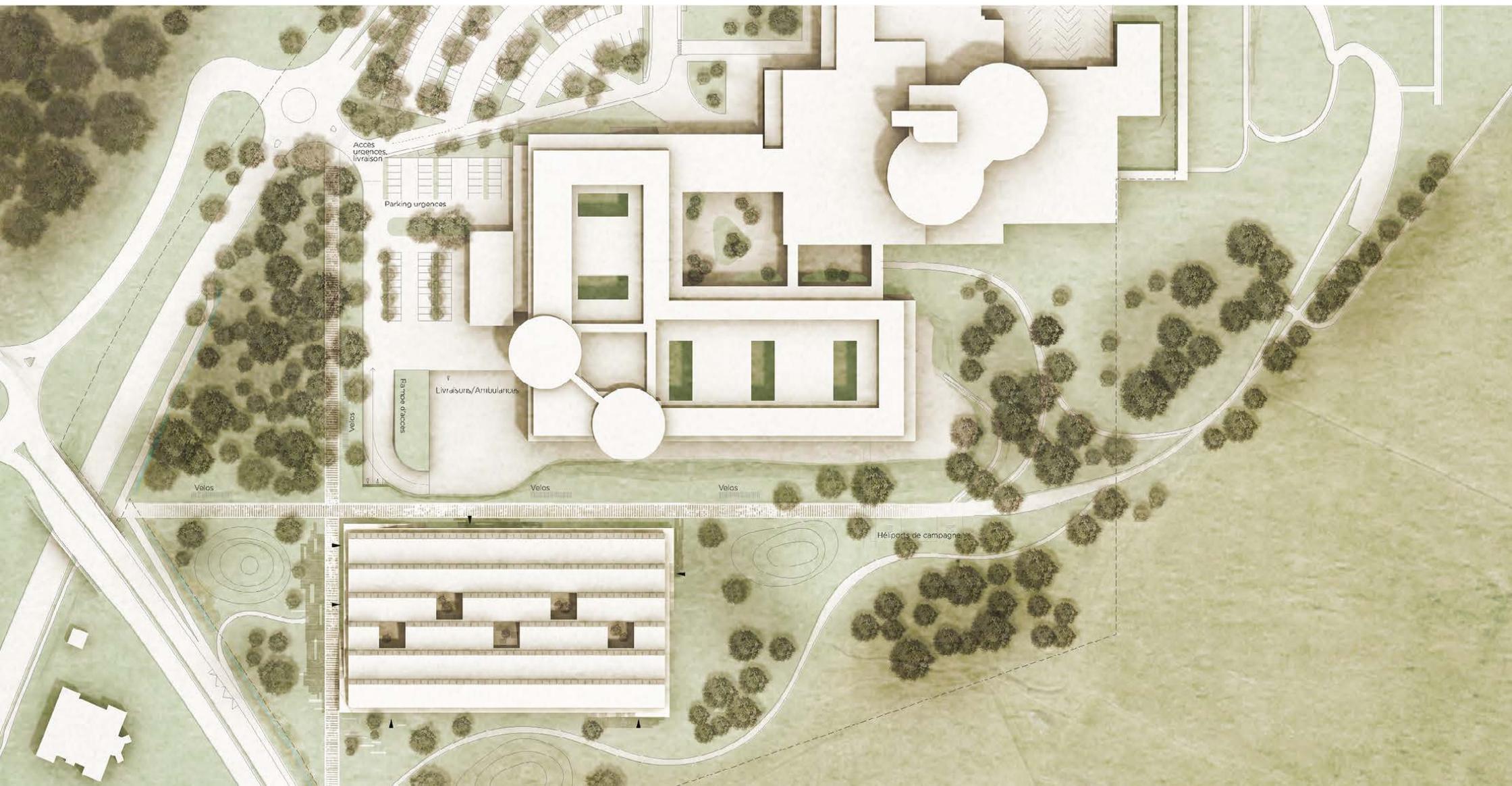


CONCOURS DE PROJETS
POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS
CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

RAPPORT DU JURY – AVRIL 2019



MANDANT / MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

Le présent concours de projets est organisé par le Canton du Valais, représenté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service des bâtiments, monuments et archéologie.

PARTENAIRES :

- HES-SO Valais/Wallis
- EPFL Valais/Wallis
- Fondation «The Ark»
- Hôpital du Valais
- SEFRI
- Service des hautes écoles
- Service cantonal de la jeunesse
- Service de la santé publique
- Service des bâtiments, monuments et archéologie

ORGANISATEUR DU CONCOURS :

Le canton du Valais, représenté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Service des bâtiments, monuments et archéologie en qualité de maître de l'Ouvrage délégué, en collaboration avec la HES-SO Valais/Wallis en qualité de mandant et Maître de l'Ouvrage.

GENRE DE CONCOURS ET TYPE DE PROCÉDURE

Le présent concours est un concours de projets d'architecture et d'ingénierie à un degré en procédure ouverte selon les articles 3.1.b ; 3.3 et 6.1 du règlement SIA 142, édition 2009 ainsi que d'un marché de service au sens de l'art. 8 al. 4, d'une procédure ouverte selon l'art. 12 al. a de l'AIMP du 25 novembre 1994 et 15 mars 2001 et l'art. 9 de la Loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003.

LANGUE

La langue officielle de la procédure du concours est le français.

PRESCRIPTIONS OFFICIELLES

Le concours est régi par les prescriptions officielles suivantes :

- Accord sur les marchés publics (AMP) de l'organisation mondiale du commerce (OMC / WTO) du 15 avril 1994 et annexes concernant la Suisse ;
- Loi fédérale sur le marché intérieur du 6 octobre 2005 (LMI) ;
- Loi du 8 mai 2003 concernant l'adhésion du canton du valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics ;
- Accord intercantonal du 25 novembre 1994 / 15 mars 2001 sur les marchés publics (AIMP) ;
- Ordonnance du 11 juin 2003 sur les marchés publics ;
- Normes SIA en vigueur et notamment la norme SIA 500 – Construction sans obstacles.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux architectes et ingénieurs (ou groupement d'architectes et d'ingénieurs) établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'Accord sur les marchés publics du 15.04.1994. Ils doivent être inscrits sur la liste permanente d'un canton suisse, ou diplômés d'une école d'architecture ou d'ingénierie de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais, fixées par le Service social de la protection des travailleurs.

Les architectes et ingénieurs, qui forment une société simple ou une société en nom collectif doivent être associés les uns avec les autres depuis un an au moins. S'ils forment une société à personnalité juridique, celle-ci doit être inscrite au Registre du commerce depuis un an au moins. Dans l'un ou l'autre de ces cas, aucun des architectes et ingénieurs, de telles sociétés ne doit se trouver dans l'une des situations définies par l'article 12.2 du règlement SIA 142. L'un des architectes ou ingénieurs, au moins doit remplir les conditions de participation.

Les architectes et ingénieurs, qui ne sont associés que pour un temps déterminé doivent tous remplir les conditions de participation.

Les collaborateurs occasionnels engagés pour le concours doivent remplir les conditions de participation. Leurs noms devront être inscrits sur la fiche d'identification.

Un architecte ou ingénieur, employé, peut participer au concours si son employeur l'y autorise et ne participe pas lui-même au concours comme concurrent, membre du Jury ou expert. Le cas échéant, l'autorisation signée de l'employeur devra être remise dans l'enveloppe contenant la fiche d'identification.

Les conditions doivent être remplies à la date de l'inscription. Les architectes ou ingénieurs, porteurs d'un diplôme étranger ou inscrits sur un registre étranger doivent fournir la preuve de l'équivalence de ces qualifications.

CRITÈRES DE JUGEMENT

Les projets ont été examinés et appréciés en fonction des qualités exprimées dans les aspects suivants, sans ordre hiérarchique :

- Pertinence de l'insertion dans le site ;
- Qualités fonctionnelles, structurelles et spatiales du projet ;
- Expression architecturale et adéquation au thème ;
- Économie générale du projet.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Les réponses aux questions anonymes ont été publiées sur SIMAP et envoyées à tous les membres du jury le 23 novembre 2018.

SITUATION ACTUELLE, INTENTIONS DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Les locaux actuels de la Haute École de Santé (HEdS) de Sion datent des années 50 et avaient été prévus pour recevoir une cinquantaine d'étudiant(e)s à la fois, occasionnellement 90.

Or, aujourd'hui, le bâtiment accueille 300 étudiant(e)s en formation Bachelor of science en soins infirmiers (BSc SI) et 180 étudiant(e)s en Modules complémentaires santé

(MCsa) et Maturité spécialisées santé (MSsa) ainsi que quelques 250 personnes en formation post-grade et formation continue.

En ce qui concerne la formation de niveau École Supérieure du Domaine Social Valais, le bâtiment actuel est encore plus ancien. Dans les deux cas, les bâtiments sont vétustes et ont largement atteint leurs limites du point de vue de la capacité d'accueil des étudiants sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Ils ne répondent plus aux besoins en locaux découlant d'approches pédagogiques actuelles, spécifiques aux domaines concernés

Ces conditions de travail font que la HEdS et l'ES-TS perdent de leur attractivité aux yeux des étudiant(e)s, des professeur(e)s et des chercheur(e)s.

En particulier, le déficit porte sur les éléments suivants : salles de travaux pratiques, salles de cours, médiathèque, espaces de recherche, cafétéria et groupes sanitaires.

Objectifs particuliers

La construction projetée pour le Campus Santé sur le site de l'HVS, site de Sion, est destinée à répondre aux besoins de la HEdS ainsi que de l'ESDS gérée par la Haute École de Travail Social (HETS) ; elle s'inscrit dans le contexte du crédit cadre accepté par le Parlement pour le Campus Energypolis.

En vue de parfaitement saisir et créer « l'esprit du Campus SANTÉ », il importe de prendre en compte la HEdS, les missions, les synergies et perspectives recherchées par le MO. Ces différents aspects étaient développés au point 2.4 des directives du concours.

La HEdS assure en Valais un leadership en matière de formation (base et continue), de recherche et de prestations de et services dans le domaine de la santé pour les filières Soins Infirmiers et Physiothérapie qui la constituent, et plus largement dans une approche interdisciplinaire pour des questions liées à la santé des populations.

L'ES-TS quant à elle assure la formation dans deux filières : Éducation de l'enfance et Action socio-professionnelle.

Compte tenu de l'importance de l'interdisciplinarité, la direction de la HES-SO Valais/Wallis encourage des projets inter Instituts et inter Hautes Écoles, mais aussi avec des partenaires externes dans le but de permettre aux diverses équipes de recherche de travailler ensemble et de générer ainsi une plus grande valeur ajoutée.

Ce développement n'est toutefois possible que dans la mesure où les chercheur(e)s disposent d'espaces permettant un travail interdisciplinaire, sur un même site à proximité immédiate des principaux partenaires : HVS, CRR-SUVA, OVS, EPFL.

En résumé, un nouveau Campus est indispensable tant sur le plan de la formation que sur le plan de la Ra&D. Des espaces nouveaux et complémentaires permettront le développement et la croissance des activités de formation et de recherche amélioreront l'image de la HEdS et de l'ES-TS comme celle des écoles d'avant-garde attirant les meilleurs étudiant(e)s, les meilleur(e)s professeur(e)s et les meilleur(e)s chercheur(e)s.

Le programme des locaux du concours regroupe :

- La formation Bachelor of Science en Soins Infirmiers (HEdS) ;
- L'institut de recherche (Ra&D) avec les trois laboratoires : soins infirmiers, physiothérapie et interdisciplinaire ;
- La formation postgrade (formations certifiantes CAS/DAS et formations courtes) ;
- L'année de Maturité Spécialisée santé et Modules complémentaires Santé (MSsa et MCsa) ;
- L'École Supérieure du Domaine Social Valais (filiales Éducation de l'enfance et filière Action socioprofessionnelle) gérée par la Haute École de Travail Social ;
- Un incubateur, The Ark, orienté dans le domaine de la santé ;
- L'Observatoire valaisan de la santé ;
- Des surfaces dédiées à l'EPFL en lien avec des projets de recherche dans le domaine de la santé.

L'objectif du concours est de trouver le projet permettant de relever les défis d'un monde de la formation et de la recherche en mutation. La nouvelle infrastructure doit permettre de profiter des synergies premièrement avec l'HVS, dont le projet d'extension a été choisi au terme d'un précédent concours d'architecture, et deuxièmement avec la CRR-SUVA également implantée sur le site.

De plus, la présence de l'EPFL, de l'incubateur The Ark ainsi que de l'OVS offre un cadre favorable aux développements souhaités en matière de recherche en santé :

Du point de vue économique, la proximité de ces différentes entités doit permettre de trouver des synergies sur les plans académiques, scientifiques et une rationalisation des services centraux et des techniques. Il favorisera également la vie quotidienne au niveau du Campus en regroupant des fonctions communes et/ou complémentaires, principalement la médiathèque, l'aula, le centre de simulation, l'espace d'accueil enfants, le parking (ayant fait l'objet d'un précédent concours et en cours de construction).

Missions de la HES-SO Valais/Wallis sur le Pôle santé

Haute École de Santé

Formation (de base et continue)

Le bâtiment sera largement dédié à une mission de formation à différents niveaux :

- Bachelor of Science en Soins Infirmiers ;
- Formation postgrade disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Année de Maturité spécialisée Santé et Modules complémentaires Santé ;
- Formations ES du domaine Social.

La Haute École de Santé offre des formations scientifiques et professionnalisantes visant le développement de compétences et faisant appel à des approches pédagogiques et didactiques qui requièrent des espaces d'enseignement variés :

Enseignement théorique (en grand et en petit groupe)

Enseignement pratique

- Espace de simulation ;
- Espace de discussions et projets ;
- Espace de recherche ;
- Espace dédié à la Formation continue qui se doit d'être largement ouverts aux institutions.

Ra&D, prestations de services et Formation continue

L'Institut dispose de grandes compétences de recherche appliquée et de développement, de prestations de service et de formation continue dans les champs disciplinaires (soins infirmiers et physiothérapie) mais aussi interdisciplinaires. Il est composé de trois Laboratoires de recherche :

- Le Labo physio, il regroupe les activités de Ra&D de la filière physiothérapie ;
- Le Labo soins infirmiers, il regroupe les activités de Ra&D de la filière soins infirmiers ;
- Le Labo interdisciplinaire, il regroupe les activités de Ra&D non seulement communes aux deux filières mais aussi les activités liées à d'autres Instituts (HES-SO Valais/Wallis, HES-SO, Universités, Écoles Polytechniques) et les activités faisant intervenir des chercheurs de différentes disciplines.

Ces laboratoires sont des creusets pour le transfert des connaissances tant dans les deux formations initiales proposées à la HEdS (filière physiothérapie, filière soins infirmiers) que dans la formation post grade (formation continue).

L'articulation des différents espaces (Recherche HEdS, EPFL, The Ark, OVS) est importante pour favoriser les échanges souhaités entre les différents acteurs du site et favoriser l'innovation grâce à un esprit de recherche et développement interdisciplinaire et interinstitutionnel.

École Supérieure du Domaine Social (ES-TS) gérée par la Haute École de Travail Social (HETS)

L'ES-TS est composée de deux filières: Éducation de l'enfance et Action socioprofessionnelle. Elle dispense des formations de niveau tertiaire professionnalisantes aboutissant aux diplômes d'éducateur et éducatrice de l'enfance ES et de maître socioprofessionnel ES.

L'enseignement s'appuie sur l'interdisciplinarité du champ socio-sanitaire. Les collaborations avec les milieux professionnels sont indispensables et encouragées.

Sa présence sur le site de Champsec relève d'aspects historiques en lien avec la localisation de ces deux filières à Sion et la nécessité d'apporter une réponse efficiente à leurs besoins en locaux. La possibilité de créer un Espace Accueil Enfants permettra la mise en place d'une sorte de teaching nursery and children care center.

Les filières Écoles supérieures quant à elles nécessitant à la fois :

- D'espaces d'enseignement théorique ;
- D'espaces dédiés aux activités créatrices ;
- D'espaces de discussion ;

Synergies et perspectives recherchées

La localisation du projet sur le site hospitalier de Champsec (HVS-CRR-SUVA) permet de nombreuses synergies :

Aula

Une Aula pouvant accueillir 500 personnes (plan incliné) sera mise à disposition de la HEdS, mais également des partenaires du site hospitalier de Champsec (HVS, CRR-SUVA).

Bibliothèque/Médiathèque

La Médiathèque doit être facilement accessible et visible depuis l'extérieur. Elle se veut comme un lieu à la fois calme et de rencontre (lieu de socialisation), en proposant notamment différents espaces de travail (personnel ou partagé, en silence ou en groupe). Elle est au service des étudiants, professeurs, chercheurs et collaborateurs, ainsi que du public externe.

Les infrastructures de la Médiathèque doivent être pensées dans une perspective de grande modularité lui permettant de suivre l'évolution de ses collections (du papier au numérique), du nombre de ses usagers et de l'étendue de son offre de services (espace de formation des usagers en groupe, petit groupe ou personnalisée ; centre de ressources documentaires pour les crèches du canton ; exposition ; espace de diffusion de vidéos, etc.). Le mobilier devra répondre aux mêmes exigences de modularité.

Selon l'option choisie, la Médiathèque pourra être ouverte en soirée et le week-end (fonctionnement indépendant des autres services de l'école). Suivant l'option choisie, elle pourra rassembler en un seul lieu les services documentaires de tous les partenaires du campus santé.

Elle offre les services suivants: accueil, renseignement, formation et coaching en recherche documentaire, prêt, consultation sur place, accès libre aux collections papier et terminaux (mobiles et fixes) pour l'accès aux ressources numériques, animation, espace de travail, espace détente.

Concernant la localisation, la Médiathèque se trouvera à proximité des passages fréquentés (entrée, réception, cafétéria, etc.) tant par les étudiant·e·s que les professeur·e·s et les externes. Elle sera également en contact avec le service pédagogique et le service informatique, mais ne nécessite pas une liaison directe.

Espace accueil enfants (crèche-nurserie)

Il s'agit d'un espace destiné à accueillir les enfants des collaboratrices et collaborateurs du site hospitalier et de la HES-SO Valais/Wallis ainsi que des étudiantes et étudiants. Il est nécessaire d'implanter une structure d'accueil extrafamilial en vue de promouvoir et d'améliorer la conciliation entre les sphères familiales et professionnelles. L'espace est à prévoir comme une structure d'application pour la filière Education de l'enfance (EDE). Cette structure doit correspondre à un besoin pour des enfants en bas-âge jusqu'à leur entrée en scolarité.

Un accès indépendant avec des places extérieures pour déposer est indispensable.

Salles de pratique - Centre de Simulation (SimLab)

La simulation est un élément central dans l'enseignement tant des infirmiers·ères, que des autres professionnel·le·s de la santé, y compris les médecins. Elle comprend l'utilisation de mannequins informatisés permettant de simuler des situations complexes du point de vue du raisonnement clinique, de la technique et de la relation. Elle peut s'enrichir par l'utilisation de patients simulés.

Pour être efficace, la simulation doit s'appuyer, notamment, sur des éléments de réalisme et de fiabilité. Au-delà des locaux, le réalisme et la fiabilité sont issus de la construction de scénarios qui doivent coller au plus près de l'activité professionnelle à laquelle les professionnels et futurs professionnels seront confrontés.

Concernant les salles de pratique et le centre de simulation, il s'agit de reproduire l'environnement de type «Service hospitalier» avec des chambres d'hôpital à un lit équipées d'un bandeau avec amenée O2, vacuum, etc., un bureau ou «desk» infirmier pour 5 chambres. Des locaux de rangement selon la logique organisationnelle d'un service hospitalier et un vestiaire.

Le design du laboratoire de simulation, et les possibilités offertes par les pratiques simulées permettront de développer la recherche en pédagogie, en ergonomie, en science infirmière et dans le domaine médical notamment.

Les éléments ci-dessus (Centre de simulation, Médiathèque, Aula, Espace accueil enfant) doivent être vus comme un trait d'union entre le Campus santé et l'hôpital.

Perspectives

La perspective de réunir sur un seul campus différents acteurs de la formation et de la recherche contribuera à créer un lieu privilégié d'échanges interdisciplinaires et de promotion d'un esprit scientifique, l'optimisation des espaces, la construction de locaux adaptés aux besoins actuels.

La création du Campus santé est une nécessité stratégique qui permettra une rencontre des savoirs et des pratiques inter-filières et inter institutionnelles. Elle renforcera les synergies et le partage de certaines infrastructures telles que des Laboratoires spécifiques, appuyés par une Médiathèque, répondant tant aux besoins de formation des futurs professionnel·le·s de la santé et du social, qu'à la formation continue, à la recherche ou même au service des patients. Il en ressortira une réelle plus-value tant pour la HEdS et l'ES-TS gérée par la HETS que pour l'HVS et la CRR-SUVA et les autres partenaires : EPFL, The Ark, OVS.

Critères

Le choix du lieu d'implantation de la HEdS et de l'ES-TS gérée par la HETS est important et doit répondre à plusieurs critères :

- Intégration au sein d'un projet urbain global (plan de développement, plan d'aménagement)
- Intégration au sein d'un projet spécifique (campus de la santé) ;
- Valorisation des ressources de proximité ;
- Valorisation des réseaux de transport en commun ;
- Optimisation des transports en commun et à pied ou en vélo (mobilité douce) ;
- Exemplarité sur le plan énergétique ;
- Exemplarité au niveau de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
- Innovant sur le plan des technologies de la santé et des didactiques.

Enjeux

Il importe de visualiser le futur Campus santé comme ayant des espaces permettant des activités partagées avec l'HVS. Il s'agit notamment de la Médiathèque, de l'espace accueil enfants, de l'aula et du centre de simulation.

L'OVS fera également partie du Campus Santé. Ce dernier est chargé de fournir des informations statistiques utiles à l'ensemble des partenaires de la santé du canton du Valais pour permettre une bonne gestion du système de santé.

La Fondation The Ark, dispositif de soutien à l'innovation technologique et à la valorisation économique, se focalisera sur le domaine de la santé au travers d'un incubateur visant l'innovation et la création d'entreprises. Cet incubateur permettra aux innovateurs de développer leur projet en immersion au sein d'un site médical et scientifique unique.

L'EPFL Valais, dédiée principalement à la recherche scientifique dans les domaines de l'énergie, de la santé et de l'environnement.

L'EPFL et la Fondation The Ark disposeront chacun d'une surface de 1'000m² dédiée à la recherche dans le domaine de la santé. Ces locaux, tout comme ceux de l'OVS seront loués à la HES-SO Valais/Wallis.

Ainsi, l'implantation de la filière Soins infirmiers à proximité de l'HVS et de la CRR-SUVA, doit permettre les synergies et aboutir à :

- L'optimisation du taux d'occupation des infrastructures de formation (salles de classe, auditories, centre de simulation, Laboratoires de travaux pratiques, etc.). Pour ce faire, les déplacements des étudiant(e)s et des professeur(e)s doivent être les plus courts possible ;
- La concentration en un seul lieu des structures d'appui (Médiathèque, Centre de simulation, Aula, Accueil enfants, etc.). Ceci permettra d'améliorer la qualité des services aux utilisatrices et utilisateurs, tout en réduisant les frais de fonctionnement ;
- La génération d'idées et de projets interdisciplinaires grâce aux rencontres spontanées entre les étudiant(e)s, les professeur(e)s, les chercheuses et chercheurs, les entrepreneurs ainsi que les praticiennes et praticiens œuvrant au sein de l'HVS ou de la CRR-SUVA ;
- L'accès direct aux patient-e-s pour certaines activités de formation et de recherche ;
- La promotion de l'interdisciplinarité, notamment dans les domaines de la périnatalité et de la petite enfance.

Les concurrents devront prêter une attention particulière aux points suivants:

- Socle avec les services d'accès public et accès mixte HVS / HEdS / ES-TS (HETS) (Accueil, Centre de simulation, Médiathèque, Aula, Secrétariats, Accueil enfants, etc.) ;
- Espaces de rencontre, de travail ;
- Etages accueillant les espaces de formation et de recherche ;
- Prise en compte des spécificités des filières (salles de pratique, de créativité, etc.) ;
- Relations avec l'HVS et la CRR-SUVA, envisageables par des cheminements externes ;
- Potentiel d'extension ultérieure de l'HVS et du Campus Santé ;
- Utilisation partagée de salles de pratique, salle simulation ;
- Utilisation de la Médiathèque comme un espace de travail et positionnée vers l'extérieur, afin d'être visible par l'ensemble des usagers du campus et de partenaires sur le site de Champsec. Lors de la conceptualisation, il est nécessaire de tenir compte de la possibilité d'ouvrir cet espace en dehors des heures d'ouverture officielle du bâtiment.

JURY

Le jury est composé des personnes suivantes :

Président :

Philippe Venetz, architecte cantonal

Membres professionnels :

Patrick Aeby, Architecte – Lausanne et Genève

Marco Bakker, Architecte – Zürich

Jean-Paul Chabbey, Architecte – Ville de Sion

Adrian Kramp, Architecte – Fribourg

Membres non-professionnels :

Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, chef du DEF

Philippe Varone, Président de la Ville de Sion

François Seppey, Directeur général HES-SO Valais/Wallis

Dominique Arlettaz, Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais

Suppléants :

Eric Bonvin, Directeur général de l'Hôpital du Valais

Pascal Bruchez, Chef projets stratégiques à l'Hôpital du Valais

Sophia Dini, Déléguée au Campus Energypolis

Anne Jacquier-Delaloye, Directrice Haute École de Santé

Nicole Langenegger Roux, Directrice Haute École de Travail Social

Daniel Rey, Architecte SBMA

Experts :

Marc-André Berclaz, Directeur opérationnel EPFL Valais/Wallis

Anne Buhner-Moulin, Service cantonal de la jeunesse

Stefan Bumann, Chef du service des hautes écoles

Gaëtan Cherix, Directeur de la HEI et expert «énergie»

Victor Fournier, Chef du service de la santé publique

Sébastien Mabillard, Fondation «The Ark»

Marco Müller, Responsable de projets au SEFRI

EXAMEN PRÉALABLE

Conformément au règlement SIA 142, tous les projets ont fait l'objet d'un examen portant sur leur conformité avec le règlement du concours. L'examen a été réalisé par le Service des bâtiments, monuments et archéologie. Il a porté sur les points suivants :

1. Inscriptions, présentation et documents

63 teams se sont inscrits au concours de projets, 45 projets ont été retournés dans les délais, 18 concurrents inscrits n'ont donc pas rendu de projet.

Toutes les maquettes ont été remises, sur place, et réceptionnées par une personne neutre.

2. Prescriptions officielles

Les projets respectent les prescriptions officielles.

3. Programme des locaux

Certains projets apportent quelques interprétations ou modifications au programme des locaux. Elles ont été signalées dans l'analyse de chacun des projets.

Le respect des autres contraintes particulières et du rapport entre les différentes fonctions du programme n'a pas été contrôlé dans le détail.

4. Valeurs statistiques

Considérant que les valeurs statistiques, calculs du cube SIA, des surfaces de façades, des surfaces brutes de planchers et de toitures, n'étaient pas des éléments déterminants pour les premiers tours d'élimination, ces valeurs n'ont pas été contrôlées pour l'ensemble des projets.

Les volumes SIA des projets retenus au dernier tour ont été vérifiés avant l'analyse finale et l'établissement du classement.

JUGEMENT

Le jury s'est réuni les jeudi 4 et vendredi 5 avril 2019.

ANALYSE DE DÉTAIL DES PROJETS

1^{er} tour d'élimination

Lors du 1^{er} tour, le jury a décidé d'éliminer les projets qui présentaient des difficultés de conception générale, dans leur relation au site et dans leur organisation architecturale.

Le jury a pu les apprécier et les pondérer en tenant compte des avantages et inconvénients relatifs aux partis proposés ou choisis. Les projets suivants ont été éliminés :

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| - N° 2 FORUM | - N° 22 CORPS A CŒUR |
| - N° 4 LE CENTRE | - N° 23 PAULE SANS T |
| - N° 5 ENTRE CHÊNES | - N° 26 LA COLLINE |
| - N° 6 POINTCARRÉ | - N° 32 BABEL |
| - N° 8 DELOS | - N° 33 PARTIE DE L'ENSEMBLE |
| - N° 9 CAMPUS | - N° 34 WOODY |
| - N° 10 ORBITE | - N° 35 TETRAPOLE |
| - N° 11 DELTA DE VENUS | - N° 36 KALEIDOSCOPE |
| - N° 12 BOIS-BOIS-BÉTON | - N° 38 CAMPUS 13 ÉTOILES |
| - N° 14 HYGEIA | - N° 41 TUPI |
| - N° 16 LES HAUTS PLATEAUX | - N° 43 ÉCHINE |
| - N° 17 COMMUNICATION | - N° 44 BREGUET |
| ET FLEXIBILITÉ | - N° 45 DARI |
| - N° 20 MEZZANINE | |
| - N° 21 HEIDA | |

2^e tour d'élimination

Pour 2^e tour, le jury a analysé les projets avec les critères définis dans leur globalité dans le règlement du concours. Il a analysé en particulier le rapport des constructions proposées au site, aux bâtiments existants ainsi que la qualité des espaces extérieurs et intérieurs et le fonctionnement général des projets. Les projets suivants ont été éliminés :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| - N° 03 SUPER 8 | - N° 28 SONIC |
| - N° 13 E PLURIBUS UNUM | - N° 29 PÔLESSE |
| - N° 18 STELLA | - N° 30 PÔLE POSITION |
| - N° 24 CHROMOSOME | - N° 31 ASCLEPIOS |
| - N° 25 LIEU D'ÉCHANGE | - N° 37 DNA |
| - N° 27 PILLS | - N° 42 DOM-INO |
| - | |

Repêchage

Le jury effectue un tour de contrôle. Il décide de relever les projets suivants :

- | | |
|------------------------------|---|
| - N° 6 POINTCARRÉ | Repêché du 1 ^{er} tour, éliminé au 2 ^e tour |
| - N° 11 DELTA DE VENUS | Repêché du 1 ^{er} tour, éliminé au 2 ^e tour |
| - N° 20 MEZZANINE | Repêché du 1 ^{er} tour, éliminé au 2 ^e tour |
| - N° 32 BABEL | Repêché du 1 ^{er} tour, éliminé au 2 ^e tour |
| - N° 33 PARTIE DE L'ENSEMBLE | Repêché du 1 ^{er} tour, éliminé au 2 ^e tour |

CONCOURS DE PROJETS POUR LA HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

Analyse énergétique des projets

Une analyse portant sur les aspects énergétiques a été menée sur les 6 projets retenus pour les prix; cette approche spécifique a été assurée par la Haute École d'ingénierie (HEI) de Sion sous la responsabilité de son directeur, M. Gaëtan Cheri.

Des précisions complémentaires ont été mises en avant, en particulier en matière d'efficacité des projets concernés, avec une analyse portant sur leur volumétrie, leur facteur de forme, les ratios pleins/vides proposés pour leur enveloppe, l'aération douce ainsi qu'une sensibilisation en lien avec l'énergie grise nécessaire pour leur réalisation, notamment en fonction des matérialités proposées.

Cette appréciation spécifique au sujet des projets s'est également basée sur les intentions et autres approches techniques proposées par certains concurrents sur leur planche explicative.

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury dispose d'une somme globale de Fr. 179'000.- ttc pour attribuer des prix et des mentions. Il décide de classer les 6 projets restants et de leur attribuer les montants suivants :

Rang	Prix	N°	Devise	Montant
1 ^{er} rang	1 ^{er} prix	7	ZENITHALE	Fr. 52'000.-
2 ^e rang	2 ^e prix	19	THE SQUARE	Fr. 45'000.-
3 ^e rang	3 ^e prix	15	SYNAPSE	Fr. 30'000.-
4 ^e rang	4 ^e prix	39	TRIYÒ	Fr. 25'000.-
5 ^e rang	5 ^e prix	40	>K7	Fr. 17'000.-
6 ^e rang	6 ^e prix	1	SOUS LE CIEL	Fr. 10'000.-

3.1 Signatures du jury

Président :

Philippe Venetz

Membres non-professionnels :

Christophe Darbellay

Philippe Varone

François Seppey

Dominique Arlettaz

Membres professionnels:

Patrick Aeby

Marco Bakker

Jean-Paul Chabbey

Adrian Kramp

Suppléants:

Eric Bonvin

Pascal Bruchez

Sophia Dini

Anne Jacquier-Delaloye

Nicole Langenegger Roux

Daniel Rey

Experts :

Marc-André Berclaz

Anne Bühler-Moulin

Stefan Bumann

Gaëtan Cherix

Victor Fournier

Sébastien Mabillard

Marco Müller

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Au terme du jugement, le jury a tenu à souligner l'effort des concurrents dans la recherche de réponses aux problèmes posés.

La diversité des propositions présentées ont mis en évidence la difficulté des choix à effectuer en terme d'implantation, de structure et volumétrie, et de relations aux bâtiments et aménagements existants de manière à proposer une mise en forme cohérente et harmonieuse du programme.

À l'unanimité, le jury propose au maître de l'ouvrage de confier la poursuite des études en vue de sa réalisation à l'auteur du projet N° 7 ZENITHALE.

Ce projet, par son implantation, sa structure et sa mise en forme du programme, répond globalement aux objectifs et aux exigences formulées par le maître d'ouvrage.

Le mandat attribué au lauréat correspond au minimum au 60.5% du total selon l'article 7.9 du règlement SIA 102 (édition 2014). Le jury remercie l'ensemble des concurrents pour leur contribution à la découverte de solutions.

EXPOSITION

Le vernissage officiel de l'exposition aura lieu le **mercredi 24 avril 2019 à 17h30** à la **halle aux vousoirs de l'usine électrique de Chandoline, rue de la Dixence 76 à Sion.**

Les projets y seront exposés jusqu'au jeudi 9 mai 2019 entre 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30, week-end non compris. Entrée libre.

1^{er} RANG – 1^{er} PRIX, PROJET N°7 ZENITHALE

ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES,

DELÉMONT ET ZÜRICH

MUTTONI ET FERNANDEZ, INGÉNIEURS CONSEILS SA, ECUBLENS

Le projet dispose un volume rectangle et bas parallèlement à l'extension hospitalière. Ce faisant, il prolonge et confirme un principe d'implantation préexistant qui voit des volumes parallèles se succéder sur une diagonale Nord/Est - Sud/Ouest.

Cette implantation précise génère des espaces verts de qualité autour de la construction : un parc triangulaire à l'Ouest et un second plus rectangulaire à l'Est. Deux axes de mobilité douce précisément tracés relient le bâtiment aux autres équipements du campus hospitalier, l'un d'Est en Ouest et l'autre du Nord au Sud. L'entrée principale se trouve logiquement à la croisée de ces derniers à l'angle Nord/Ouest.

Le choix d'implanter la nouvelle construction au Sud du périmètre clarifie l'organisation générale du site. La partie Nord, destinée à l'hôpital, contient des réserves foncières lui permettant de s'adapter à l'évolution des pratiques. La zone Nord/Est reste pour sa part dévolue à la Suva et la zone Sud apporte une nouvelle composante avec l'apparition du pôle d'enseignement médical de la HES. Il s'agira donc à terme d'un vaste campus préservant des possibilités d'extension pour chacune de ses entités.

Le bâtiment propose une typologie de caractère industriel, il s'agit d'une grande halle de plain-pied et en double hauteur au-dessus de laquelle prend place un grand plateau éclairé par une toiture en shed. Une mezzanine en U s'inscrit sur les flancs Est, Sud et Ouest de la halle.

Le dispositif est traversé par 5 patios offrant un complément de lumière naturelle au rez-de-chaussée ainsi que des éléments de repère et d'orientation. Une

galerie périphérique ceinture le bâtiment sur 4 côtés, elle offre des prolongements extérieurs et règle les questions de sécurité incendie.

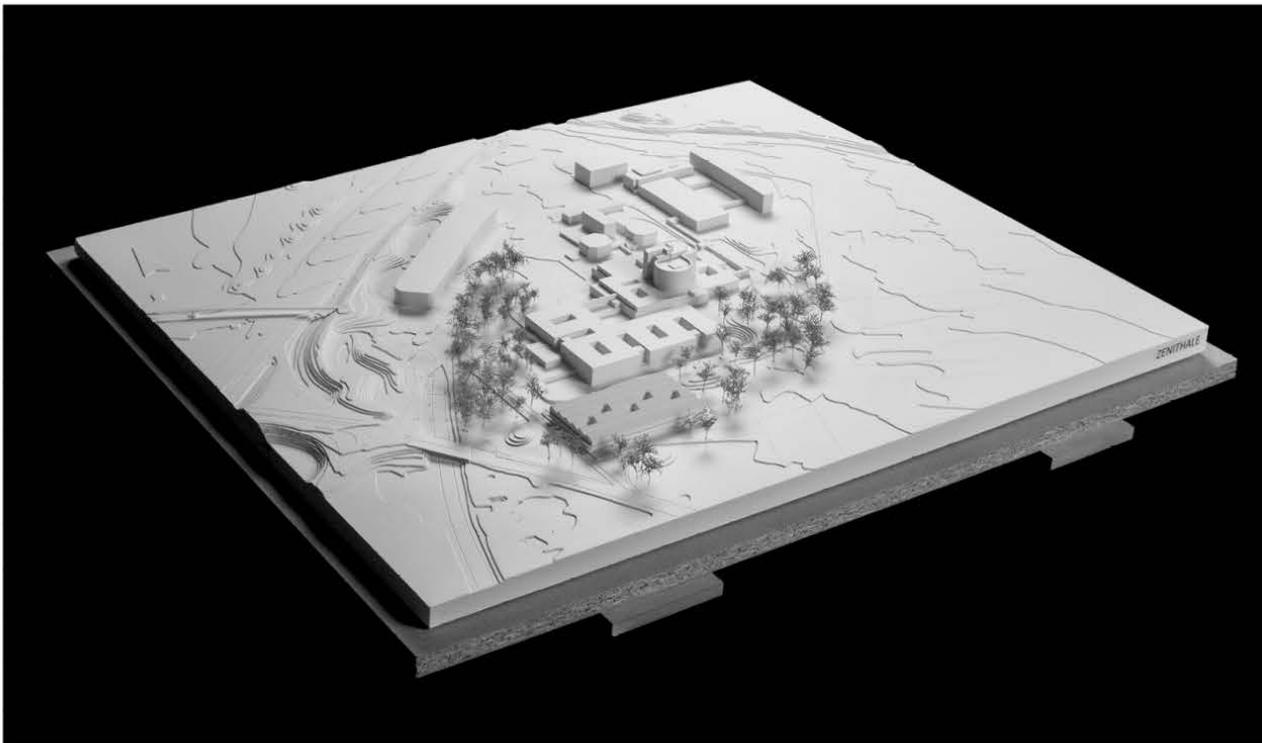
La disposition du programme est logique et rationnelle. Le rez-de-chaussée accueille les espaces les plus publics : l'aula principale, la cafétéria, la médiathèque, l'espace d'accueil enfants, l'incubateur «The Ark» et les surfaces de l'EPFL, la mezzanine reçoit l'administration et le bel étage les locaux d'apprentissage et d'enseignement. Le bâtiment offre une grande souplesse dans la répartition du programme et ceci sur chacun des différents niveaux. Le système constructif mis en place permet d'envisager avec sérénité une éventuelle et future extension par l'adjonction d'une ou de plusieurs travées structurelles à l'Est.

L'expression industrielle proposée évoque une «fabrique du savoir», son traitement un peu littéral demanderait néanmoins à être nuancé.

Le volume du projet est inférieur d'environ 6% par rapport à la moyenne des projets remis. Son facteur de forme enveloppe/planchers d'environ 1 contribue au fait que cette proposition ne fait pas partie de la famille des projets véritablement compacts. La consommation d'énergie grise pour la construction paraît relativement élevée, notamment en raison de façades fortement vitrées, mais aussi du concept choisi par les auteurs de répartir le programme des locaux sur seulement deux niveaux et demis.

L'importante surface de toiture de verre et d'acier est également un élément péjorant dans cette approche des spécialistes ; elle permet d'offrir au demeurant un excellent éclairage naturel et un bon potentiel de production d'électricité par la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Une sensible amélioration pourrait toutefois être obtenue en garantissant l'utilisation de verre et d'acier recyclés.



N°7 ZENITHALE

Architectes

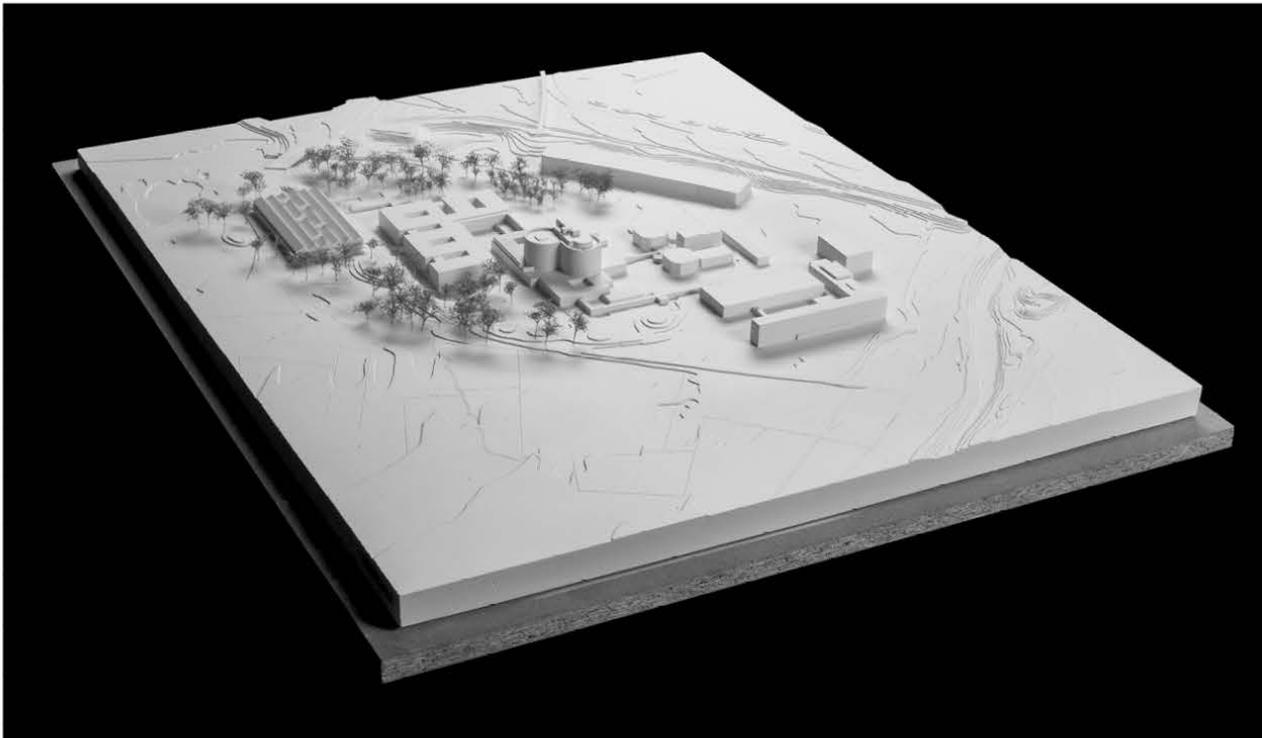
ATELIER JORDAN ET COMAMALA ISMAËL
ARCH, DELÉMONT, ZÜRICH

Collaborateurs : Malou Menozzi, André Mota,
Frédéric Jordan, Toufiq Ismael-Meyer, Diego
Comamala

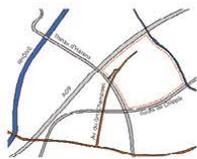
Ingénieurs civils

MUTTONI & FERNANDEZ, INGÉNIEURS
CONSEILS SA, ECUBLENS

Collaborateurs : Aurelio Muttoni, Miguel Fernandez-
Ruiz, Duarte Viula Faria, Antonio Garcia, Quentin
Roubaty, Simon de Castro, Zoran Stokanovic,
Annamaria Muttoni

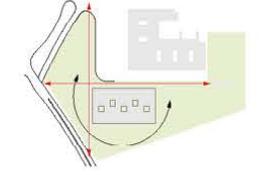


UNE PUISSANTE LA PLUMINE LA PLUMINE
 « Je site a disposition pour le nouveau campus ainsi que dans un lieu stratégique de la plaine de l'Écluse. Situé au milieu de la vallée à relative proximité du tracé du Reuve, il offre une étendue relativement plate dominée par la présence des versants montagneux. Comme le reste de la plaine, il est structuré par le tracé des voies de communication d'un côté et le réseau hydrographique de l'autre. Une portion de territoire de forme rectangulaire est ainsi clairement délimitée et isolée du reste de la plaine par la route d'Hiérens à l'ouest, l'autoroute A9 au nord, la route de Chippis au sud et le lit de la Burgue à l'est. Cet ancien verger, n'y a pas si longtemps encore occupé exclusivement par des arbres fruitiers, est relié au reste de l'agglomération résiduelle par la seule voie de communication urbaine traversant ce réseau et traversant l'ensemble du quartier, l'avenue du Grand-Champoux.

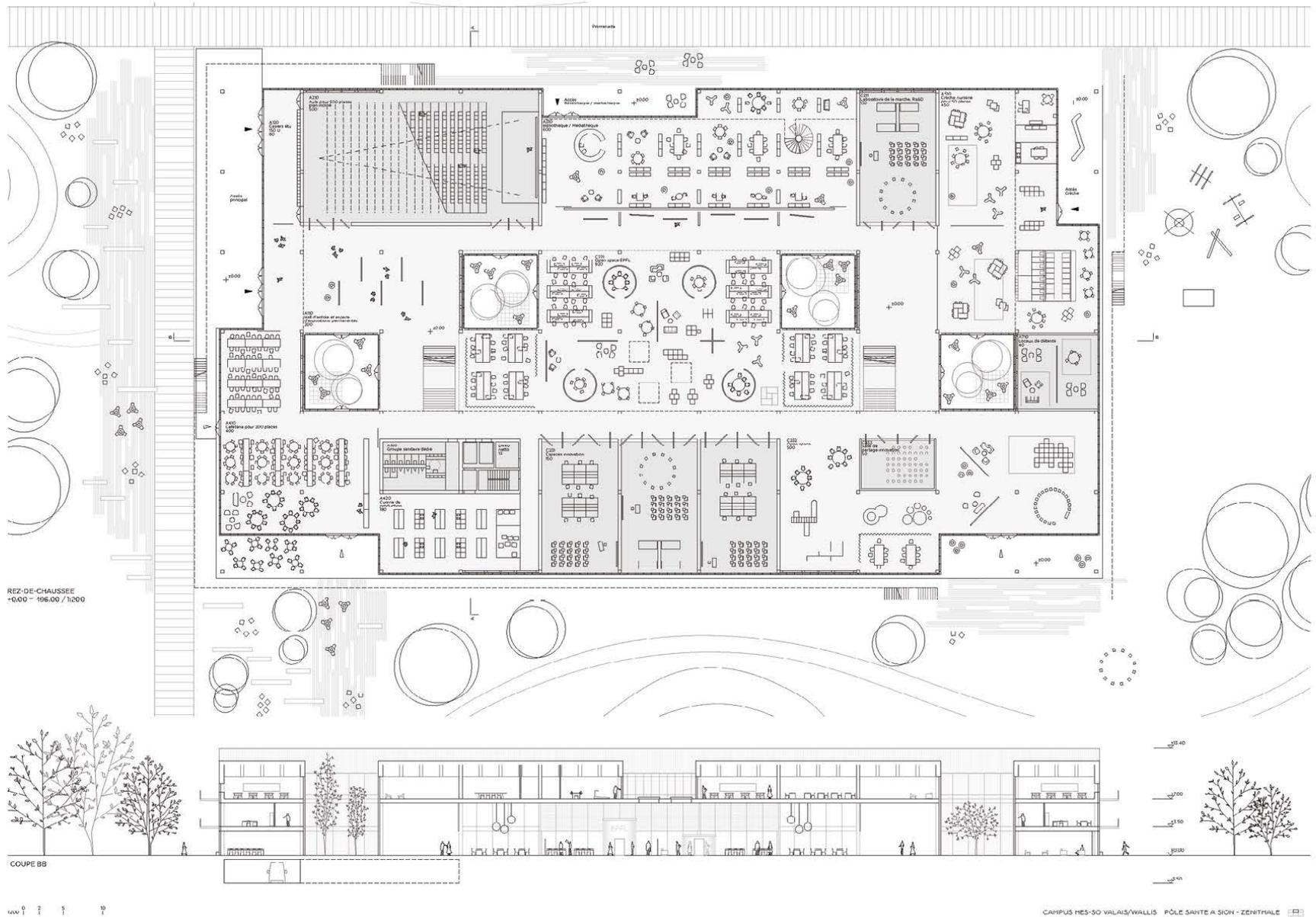


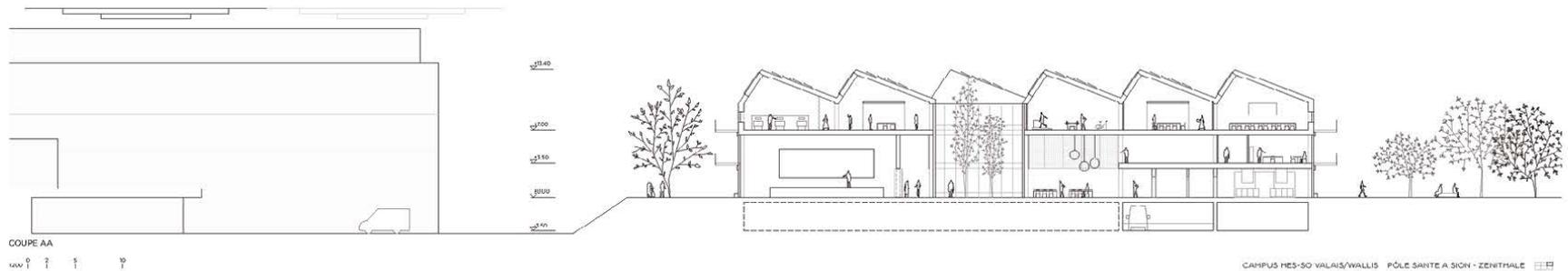
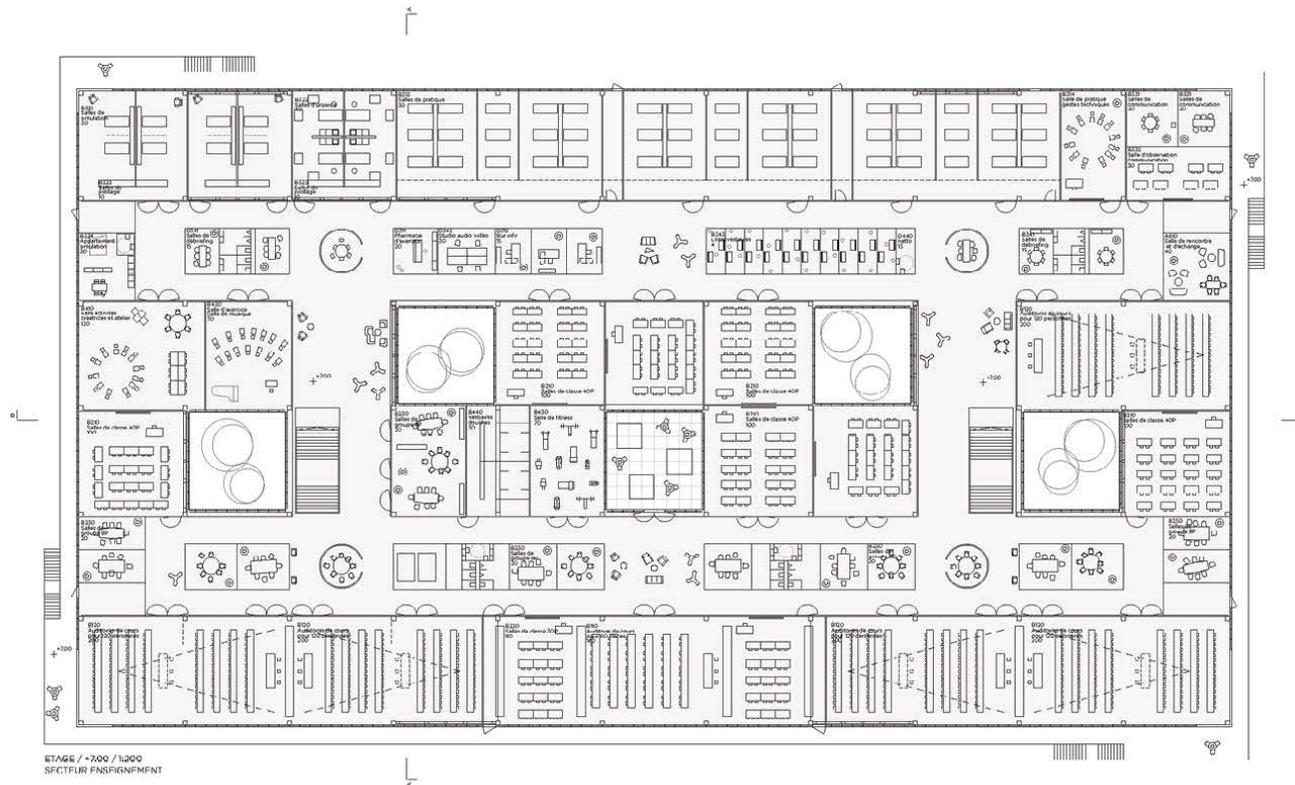
CAMPUS SAINTE - UN PARC DE MIEUX A L'APPRENTISSAGE, AUX ETUDES ET A LA RECHERCHE
 « Un territoire compact par rapport à son site, le CRH-SUVA et l'Institut Central des Hôpitaux forme aujourd'hui déjà un ensemble dont les différents entités obéissent à des règles d'implantation claires et permettent un bon contact. Chaque institution dispose d'un espace de travail autonome et l'ensemble de l'ensemble permet de renforcer une entité indépendante, obéissant à une orientation nord-sud et structurée de la géométrie des limites. L'avenue du Grand-Champoux constitue le point de rencontre autour duquel sont réunies les différentes institutions. Dès lors l'axe principal du campus génère naturellement un zonage traversant l'ensemble du nord-est au sud-ouest. Les bâtiments sont ainsi répartis en filigrane autour de l'axe principal au nord-est, assurant de développer tout autour du site un véritable parc peuplé de grands arbres. Au final, malgré l'échelle importante des différentes institutions, l'ensemble apparaît comme un grand parc, ouvert à sa ville.

PLATEFORME DU SAVOIR ET PIÈCE D'ARTICULATION
 « La situation de la nouvelle HES-SO au sein du campus est particulière. Si d'un côté elle occupe une place prépondérante, située à l'avant du site par rapport aux autres entités sur le site et aux autoroutes traversant la plaine, elle est cependant reliée à l'arrière par rapport au futur centre névralgique du complexe, l'entrée principale de l'Hôpital qui sera gérée avec la structure existante et sa future extension. En adjoignant pour la nouvelle école une grande figure horizontale unitaire, plate et compacte, on a cherché à créer la nouvelle institution une dentelle forte et représentative pour l'ensemble du campus. S'intégrant naturellement à l'existant de la grande diagonale, la nouvelle école est conçue comme une plateforme du savoir, une structure horizontale et à vocation publique clairement identifiable. Sont générés à la fois une grande place ouverte, ouverte à tous, véritable forum de rencontre d'échange, et son environnement extérieur naturel, un espace ouvert orienté plein sud et constituant un espace tampon entre zones et traversée d'Hiérens. La toiture en sheds dessinant le profil de l'édifice complète cette dentelle, confinant à la nouvelle école un caractère de grand atelier, ouvert, flexible et lumineux, générant un plateau extérieur une largeur naturelle optimale en tous points, ceci malgré la profondeur importante du plan. Si grâce à sa position et à son ouverture, le nouvel édifice agit comme un véritable avant-projet en relation la partie nord-ouest du site avec le nouveau parc, celui-ci s'inscrit sur des axes et s'aligne sur les différents axes des différentes façades avec des accès disposés sur ses quatre côtés, la nouvelle institution cherche à faciliter l'accès à tous les niveaux de l'ensemble du site. Deux axes perpendiculaires, orientés nord-sud et est-ouest, courent à travers toute l'implantation, facilitant au maximum le cheminement des utilisateurs accédant au site depuis la ville (axe ouest-est) et depuis les autres institutions, l'HSV et le CRH-SUVA (axe nord-sud). Elles anticipent enfin la distribution de futures extensions que sera un futur plus ou moins proche, pour ainsi prendre place dans les parties encore libres du plan.

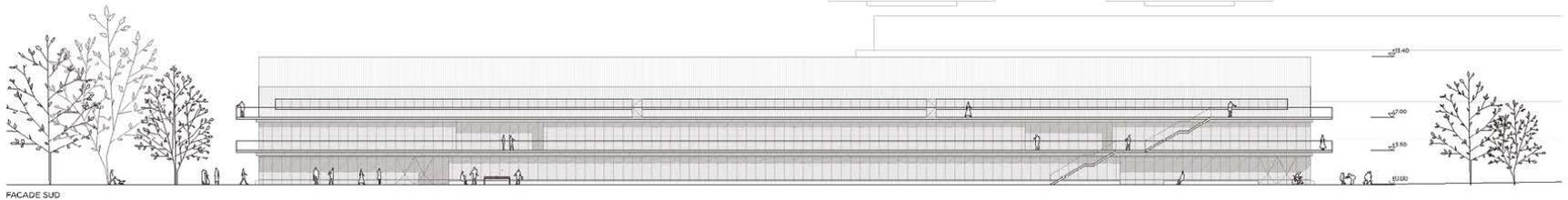
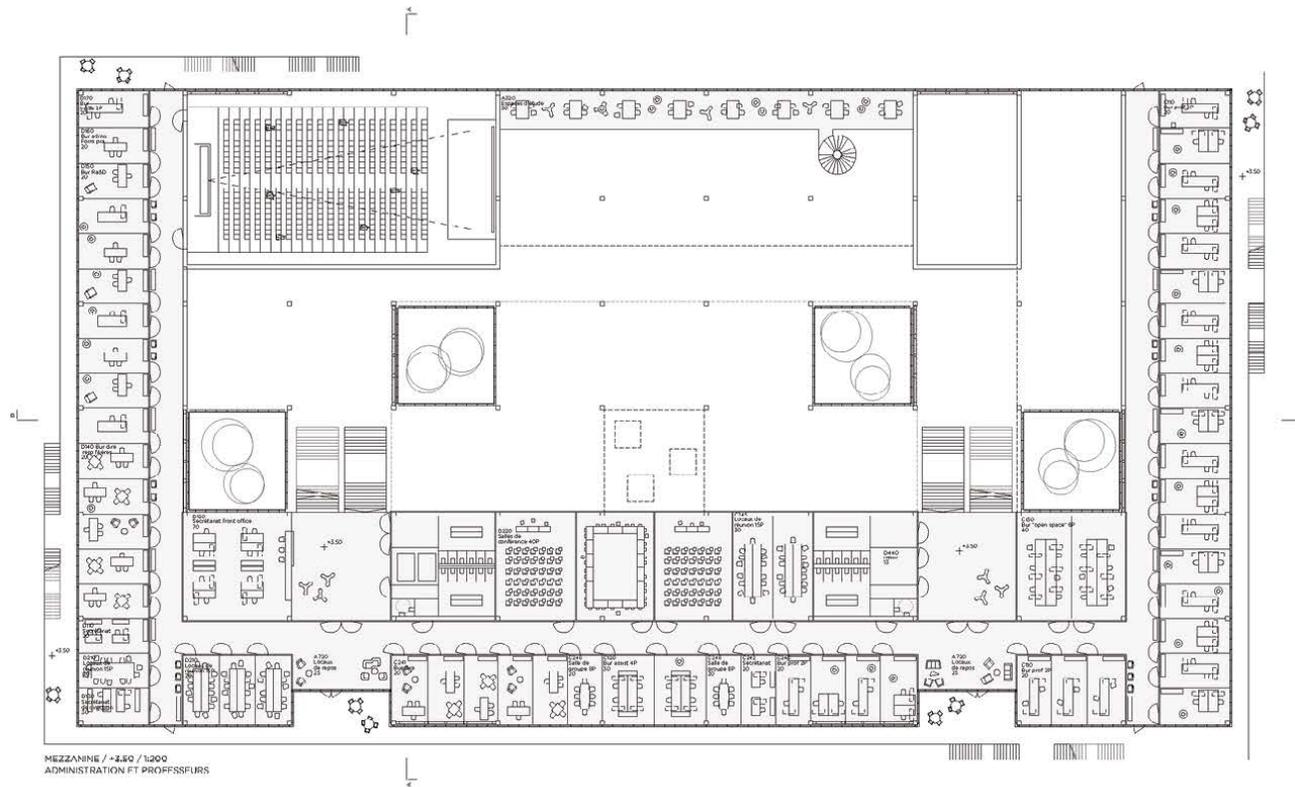


1:500 1:100 1:200 1:400 1:800 1:1600 1:3200 1:6400 1:12800 1:25600 1:51200 1:102400 1:204800 1:409600 1:819200 1:1638400 1:3276800 1:6553600 1:13107200 1:26214400 1:52428800 1:104857600 1:209715200 1:419430400 1:838860800 1:1677721600 1:3355443200 1:6710886400 1:13421772800 1:26843545600 1:53687091200 1:107374182400 1:214748364800 1:429496729600 1:858993459200 1:1717986918400 1:3435973836800 1:6871947673600 1:13743895347200 1:27487790694400 1:54975581388800 1:109951162777600 1:219902325555200 1:439804651110400 1:879609302220800 1:1759218644441600 1:3518437288883200 1:7036874577766400 1:14073749155532800 1:28147498311065600 1:56294996622131200 1:112589993244262400 1:225179986488524800 1:450359972977049600 1:900719945954099200 1:1801439891908198400 1:3602879783816396800 1:7205759567632793600 1:14411519135265587200 1:28823038270531174400 1:57646076541062348800 1:115292153082124697600 1:230584306164249395200 1:461168612328498790400 1:922337224656997580800 1:1844674449133995161600 1:3689348898267990323200 1:7378697796535980646400 1:14757395932671961292800 1:29514791865343922585600 1:59029583730687845171200 1:118059167461375690342400 1:236118334922751380684800 1:472236669845502761369600 1:944473339691005522739200 1:1888946793782011045478400 1:3777893587564022090956800 1:7555787175128044181913600 1:15111574350256088363827200 1:30223148700512176727654400 1:60446297401024353455308800 1:120892594802048706910617600 1:241785189604097413821235200 1:483570379208194827642470400 1:967140758416389655284940800 1:1934281516832779310569881600 1:3868563033665558621139763200 1:7737126067331117242279526400 1:15474252134662234484559052800 1:30948504269324468969118105600 1:61897008538648937938236211200 1:123794017073297875876474422400 1:247588034146595751752948844800 1:495176068293191503505897689600 1:990352136586383007011795379200 1:1980704273172766034023590790400 1:3961408546345532068047181580800 1:7922817092691064136094363161600 1:15845634185382122720187263323200 1:31691268370764245440374526646400 1:63382536741528490880749053292800 1:126765073483056981761498106585600 1:253530146966113963522996213171200 1:507060293932227927045992426342400 1:1014120587864455854091984852684800 1:2028241175728911708183969705369600 1:4056482351457823416367939410739200 1:8112964702915646832735878821478400 1:16225929407831293665471757642956800 1:32451858815662587330943515285913600 1:64903717631325174661887030571827200 1:129807435262650349323774061142553600 1:259614870525300698647548122285107200 1:519229741050601397295096244570214400 1:1038459482101202794590192489140428800 1:2076918964202405589180384978280857600 1:4153837928404811178360769956561715200 1:8307675856809622356721539913123430400 1:16615351713619247113443079226268660800 1:33230703427238494226886158452537321600 1:66461406854476988453772316905074643200 1:132922813708953976907546633810149286400 1:265845627417907953815093267620298572800 1:531691254835815907630186535240597145600 1:1063382509671631811260373070481194291200 1:2126765019343263622520746140962384582400 1:4253530038686527245041492281924769164800 1:8507060077373054490082984563849538329600 1:1701412015474610898016597112769877657600 1:3402824030949221796033194225539755315200 1:6805648061898443592066388451079510630400 1:13611296127976887184133769102159021260800 1:27222592255953774368267538204318042521600 1:54445184511907548736535076408636085043200 1:108890369037815097073071152817272170086400 1:217780738075630194146142305634544340172800 1:435561476151260388292284611269086680345600 1:871122952302520776584569222538173271110400 1:1742245946045401551769138445063465542220800 1:3484491892090803103538276890126931084441600 1:6968983784181606207076553780253862168883200 1:1393796756372401241415311156050772337766400 1:278759351274480248283062231210154467555200 1:557518702548960496566124462420308935110400 1:111503740509792099113224884484061780220800 1:223007481019584198226449768968123560441600 1:446014962039168396452899537936247120883200 1:892029924078336792905799075872494257766400 1:1784059848156735857811591511744988515555200 1:356811969631347171562318302348997311110400 1:713623939262694343124636604697994622220800 1:1427247878525388686249273209395989244441600 1:2854495757050777372498546418791978488883200 1:5708991514101554744997092837583956977766400 1:11417983028203109499981985675167913955532800 1:22835966056406218999963971350335827911065600 1:456719321128124379999279427006716554221321600 1:91343864225624875999855885401343110444243200 1:18268772845124975199971177080268220888486400 1:3653754569024995039994235416053644177779200 1:7307509138049990079988470832107288355558400 1:14615018276099980159976941664215767111116800 1:29230036552199960319953883328431534222233600 1:58460073104399920639907766656863068444467200 1:1169201462087998412798155333137261388894400 1:2338402924175996825596310666274522777788800 1:4676805848351993651192621332549045555577600 1:935361169670398730238524266509809111115532800 1:18707223934007974604770485330196182222211065600 1:37414447868015949209540970660392364444221321600 1:748288957360318984190819413207847288884243200 1:149657791472073796378158826401574577776846400 1:2993155829441475927563176528031491555537292800 1:598631165888295185512635305606298311111044467200 1:119726231777659037102527061121257662222108894400 1:239452463555318074205054122242515324442177788800 1:4789049271106361484100108444850306488843557766400 1:9578098542212722968200216889700612777771115532800 1:1915619688422545936400043779372125555522211065600 1:383123937684509187280008755874425111111044467200 1:76624787536901837456001751175450222222108894400 1:1532495750738036749120035035010044442177788800 1:30649915014760734982400700700200888843557766400 1:612998300295214699648001401401401777771115532800 1:1225996600590429399296002802802803555522211065600 1:245199320118085879859200560560560711111044467200 1:490398640236171759718400112112112142222108894400 1:980797280472343519436800224224224284442177788800 1:1961594560944687038773760044844844888843557766400 1:3923189121889374077547520089689689777771115532800 1:7846378243778748155095041793793793555522211065600 1:1569275647555749630191008358758758711111044467200 1:3138551295111499260382016717517517542222108894400 1:627710259022299852076403214353535384442177788800 1:1255420518044599704152806287070707177771115532800 1:2510841036089199408305612574141414355522211065600 1:5021682072178398816611224114282828711111044467200 1:100433641443567972322224482256565642222108894400 1:200867282887135944644448951132727284442177788800 1:401734565774271889288897802265454568442177788800 1:803469131548543778577795604530909177771115532800 1:16069382630970875571555591106181818355522211065600 1:3213876526194175114311118221236363711111044467200 1:642775305238835022862223644247272742222108894400 1:128555061077671004572447288849454548442177788800 1:257110122155342009144489779698909088843557766400 1:514220244310684018288975553979818177771115532800 1:1028440488221368036577911179595959355522211065600 1:2056880976442736073155822239191919711111044467200 1:41137619528854721463111644383838342222108894400 1:8227523905770944292622328876767678442177788800 1:1645504781154188854524657353535368442177788800 1:32910095623083777090491147070707355522211065600 1:65820191246167554180982294141414711111044467200 1:13164038252233510836196488282828242222108894400 1:2632807650446702167239297656565658442177788800 1:52656153008934043344785953131313177771115532800 1:10531230607786808669557186262626355522211065600 1:21062461215573617339114372525252711111044467200 1:421249224311472346782287450505042222108894400 1:842498448622944693564574901010108442177788800 1:16849969732578893871289480202020177771115532800 1:33699939465157787742577960404040355522211065600 1:67399878930315575485155920808080711111044467200 1:1347997578606315097023118161616142222108894400 1:269599515721263019404623632323238442177788800 1:5391990314425260388092472646464677771115532800 1:10783980628850520761784455328128128355522211065600 1:21567961257701041523568910656256256711111044467200 1:4313592251540208304713782131313142222108894400 1:862718450308041660942756426262628442177788800 1:17254369006160332138855125252525177771115532800 1:34508738012320664277710250505050355522211065600 1:69017476024641328555420501010101077771115532800 1:13803495249282665711080102020202177771115532800 1:27606990498565331422160204040404355522211065600 1:55213980997130662844320408080808711111044467200 1:1104279619426613168864016161616142222108894400 1:220855923885322633772803232323238442177788800 1:4417118477706452675456064646464677771115532800 1:8834236955412905350912129292929355522211065600 1:17668473910825810701824258258258711111044467200 1:3533694782165162140364851651651642222108894400 1:706738956433032428072970330303038442177788800 1:1413477912666064856145800660660677771115532800 1:28269558253321297122916013213213177771115532800 1:56539116506642594245824026426426355522211065600 1:113078231133085184917648052852852711111044467200 1:22615646226617036983529610570570542222108894400 1:4523129245323407396705922114114142222108894400 1:90462584906468147934118442282282842222108894400 1:1809251698129362958682368845454568442177788800 1:361850339625872591736473769090908442177788800 1:7237006792517451834729475381818177771115532800 1:14474013585034903669459500763636355522211065600 1:28948027170069807338919001527272711111044467200 1:578960543401396146778380030545454355522211065600 1:115792108680279293556760041090909711111044467200 1:2315842173605585871133520082181818355522211065600 1:463168434721117174226704164363636711111044467200 1:92633686944223434845340832872727242222108894400 1:185267373884468696906816665454548442177788800 1:37053474776893739381373333109090977771115532800 1:741069495537874787627466662181818355522211065600 1:148213891075748957525493334363636711111044467200 1:2964277821514979150509866687272728442177788800 1:5928555643029958301019733374545468442177788800 1:1185711328605911602039466649090908442177788800 1:23714226572118232040789333981818177771115532800 1:47428453144236464081578666963636355522211065600 1:94856906288472928163157333127272711111044467200 1:1897138125734575632663146662545454355522211065600 1:37942762514691512653262933509090977771115532800 1:7588552502938302530652586610181818355522211065600 1:1517710500587660506130517320363636711111044467200 1:30354210011753210122610346407272728442177788800 1:60708420023506420245220692814545468442177788800 1:12141684004701284049044138529090908442177788800 1:242833680094025680980882770581818177771115532800 1:485667360188051361961765541163636355522211065600 1:9713347203761027239235310823272728442177788800 1:1942669440752205478447062164545468442177788800 1:3885338881504410956894124329090908442177788800 1:77706777630088219137882486581818177771115532800 1:15541355260017637675576497163636355522211065600 1:31082710520035275351152954327272711111044467200 1:62165421040070550702305908654545468442177788800 1:124330842080141101404618173109090977771115532800 1:2486616841602822028092363462181818355522211065600 1:4973233683205644056184726824363636711111044467200 1:99464673664011281



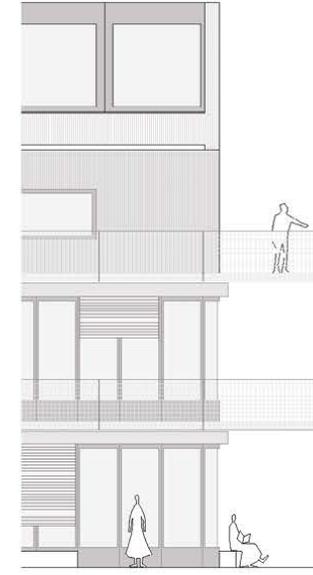




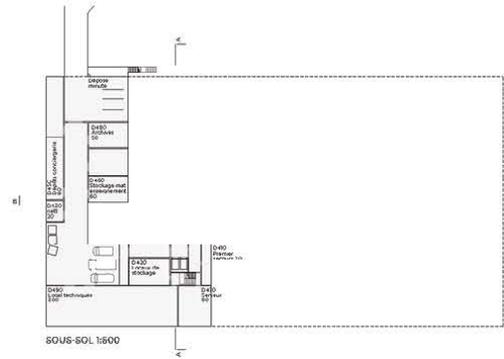
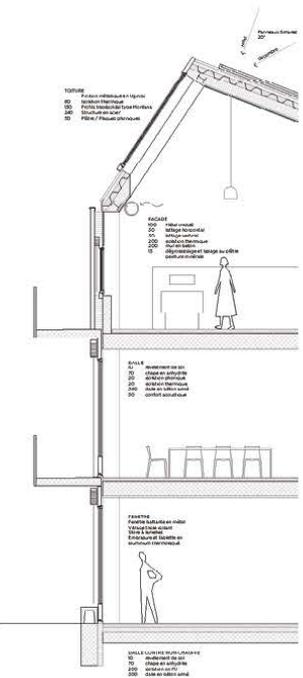


uv ? ? ?

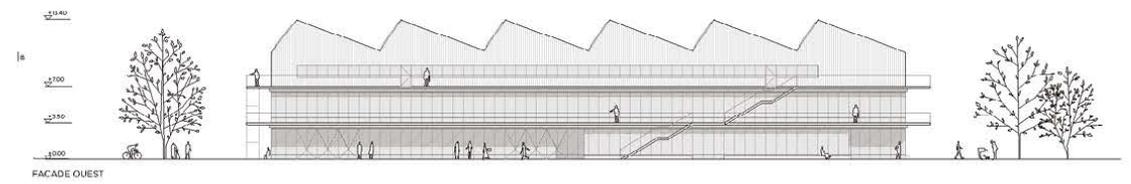
CAMPUS HES-SO VALAIS/WALLIS PÔLE SANTÉ A SION - ZENITHALE



COUPE 1:50



SOUS-SOL 1:500



FACADE OUEST

uv ? ? ?

CAMPUS HES-SO VALAIS/WALLIS PÔLE SANTÉ À SION - ZENITHALE

2° RANG – 2° PRIX, PROJET N°19 THE SQUARE

GREAME MANN & PATRICIA CAPUA MANN ARCHITECTES, LAUSANNE
CSD INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Le projet s'implante au nord du périmètre, entre parking, bâtiments centraux et l'entrée à l'hôpital, dans une position de pivot entre les diverses fonctions. Le bâtiment est conçu comme signe pour la HES sur le site hospitalier, par son volume compact et sa hauteur. Entre les bâtiments s'étend un parvis commun, appelé the square, organisant les entrées de l'HES et de l'hôpital. Le bâtiment s'organise sur 7 «plateaux», avec un plan carré. Le centre du carré est percé par un espace qui se décline tant comme atrium dans les étages inférieurs tant comme cour intérieure dans les derniers étages.

L'accès au bâtiment se fait depuis le sud, dans un hall d'entrée généreux. Les fonctions publiques sont situées au rez-de-chaussée, avec le restaurant au sud-ouest, la bibliothèque avec mezzanine au sud-est se développant vers un sous-sol bien illuminé, la crèche dans l'angle nord-ouest et le grand auditorio au nord-est. Si l'entrée à la crèche peut se faire de manière indépendante depuis l'ouest, celle-ci ne bénéficie que d'un espace extérieur limité par la voirie. Le grand atrium et une séquence d'escaliers mène aux différents étages, créant par son concept un espace en même temps généreux et intime. Les dilatations de couloirs et balcons intérieurs offrent des espaces de travail et des vues riches et croisées vers l'extérieur. Autour du vide central sont disposés les différents auditorios et des salles de cours, avec au premier le centre de simulations, et aux étages 2 et 3 les salles de cours et auditorios. Entre le 3° et le 4° étage un plafond vitré sépare l'atrium de la cour intérieure en dessus. Cette césure permet d'orienter les bureaux des étages supérieurs tant vers l'extérieur que vers l'intérieur, avec une subtile imbrication spatiale au niveau de transition. Au dernier étage se situe l'EPFL, avec en plus une belle terrasse de toiture partiellement couverte pour tous les utilisateurs.

La situation volontairement contrainte limite le potentiel d'extension tant pour la HES que pour la partie des fonctions centrales de l'hôpital. La qualité qui en résulte sont de grands espaces de réserve au sud et à l'ouest de l'hôpital et de sa future extension. La suppression des env. 115 places de parcs n'est pas compensée dans le cadre du projet. La position du bâtiment et du square engendre la réorganisation des flux logistiques actuels par l'est du nouveau bâtiment.

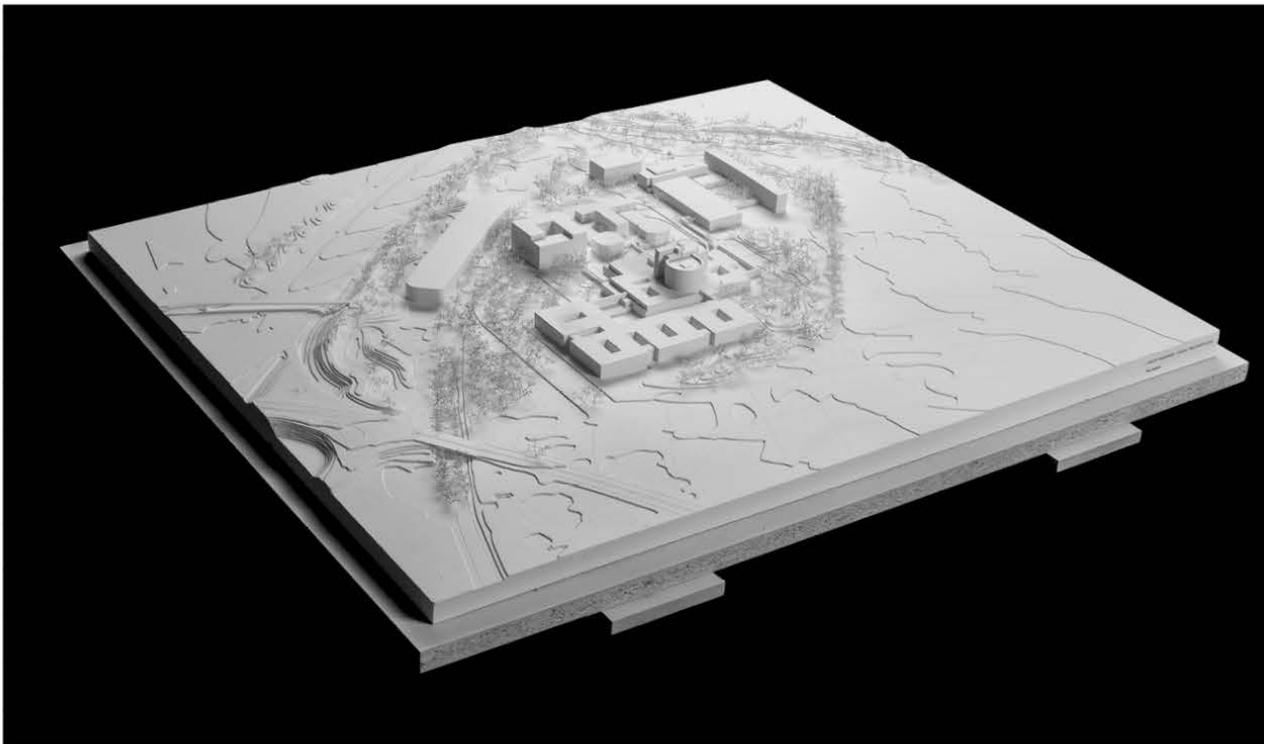
La construction est conçue en béton, dans un système de dalles-piliers. Les portées restent raisonnables, avec des dalles en partie précontraintes. Un transfert des charges en dessus de l'aula est assuré par des voiles et des sommiers. Les noyaux des cages d'escaliers de fuite et ascenseurs assurent la stabilité au séisme. Des grands bacs plantés tout autour des plateaux font office de contrecœurs extérieurs et de brise-soleil horizontal, dont il faudra porter une attention particulière aux besoins d'entretien (arrosage, coupage etc.) à travers les saisons.

La compacité générale du projet laisse présager un coût d'investissement en dessous de la moyenne. Les différentes mesures de déplacements de réseaux de fluides et de logistiques doivent se faire par contre dans une zone particulièrement sensible d'un point de vue hospitalier et vont générer des coûts de transferts importants. Le projet convainc par une approche plutôt urbaine que paysagère, laissant libre les espaces végétaux au sud du site. Il offre une identité forte et calme pour ce nouveau bâtiment sur ce site complexe.

Son expression unitaire avec ses bandeaux horizontaux est en adéquation avec sa fonction. Le projet est précis et cohérent dans son emplacement, son organisation et sa matérialisation, tout en offrant des moments de générosité et de qualités spatiales surprenantes dans son cœur. Sa stratégie de densification du site crée en même temps le problème dans la cohabitation avec l'hôpital qui sera en constante évolution. Sur les principes du développement durable, la proposition présentée est sobre et rationnelle, présentant un cube inférieur de 12% par rapport à la moyenne et un facteur de forme de 0.7 qui lui confèrent une certaine compacité.

Les éléments préfabriqués de taille importante disposés en façades amènent un avantage en matière de protection solaire; la mise en place de stores paraît toutefois nécessaire.

La consommation d'énergie grise pour la construction de cet objet serait dans la moyenne, présentant un bâtiment compact, des façades partiellement opaques et une toiture en béton précontraint sauf celle sur l'atrium.



N°19 THE SQUARE

Architectes

GRAEME MANN ET PATRICIA CAPUA MANN
ARCHITECTES, LAUSANNE

Collaborateurs : Capua Mann Patricia, Mann
Greame, Almarcegui Federico, Mann Adrian

Ingénieurs civils

CSD INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Collaborateur : Daniel Mousse



The Square

Implantation

La nouvelle construction de l'école de santé de Sion prend sa place dans un feu stratégique du site, proche de l'accès principal, elle s'inscrit dans le plan de l'ancien hôpital, elle propose un générateur square, véritable lieu de rencontre en raison et en continuité avec les espaces verts existants à destination des visiteurs et des patients. La nouvelle école de santé équilibre les volumes et les hauteurs existantes, elle valorise et facilite les accès aux espaces publics, sert la cohésion-gardiennage et structure, hauteur, transparence et lumière.

Sa forme d'implantation trouve ses racines dans l'espace extérieur du square clairement défini qui accueille les atria vides, des espaces de détente et de promenade, ainsi que la terrasse du restaurant. Lieu convivial, il centralise des espaces intérieurs et clarifie les accès aux différents bâtiments du site, tout en conservant et en valorisant l'importance symbolique des 2 tours de l'hôpital existant et en offrant une vue sur l'atrium et l'atrium.

Programme

Au rez-de-chaussée s'installent tous les programmes publics: crèche-gardiennage, cuisine, restauration et restaurant, chacun d'eux peut bénéficier d'un accès indépendant. Ils se situent autour d'un foyer générique ouvert accueillant des événements temporaires et équipé d'un escalier menant les étudiants des divers formations aux étages supérieurs dont l'accès se fait selon les besoins horaires.

Les classes de bachelier se positionnent en façades et les couloirs de distribution regardent dans le foyer (cette architecture par un plafond translucide fermé au niveau supérieur de ce programme).

Professeurs, enseignants, ateliers - open space - EPFL et médecine se situent dans les étages supérieurs essentiellement accolés à l'atrium d'enseignants. Ces étages donnent sur une cour intérieure et bénéficient d'un large accès de lumière. La salle de fêtes se situe dans la dernière aile et profite d'une toiture (terrace favorisant la détente).

Protections solaires

La façade se met en forme pour protéger les vitrages du rayonnement direct du soleil grâce à des éléments préfabriqués dont la largeur varie selon l'orientation. Au sud, les éléments protecteurs sont les plus profonds et peuvent accueillir des bancs à plantes qui valorisent et renforcent la présence du square.

Compact et précis, le projet cherche à réunir tous les éléments du site par un axe tour à tour ouvert, fermé, protégé, transparent, économe la terre en réserve pour d'éventuelles extensions ou installations de nouveaux programmes et clarifie les mouvements des véhicules et des piétons, tout en préservant l'image des 2 tours comme image iconique du site.

Structure

Système général

Le projet se développe en plan sur un carré de 50 m de côté. Un système d'axe avec une première portée intermédiaire de 10 m puis une rue 4 m en alignement intérieur, selon l'alignement des tours existantes, la traverse continue. D'une manière générale, le système porteur fait appel à un réseau de poteaux métalliques en béton préfabriqués sur lesquels reposent les dalles plates précontraintes. La porte centrale du carré donne naissance à un puits de lumière dans les étages supérieurs et emène à un patio ouvert de 20 x 20 m. L'ensemble du bâtiment présente une charge au sol par l'axe intérieur d'un rez-de-chaussée permettant également de disposer en sous-sol de locaux secs.

Efforts horizontaux

Deux sages d'escaliers et d'ascenseurs en béton armé jouent le rôle de contreventement, vis-à-vis du système et des efforts horizontaux. Dans les étages intérieurs il est prévu de compléter les contreventements en faisant participer les murs présents en béton armé à la reprise des efforts horizontaux.

Système porteur sur l'axe

L'axe implanté dans le sous-sol du bâtiment se voit surmonté d'une structure de 6 niveaux. Sa surface, en plan de 50000 m² sous étage à mettre en œuvre un voile porteur précontraint, sur une hauteur de trois niveaux (1, 2, 3), met en œuvre la trame constructive du bâtiment et emène selon la plus grande portée (L/20). Ce système porteur est intégré au découpage des locaux présente une grande inertie tout en étant parfaitement adapté à la reprise des très importantes charges verticales représentées par la présence des 6 niveaux de dalle.

Dalles

La portée de rive de 10m impose de recourir à la mise en œuvre de dalles précontraintes qui se prolongent vers le patio intérieur par l'intermédiaire d'un porte-à-faux. Les sites de dalles en façades se prolongent vers l'extérieur par l'intermédiaire des consoles latérales, pour jouer le rôle de pare-soleil horizontal.

Taille du plan

Le patio intérieur se voit flanqué d'une toiture composée de poutres courbes préfabriquées en béton précontraint. Elles sont disposées en site ou porte-à-faux sur le voile (1, 2, 3) niveau des voiles - drapeaux -.

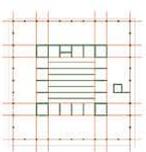
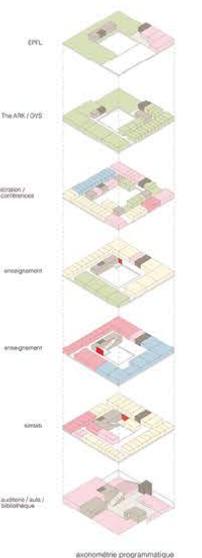
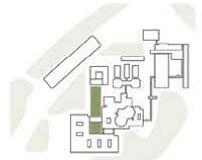


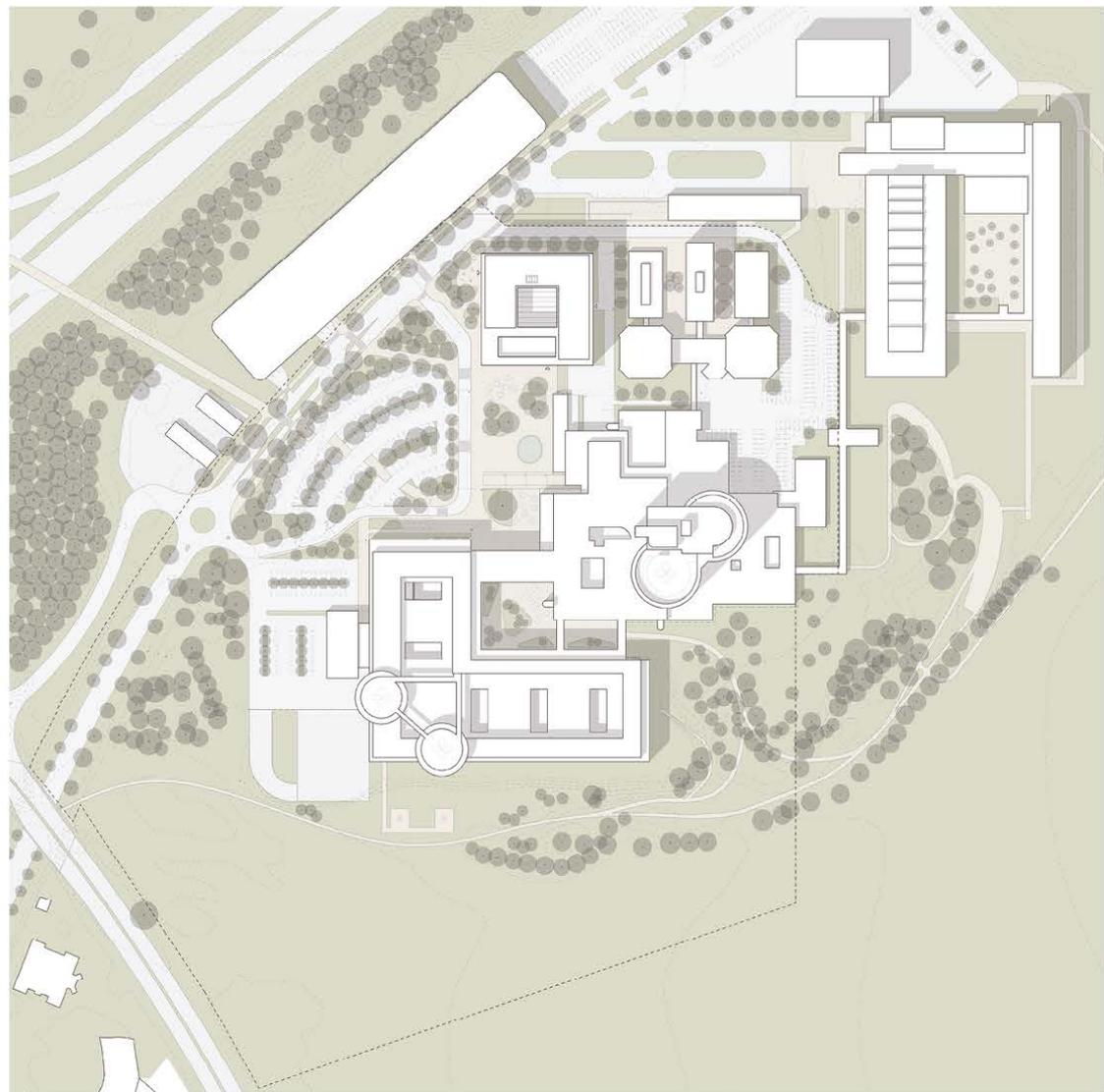
schéma structuré en plan



schéma structuré en coupe



axonométrie programmatique



plan de situation 1:1000



élévation ouest 1/200

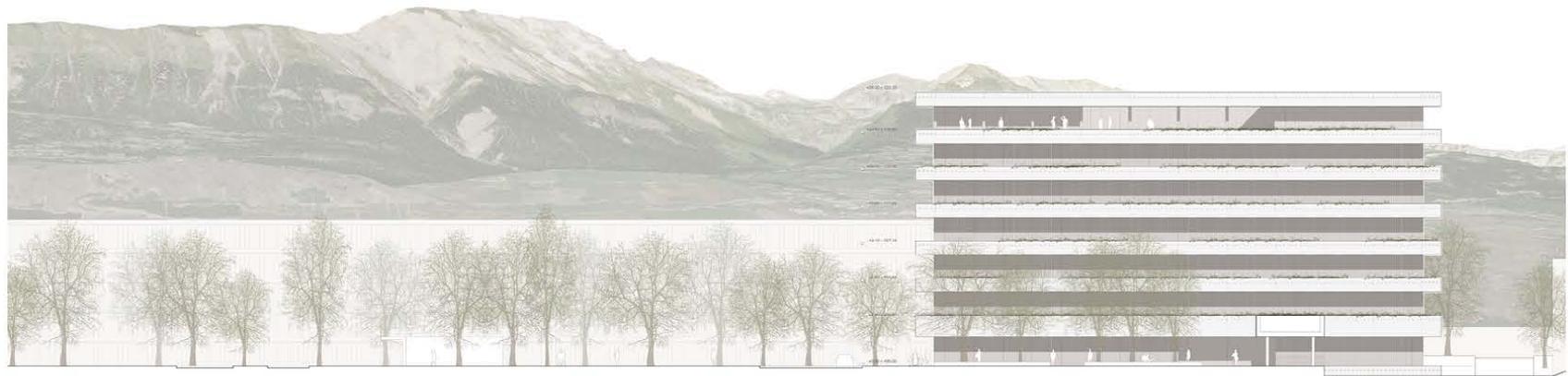
THE SQUARE



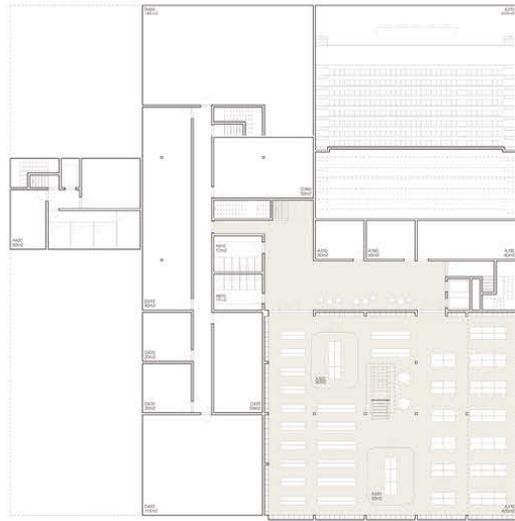
plan 6^{ème} étage 1:200



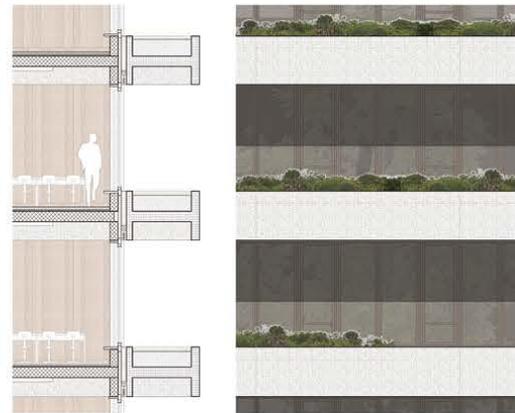
vue de l'entrée



élévation sud 1:200

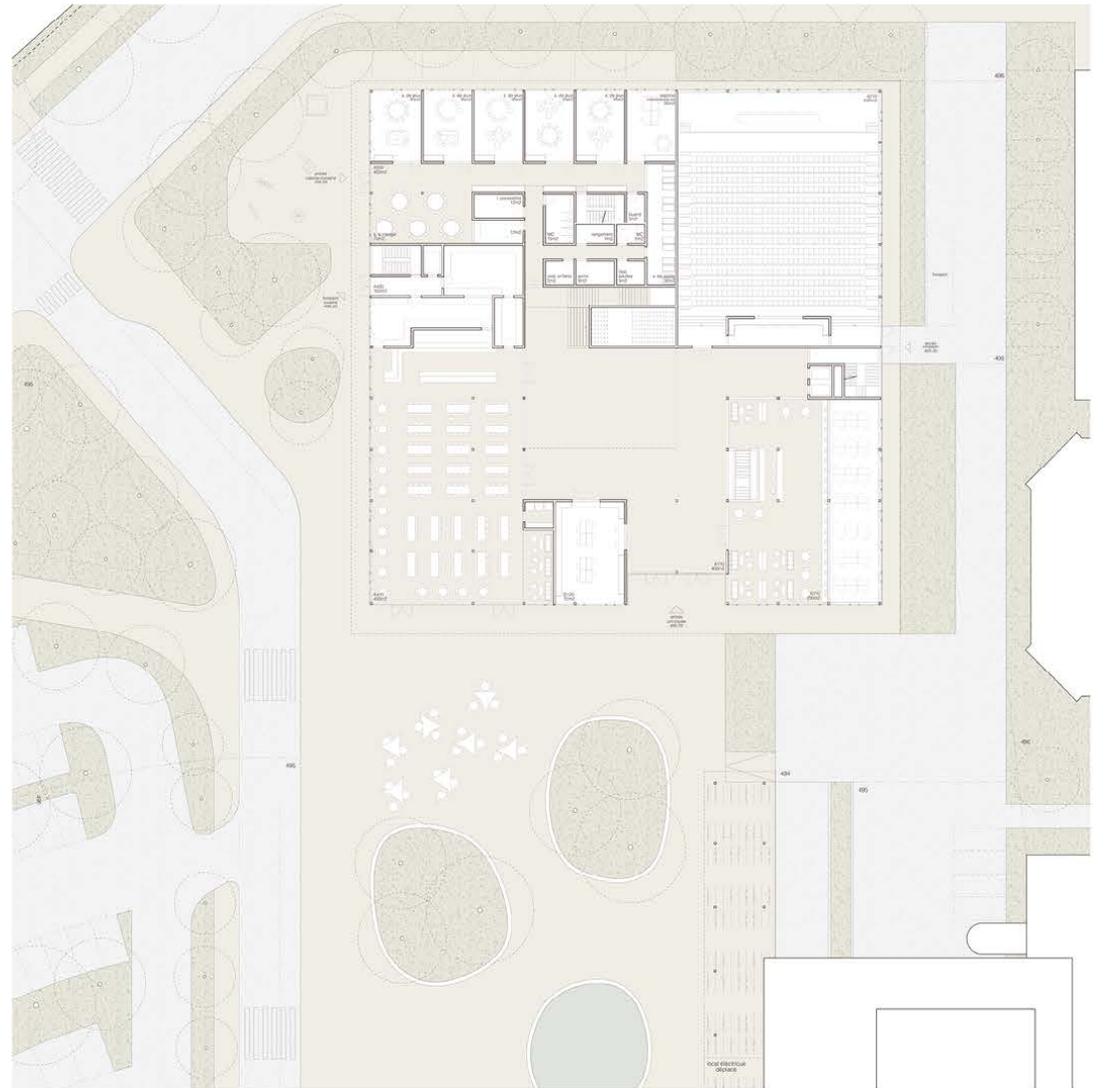


plan sous-sol 1:200



coupe 1:50

façade 1:50



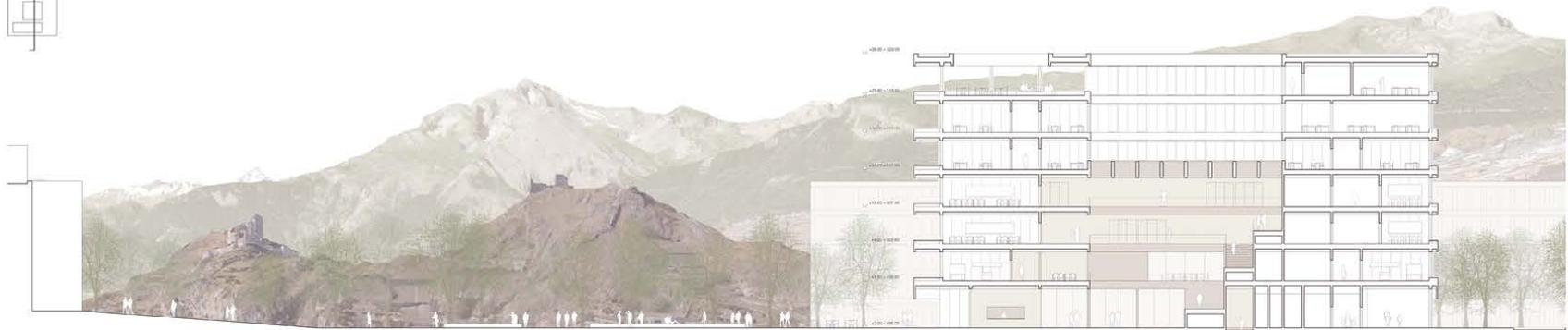
plan rez 1:200



plan 1^{er} étage 1:200



plan 2^{ème} étage 1:200



coupe à 1:200

THE SQUARE

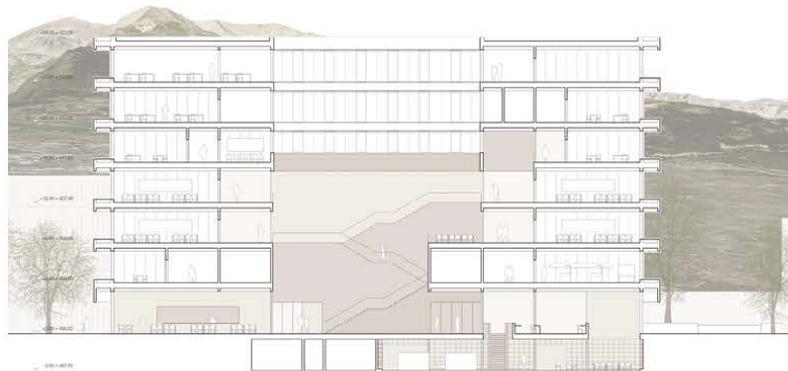
CONCOURS DE PROJETS
«HES-SO VALAIS/WALLIS CAMPUS PÔLE SANTE À SION»
PROJET N°19 THE SQUARE



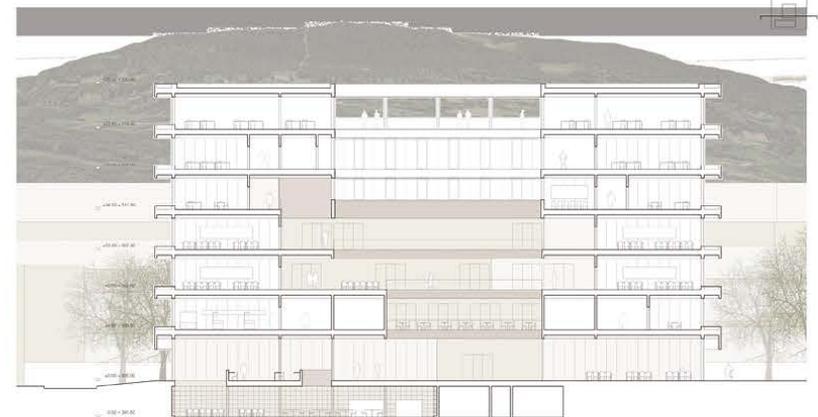
plan 3^{ème} étage 1:200



vue du foyer



coupe b 1:200



coupe c 1:200

THE SQUARE

3^e RANG – 3^e PRIX, PROJET N°15 SYNAPSE

FRES ARCHITECTES LAB, THÔNEX, GENÈVE

STRUCTURAME, GENÈVE

Le bâtiment cylindrique sur 4 niveaux, situé dans la césure paysagère est une forme clairement pavillonnaire, autoréférentielle avec des relations fortes avec la nature qui s'installe tout autour.

Le bâtiment circulaire perforé avec 7 patios semble schématique comme forme platonique pure mais montre dans l'organisation des plans orthogonaux avec une certaine richesse spatiale.

La façade principale s'adresse dans toutes les directions avec des multiples accès qui sont partiellement légèrement encaissés dans le sol. L'entrée principale se trouve au nord en lien clair avec le point de gravité du site hospitalière totale.

Le programme du bâtiment est organisé en secteurs, chacun accueillant une entité programmatique qui s'ouvre sur des patios plutôt introvertis qui deviennent des espaces de concentration.

Entre ces secteurs se développent des espaces informels généreux de distribution ouverts sur l'extérieur et le patio central.

Au rez-de-chaussée, les espaces plus publics sont rassemblés en un espace libre et fluide. L'enseignement et les bureaux se trouvent dans les étages organisés le long de quatre axes parallèles. Les distributions et la typologie du plan permettent une certaine flexibilité.

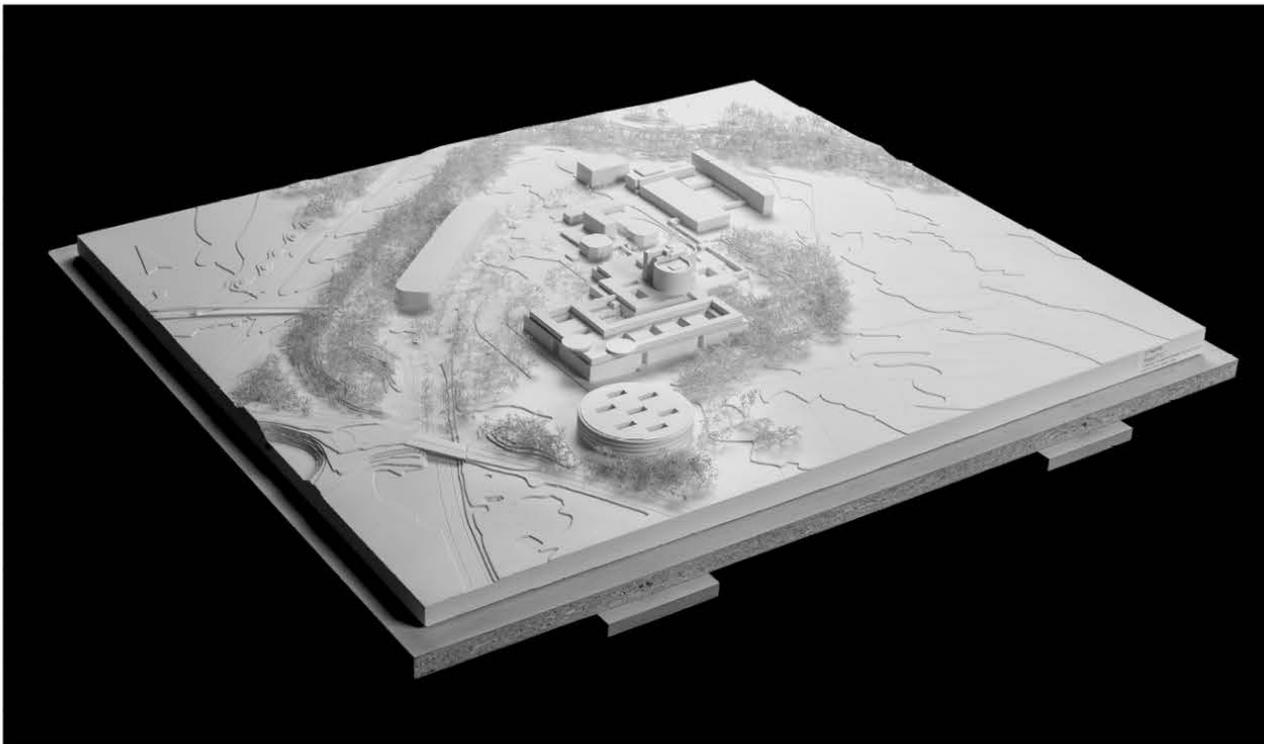
Pour chercher la lumière sur le contour du cercle, les locaux ont ici souvent des proportions trop étroites/allongés ou trop triangulaire.

La structure proposée en béton-bois avec des noyaux de contreventement est performante et permet des mutations futures ; il y règne une atmosphère à la fois luxuriante et modeste. Un agrandissement futur semble réalisable en forme pavillonnaire proche.

L'identité du bâtiment est forte et reprend le langage des cylindres, déjà existant dans l'ensemble de l'hôpital et le renforce. Malheureusement les patios de trop petite taille qui perforent le large galet avec la hauteur de 4 niveaux, n'arrivent pas à éclairer d'une manière convaincante jusqu'aux étages plus bas.

La conception du bâtiment intègre partiellement les principes du développement durable. Le volume du projet, supérieur d'environ 26% en regard de la moyenne, est considéré de particulièrement généreux. Son facteur de forme d'environ 0.75 le fait appartenir à la famille des propositions compactes.

La consommation d'énergie grise en rapport avec cette réalisation serait dans la moyenne, profitant d'un volume compact, certes de façades fortement vitrées, d'une toiture en béton et de l'utilisation importante du bois.



N°15 SYNAPSE

Architectes

FRES ARCHITECTES LAB, THÔNEX, GENÈVE

Collaborateurs : Martin Camara Sara, Gravier
Laurent, Marillaud Nicolas, Pradines Bérangère,
Vandewalle François

Ingénieurs civils

STRUCTURAME, GENÈVE



HES-SO VALAIS - CAMPUS PÔLE SANTÉ À SION

L'état de l'édifice implique la construction d'un nouveau Campus Santé sur la site de l'ancien de Valais à Sion. C'est l'occasion de réfléchir sur la manière de concevoir un bâtiment universitaire d'aujourd'hui et de demain.

Le projet s'inscrit dans la logique programmatique de la santé. Il vise à créer un lieu de vie et de travail pour les professionnels de la santé et les étudiants, tout en intégrant les enjeux de la transition écologique et de la résilience.



UN BÂTIMENT DANS UN PARC. Le bâtiment s'insère dans la structure végétale du campus. La forme circulaire s'intègre au paysage et offre des orientations multiples vers la nature.

APPROCHE PAYSAGÈRE: ARCHITECTURE VERSUS NATURE. La construction du nouveau Campus Santé s'inscrit dans une logique paysagère qui vise à intégrer le bâtiment dans son environnement.



ACCÈS. Le projet s'intègre au réseau des circulations du campus. Il protège les promeneses pédestres en évitant de perturber les flux existants.

APPROCHE PROGRAMMATIQUE: DEMANDE VERSUS PRODIGE. L'organisation programmatique de l'édifice est le résultat d'un dialogue entre les différents acteurs du projet.

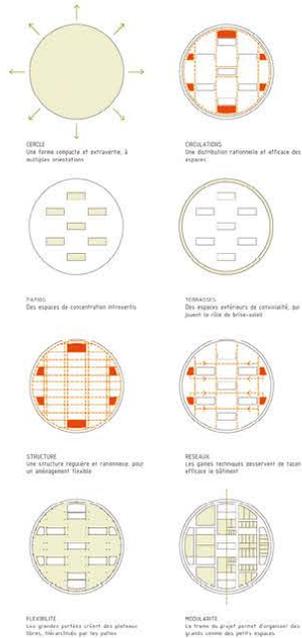
APPROCHE CONSTRUCTIVE: BÉTON ET BOIS. Le choix des matériaux de construction est dicté par des critères de durabilité et d'esthétique.



ARRIVÉE DEPUIS LES PROMENADES



PLAN DE MASSE - échelle 1/3000



ADROUVE ÉNERGÉTIQUE UNE RÉVOLUTION

La démarche environnementale est un paramètre qui doit être intégré dès les premières phases de conception de tout bâtiment. Le nouveau Campus Santé de Sion, envisagé au point de vue énergétique et environnemental, se situe à l'avant-garde de ce mouvement de rupture à 2000 mètres, grâce à l'intégration des concepts suivants: architecture, habitat et énergétique.

Conception et architecture de l'habitat
Les 4 entités du programme sont réunies dans un bâtiment compact, qui minimise les déperditions de chaleur et maximise l'efficacité énergétique. L'orientation du bâtiment est optimale et l'architecture est pensée pour être traversée par des rayons de parti-traversants. La toiture est végétalisée et isolée avec matériaux naturels.

Éclairage naturel
Un bon éclairage naturel est obtenu grâce à une orientation et à une architecture qui favorisent l'entrée de la lumière. Les locaux d'enseignement, les bureaux et les salles de conférence sont éclairés naturellement grâce à une série de 3 mètres de hauts et de larges vitres orientées vers le sud.

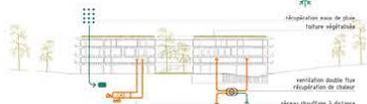
Ventilation des locaux
Un système d'aération douce avec échangeurs de chaleur réchauffe l'air entrant, minimise les pertes de chaleur et assure un confort optimal.

Le bâtiment permet une ventilation naturelle croisée particulièrement efficace entre parties, en été et à la nuit, quand le recours à des moyens mécaniques n'est pas nécessaire.

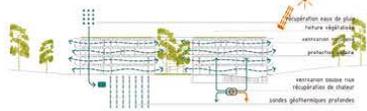
Éclairage au chaud
Les principes architecturaux visent à privilégier la ventilation naturelle et utiliser au mieux le rayonnement solaire. Plus précisément, naturelle la température avec un air pré-chauffé par l'habitat.

Éclairage au chaud
L'objectif est de réduire la consommation d'énergie et de réduire les coûts de chauffage et de refroidissement.

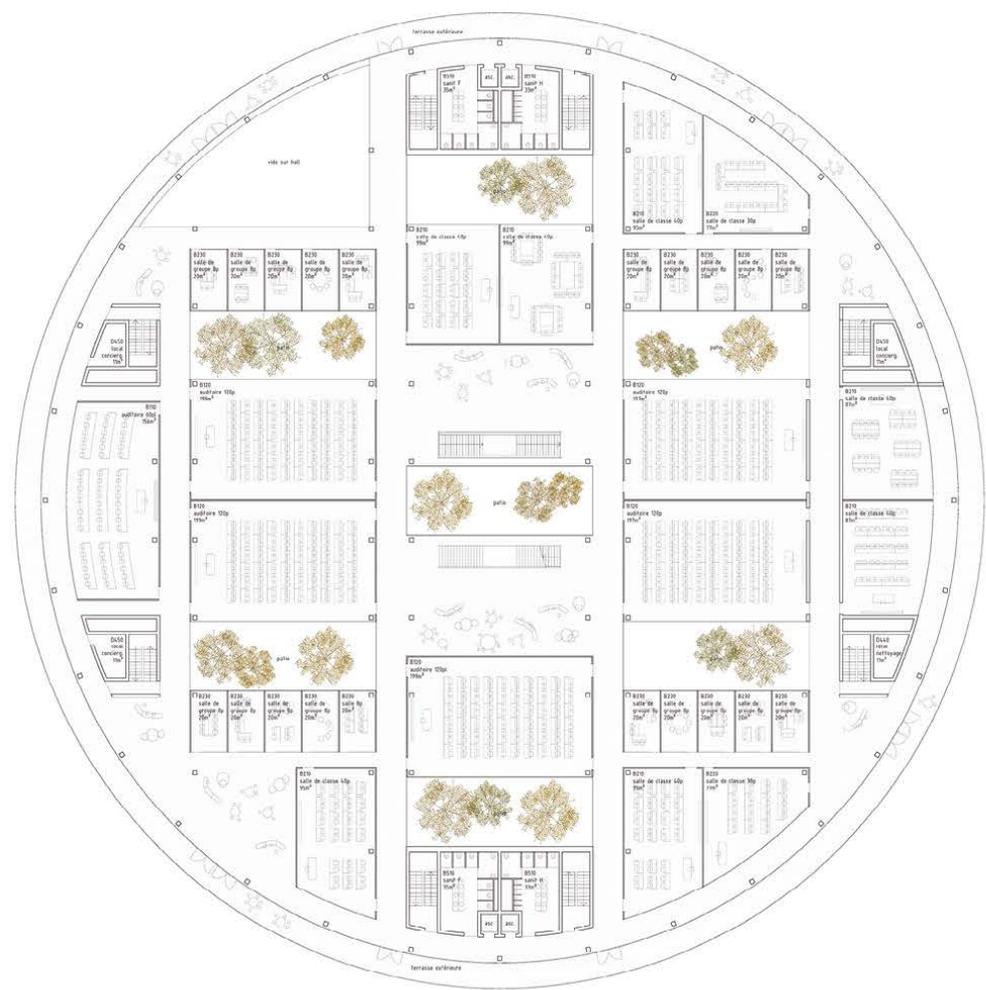
Le projet de ces salles permet de réaliser un bâtiment respectueux de son environnement et qui a une capacité maximale à assurer le confort de ses usagers.



CONCEPT ÉNERGÉTIQUE - HIVER échelle 1/1000

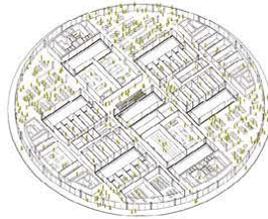


CONCEPT ÉNERGÉTIQUE - ÉTÉ échelle 1/1000

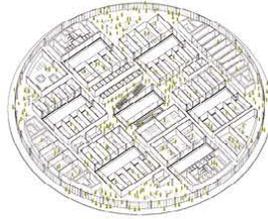


PLAN NIVEAU 1 échelle 1/200

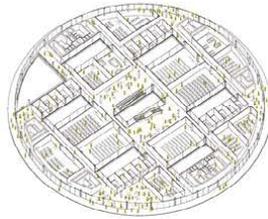




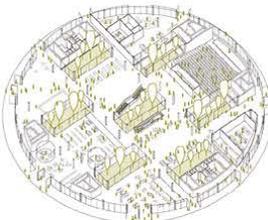
niveau 3
administration, bureaux des professeurs/assistants, open-space.



niveau 2
salles et bureaux des professeurs/assistants.

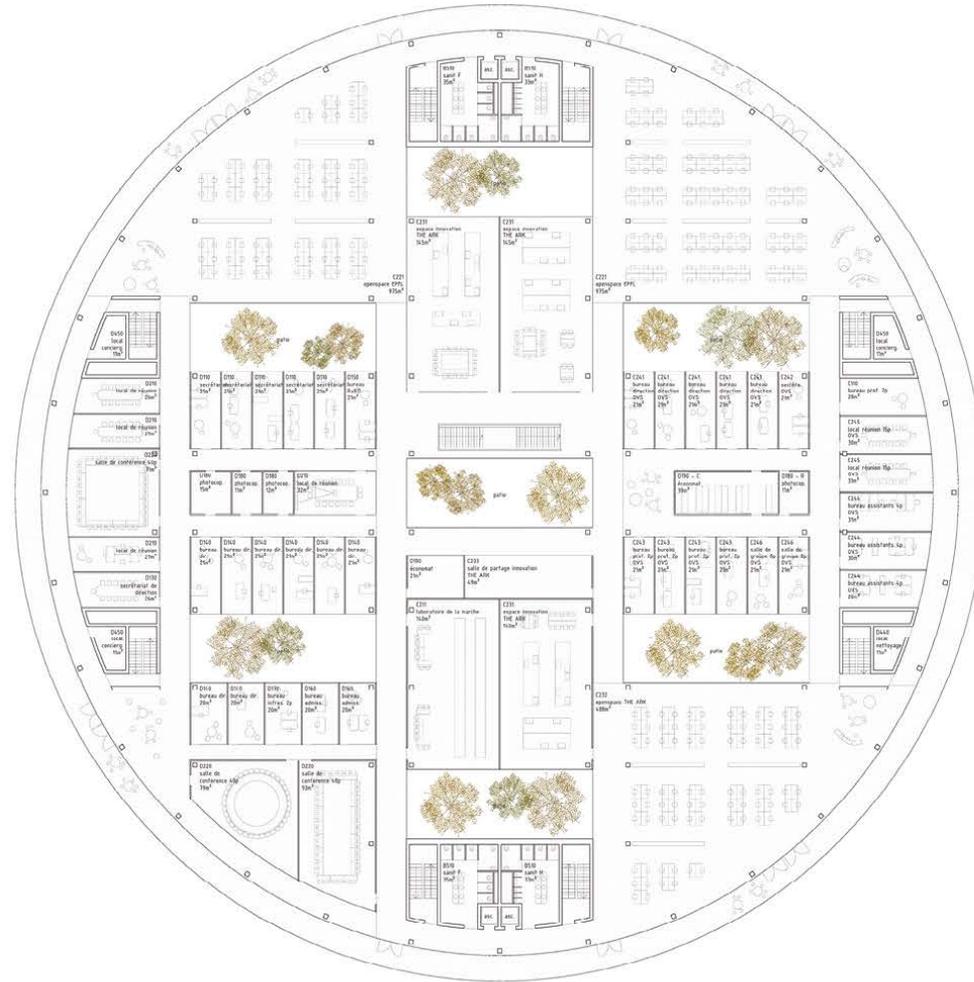


niveau 1
salles d'enseignement.



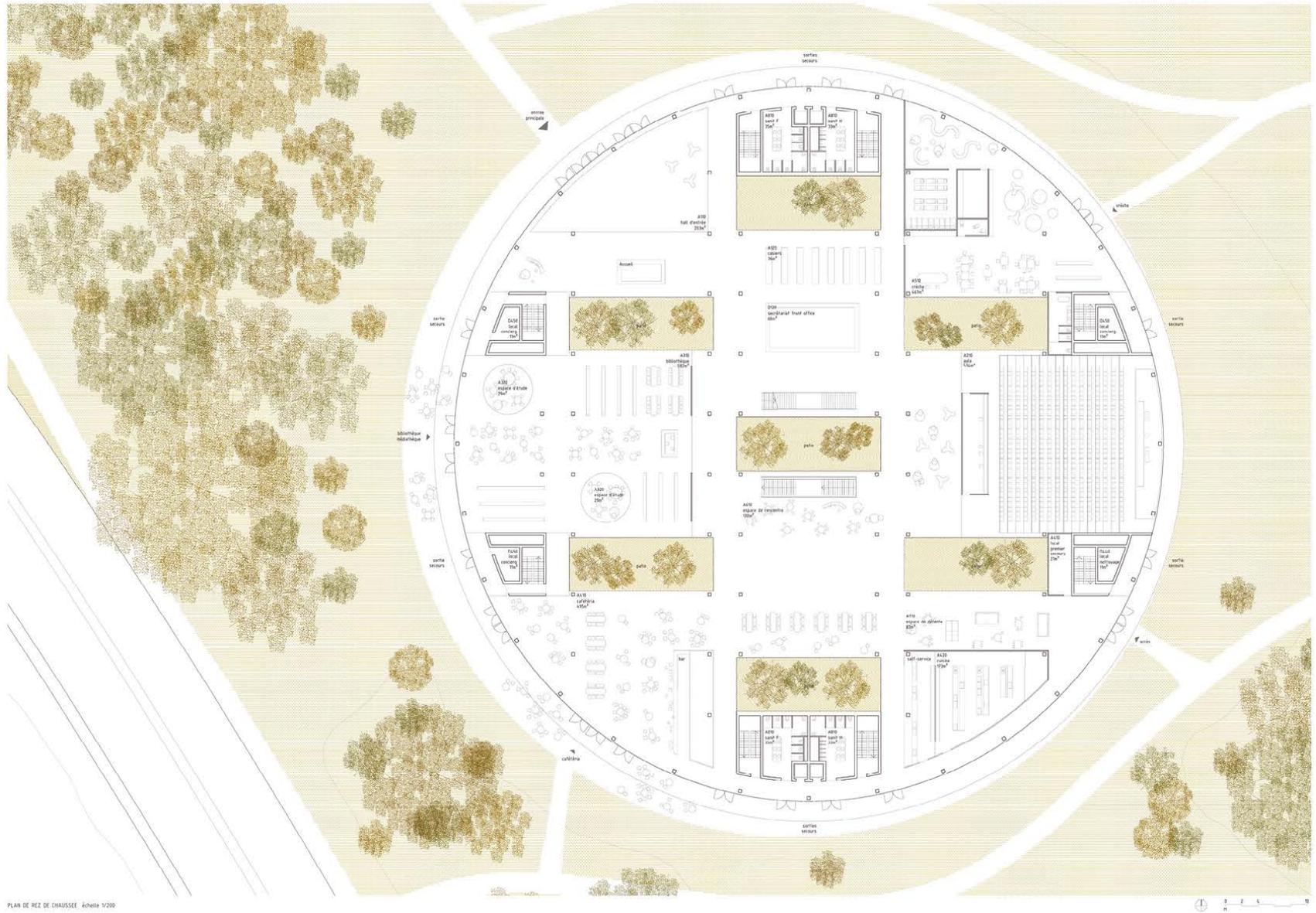
Niveau 0
hall, accès, circulation, réception et LPT/SLC.

AXONOMETRIE ÉCLATÉE

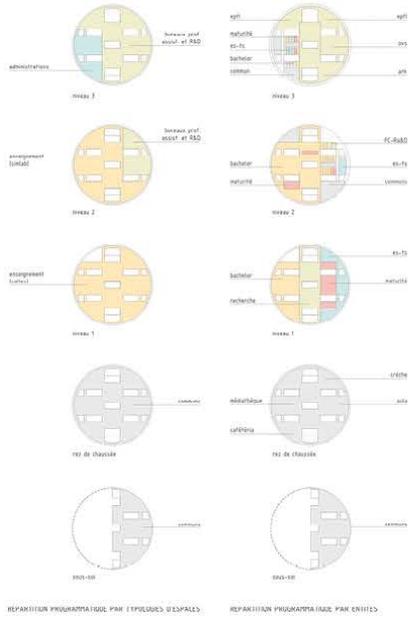


PLAN NIVEAU 3 - échelle 1/200





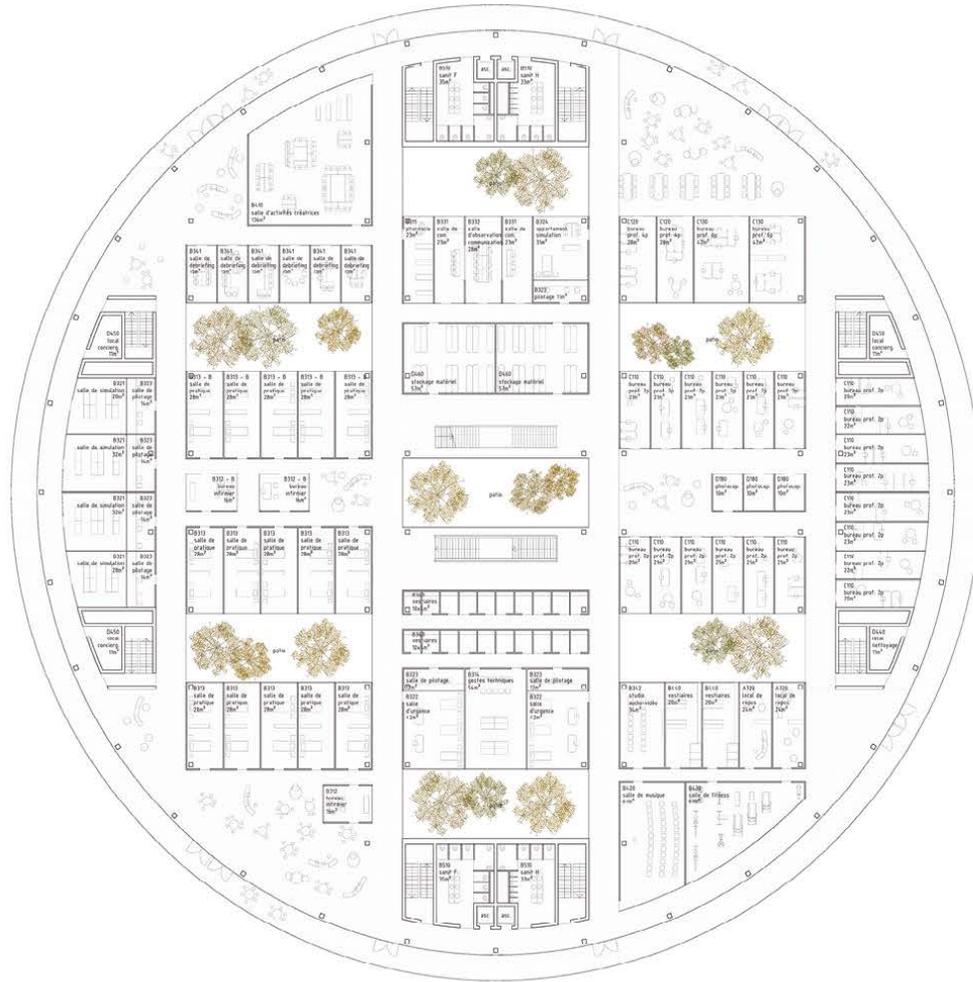
PLAN DE REZ DE CHAUSSEE échelle 1/200



PLAN DE SOUS-SOL échelle 1/500



PLAN NIVEAU 2 échelle 1/200



4^e RANG – 4^e PRIX, PROJET N°39 TRIYÒ

MATEI AGARICI ARCHITECTES, GENÈVE

RATIO BOIS & 2M INGÉNIERIE CIVILE SA, CUARNY

Le projet propose une implantation au nord du périmètre, «tendu» entre les différents bâtiments. Il se réfère aux géométries de son contexte immédiat, en répondant par un volume composé de 3 «blocs».

Le bâtiment s'exprime comme un volume composé, avec trois corps dont deux à hauteurs égales et un qui les dépasse de 2 étages. Les deux entités plus basses se veulent plus en rapport avec le parking et l'entrée de l'hôpital et une se référant clairement aux unités centrales. La face ouest «concave» accompagne habilement les visiteurs depuis le parking à l'entrée de la HES et de l'hôpital. Cette promenade est accompagnée par une arcade. D'autres retraits de rez-de-chaussée créent les différentes entrées, permettant à desservir les trois unités fonctionnelles publiques du rez-de-chaussée. Une place du campus offre une respiration bienvenue au sein d'un site qui se voit densifié de manière importante. Au rez-de-chaussée se situent les trois fonctions publiques correspondant aux trois «blocs» de la composition du complexe ; au sud le restaurant-café vers la place du campus, au nord-est la grande aula en gradins, et au nord-ouest la médiathèque. Dans le triangle de jonction des trois volumes est disposé un grand vide avec un escalier hélicoïdal généreux qui désert les étages publics jusqu'au 3^e niveau. Chaque bloc est « perforé » d'un patio qui illumine et la partie centrale, les circulations et certains locaux orientés vers ces vides intérieurs. Les espaces de rencontre, de travail libre et de délasserment sont principalement disposés autour de l'escalier central, avec la question si leur nombre est suffisant. Au 4^e étage s'interrompt l'escalier majeur et le vide. Dès cet étage sont disposés les fonctions plus internes et administratives. La crèche est disposée au 5^e étage, avec une généreuse terrasse en toiture. Son accessibilité par un seul ascenseur et des escaliers de secours ne semble pas convaincante. La terrasse pour la crèche comme espace extérieur unique est discutée de manière controversée au sein du jury. Tous les étages disposent d'une coursive faisant office de dispositif de chemin de fuites.

La situation volontairement contrainte proposée limite le potentiel d'extension tant pour la HES que pour la partie des fonctions centrales de l'hôpital. La qualité qui en résulte sont de grands espaces de réserve au sud et à l'ouest de l'hôpital et

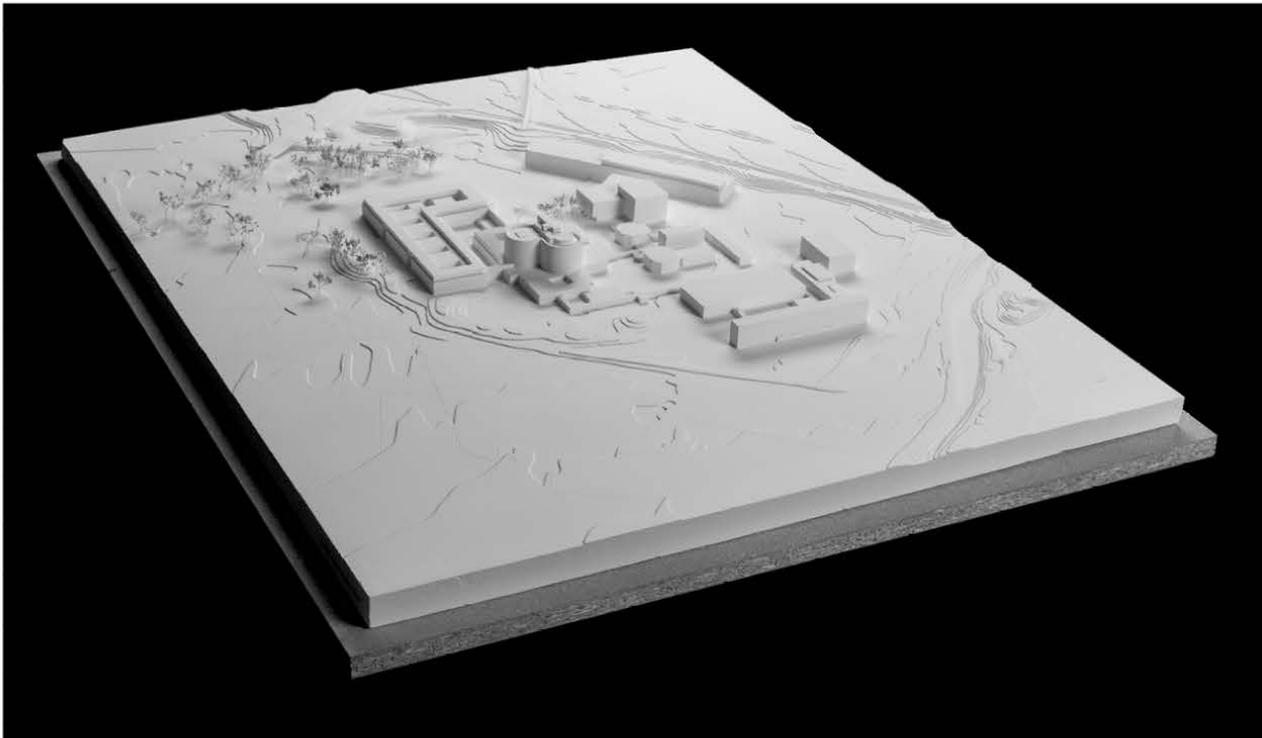
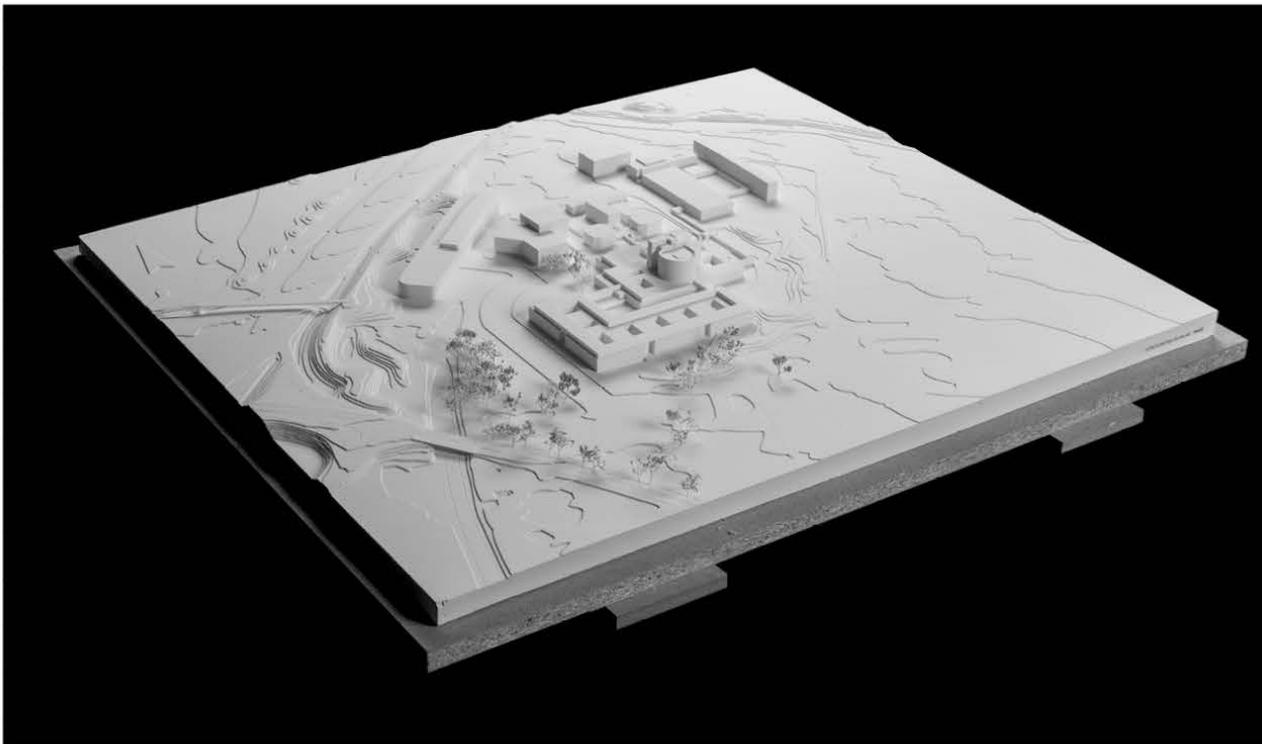
de sa future extension. La suppression d'environ 115 places de parcs n'est pas compensée dans le cadre du projet. La sortie de service (logistique) actuelle semble être modifiée et nécessiterait une attention particulière dans un futur développement de projet. Le projet est conçu en construction bois-béton. Le système porteur en piliers et sommiers bois est complété par des dalles mixtes bois-béton. Des portées allant jusqu'à 12m sont certes importantes mais offrent une grande flexibilité dans l'organisation des plans.

Si les auteurs font preuve d'une grande rigueur dans la mise en place de leur système structurel et constructif sur le plan type, les transitions entre la typologie des étages supérieurs et inférieurs n'est pas encore maîtrisée, avec des problèmes de transferts des descentes de charges importantes dans la partie centrale du bâtiment.

La façade est constituée par des piliers, sommiers et fenêtres en bois, bien protégés par les coursives de secours. La compacité générale du projet laisse présager un coût d'investissement en dessous de la moyenne, même si le développement de façade est relativement important. Les différentes mesures de déplacements de réseaux de fluides et de logistiques doivent se faire par contre dans une zone particulièrement sensible d'un point de vue hospitalier et vont générer des coûts de transferts importants. Le projet offre propose une lecture intéressante du site et du programme. Le jury apprécie la compacité et articulation du projet tout comme sa conception en construction hybride bois et bois-béton. Son expression subit encore quelque peu les contraintes constructives d'une réalisation en bois. En même temps il semble qu'au vu de la complexité de trois volumes imbriquées les uns dans les autres le projet arriverait mieux à mettre en valeur ses qualités en étant plus grand.

La proposition présentée a bien intégré les principes du développement durable lors de sa conception et est considérée de bonne de ce point de vue, il pourrait atteindre les principes de la société à 200watts. Le volume du bâtiment est inférieur de 14% par rapport à la moyenne et son facteur de forme de 0.7.

La consommation d'énergie grise pour la construction serait efficace, profitant d'un projet compact, de façades alternant vitrages et parties en bois, d'une toiture en béton et d'une forte utilisation du bois.



N°39 TRIYÒ

Architectes

MATEI AGARICI ARCHITECTES, GENÈVE

Collaborateurs : Matei Agarici, Blanca Alba, Justine Stalport, Luis Mareira, Charis Winslow, Téo Hubmann, Karen Kühn (paysagiste), Ludovic Cettour, Fabio Sicurella (csd), Simon Zangger (stratus)

Ingénieurs civils

RATIO BOIS & 2M INGÉNIERIE CIVILE SA, CUARNY

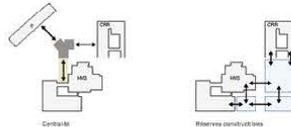
Collaborateurs : Samuel Ballif, Marcel Rechsteiner, Patrick Müller, Charlotte Kunz, Clarence Pittet, Nicolas Perrot, Martin David



Vue extérieure



Plan paysage 1:5000



Centrales Ressources constructives

Site
Le site de l'école prend sa forme à partir des volumes existants du bassin scolaire, se caractérise par une situation en bord d'espace des bâtiments publics existants, orientés selon une même orientation sud-ouest-est.

L'existence de la voirie principale est à conserver, notamment en ce qui concerne les axes principaux de circulation et les axes secondaires, en particulier les axes de circulation de la rue de la Chapelle de Saint-Omer, et de la rue de la Chapelle de Saint-Omer, et de la rue de la Chapelle de Saint-Omer.

Historique
Un établissement hospitalier est un site complexe, qui nécessite une intervention dans un cadre complexe d'histoire, de mémoire, de culture et de gestion, de façon à ce qu'il soit en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

Cette situation d'intervention conduit à préserver des volumes constructifs existants, identifier ceux qui peuvent être réhabilités et ceux qui doivent être détruits, et en son lieu, une habitation moderne et ouverte au monde, qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, et qui est en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

Le programme de la HES SO implique aussi la création de nouveaux volumes, qui s'inscrivent dans le tissu urbain existant, et qui sont en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

Cette situation conduit, en plus, à une intervention qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, et qui est en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

Andamainement bâti
Un espace public, le parc du Campus, est une vaste surface publique de tous genres d'espaces, qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, et qui est en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

Le parc du Campus, est une vaste surface publique de tous genres d'espaces, qui s'inscrit dans le tissu urbain existant, et qui est en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

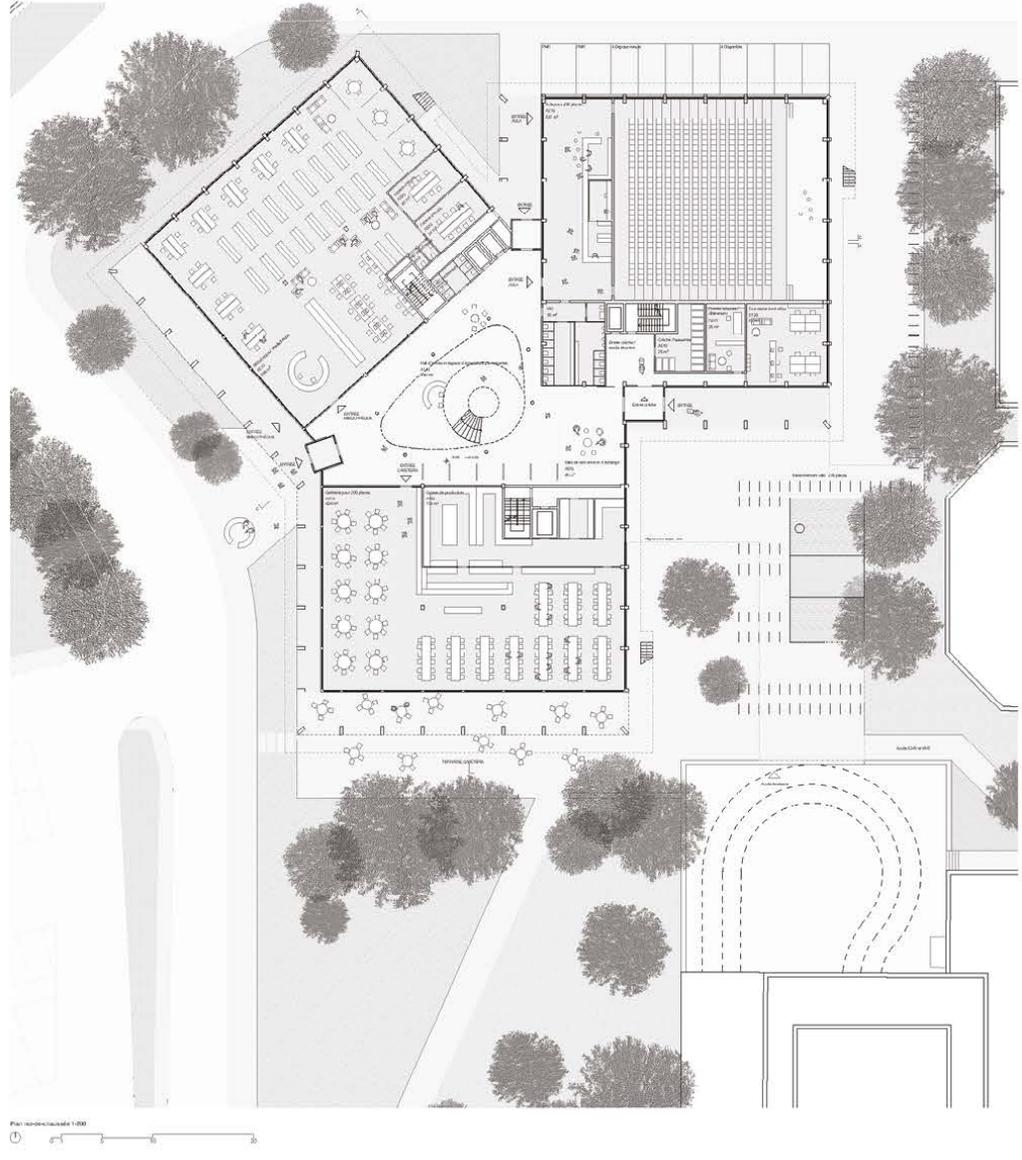
Les plans de l'école, réalisés par le bureau d'architecture TRIYO, ont été conçus en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

Les plans de l'école, réalisés par le bureau d'architecture TRIYO, ont été conçus en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.

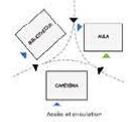
Les plans de l'école, réalisés par le bureau d'architecture TRIYO, ont été conçus en parfaite adéquation avec l'histoire, le lieu et les enjeux du territoire, médicaux, sociaux et éducatifs.



Plan de situation 1:5000



Vue d'intérieur de l'édifice



- ▶ Accès école, étudiants et enseignants
- ▶ Espace d'accueil parents et visiteurs des Parents d'Enfants de la Région
- ▶ Entrée séparée espace accueil enfants
- ▶ Circulation

Programme

Les deux corps de bâtiment, ou flèches du 'Y' en 'Y', accueillent chacun un programme dédié au 1er et 2e degrés. Leur organisation spatiale est structurée autour d'un noyau central commun : la Bibliothèque à l'ouest, le Restaurant au plus visible, le Cafétéria au sud, deux ailes de bureaux (est et ouest) et un espace de réception à l'est et au sud.

Entre ces deux volumes, deux ailes de bureaux sont intégrées et se rejoignent dans un espace central ouvert. Cette disposition permet une visibilité accrue depuis l'extérieur du Campus, et des circulations transversales facilitant les rencontres et le dialogue public. Ces deux volumes sont reliés à la circulation principale par un système de pontons et de passerelles.

Les ailes supérieures accueillent les programmes d'enseignement et de recherche selon une gradation de visibilité, en allant de l'extérieur au plus visible au plus discret. Les volumes de la circulation principale sont reliés à la circulation principale par un système de pontons et de passerelles.

Dans une logique flexible et évolutive des besoins programmatiques, le système structurel est conçu pour offrir des possibilités d'extension, avec des pontons de 120m, permettant une grande adaptabilité de l'édifice. Les pontons sont conçus pour permettre une grande flexibilité d'usage, et il est possible de prévoir, pour une future extension, un engagement sur un même étage sans nécessiter de modifications de structure.

Le corps ouest, placé dans deux étages supplémentaires, accueille au 1er étage les salles d'activités sportives et de loisirs, tandis que les étages supérieurs sont dédiés à des bureaux et à un espace d'accueil pour la bibliothèque, avec des pontons sur le paysage.

Typologie

Le plan, composé de trois possibilités architecturales, s'organise autour d'un espace de circulation vertical central de forme et de taille variables, structurant les déplacements courants. Chaque corps accueille les volumes de la Bibliothèque, de l'ASA et du Cafétéria au 1er et 2e étages, ainsi que des bureaux.

Harmonisant une complexité et une diversité au sein même, le bâtiment adopte un rythme de façade rythmé, avec des hauteurs de 10m, 12m et 15m, et une grande diversité de volumes. Les volumes sont reliés à la circulation principale par un système de pontons et de passerelles.

Les façades sont composées de volumes de 10m, 12m et 15m, et une grande diversité de volumes. Les volumes sont reliés à la circulation principale par un système de pontons et de passerelles.

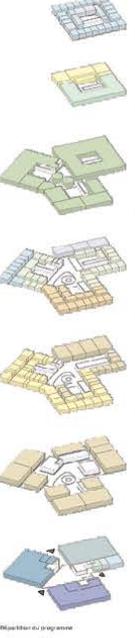
Des courbes arrondies et des volumes contrastés impressionnent par leur diversité et un allègement du caractère public. Les effets d'impact visuel sont accentués par les effets de dénivelé et de contraste.

Le projet, en analysant la topographie des fermes vitales sur le Campus et la Colère, qui coïncident avec les axes de circulation, a permis de concevoir un bâtiment qui s'intègre à son environnement.

Le projet, en analysant la topographie des fermes vitales sur le Campus et la Colère, qui coïncident avec les axes de circulation, a permis de concevoir un bâtiment qui s'intègre à son environnement.

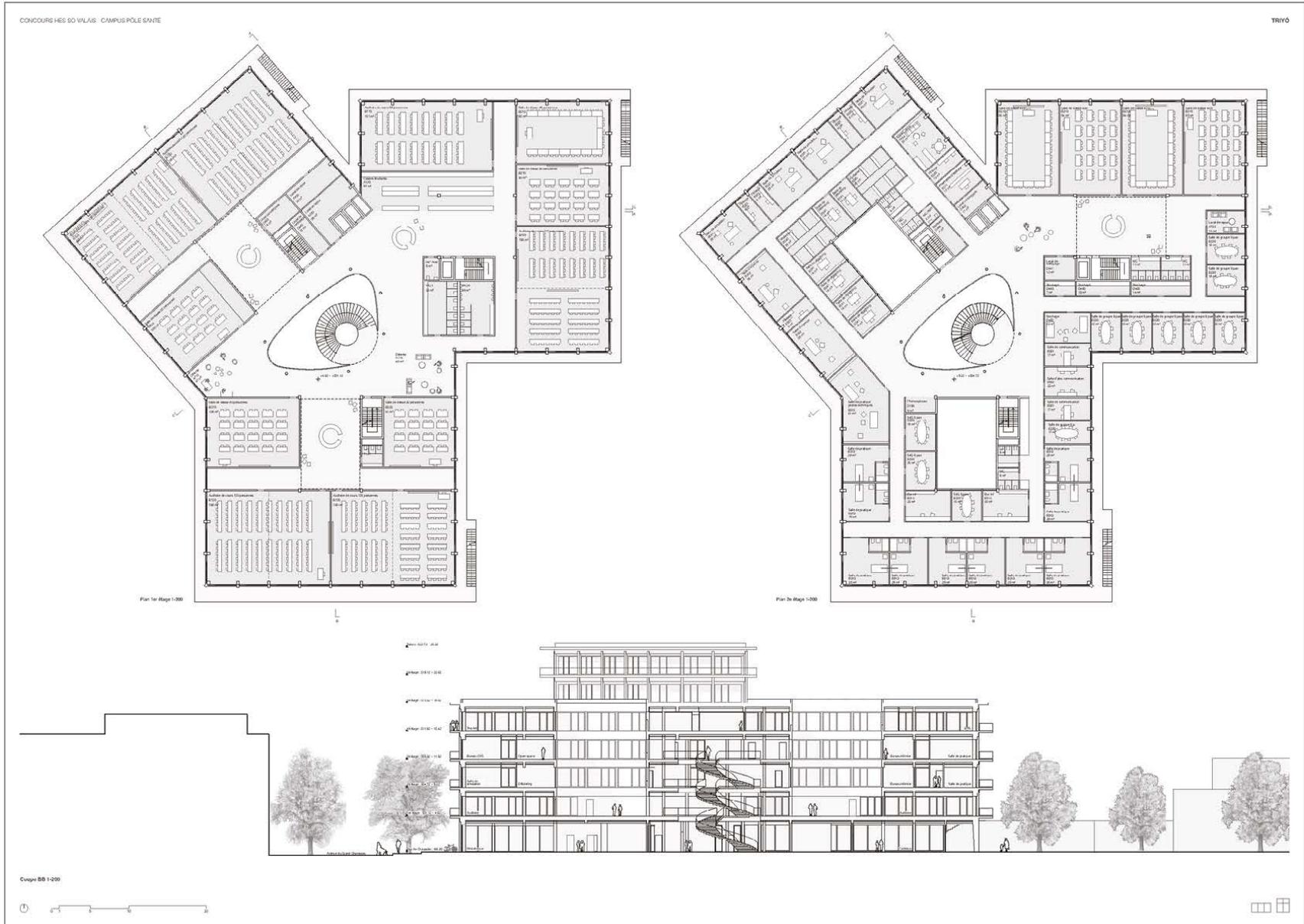
Le projet, en analysant la topographie des fermes vitales sur le Campus et la Colère, qui coïncident avec les axes de circulation, a permis de concevoir un bâtiment qui s'intègre à son environnement.

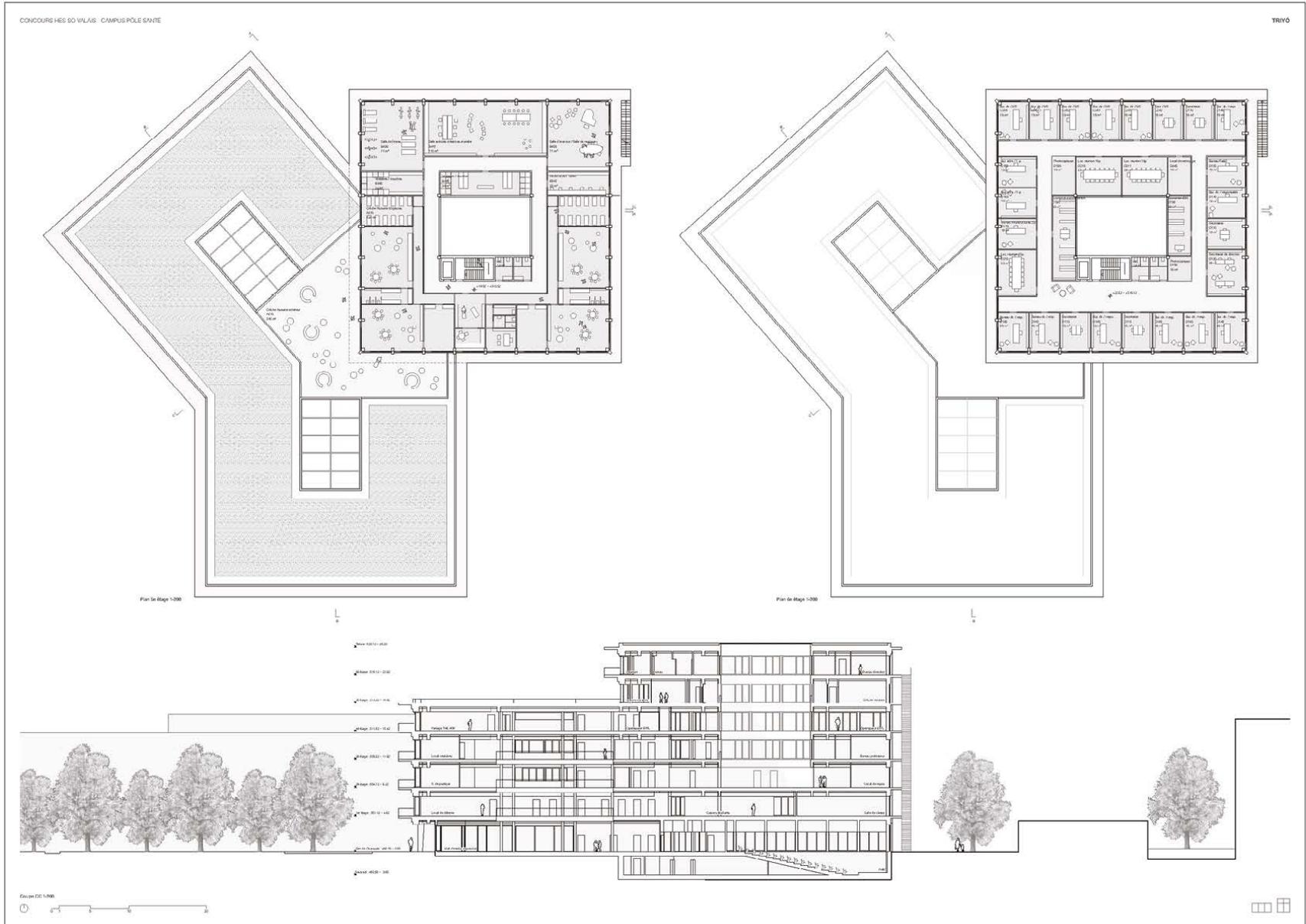
Le projet, en analysant la topographie des fermes vitales sur le Campus et la Colère, qui coïncident avec les axes de circulation, a permis de concevoir un bâtiment qui s'intègre à son environnement.



- D 100 Directeurs et bureaux responsables internes
- B 400 Salles activités loisirs/Bureaux
- A 500 Cafétéria
- C 200 / 200 / 200 Espace innovation/ETI et de l'AVIC
- I 100 BUREAUX BUREAUX, BUREAUX et BUREAUX
- C 200 Bureaux CHUV
- D 100 Salles de conférences et réunions
- B 300 Salles DSD et salles de grande salle
- B 300 Salles CHUV/Bac
- B 10000 Auditoires et salles de classes
- A 200 Salles
- A 100 Bibliothèque / médiathèque
- A 100 Cafétéria / cuisine
- Circulation et communs

Répartition du programme





5^e RANG – 5^e PRIX, PROJET N°40 >K7

ITTEN + BRECHBÜHL SA, LAUSANNE

DANIEL WILLI SA, MONTREUX

Le grand volume relativement bas de 3 niveaux s'inscrit dans la suite logique de la composition du site et semble d'être un membre de la famille du campus. Une nouvelle promenade fluide fait le tour du campus et complet le réseau piéton.

L'entrée du nouveau bâtiment se fait par une grande poche invitante qui permet de s'approcher davantage du centre du corps où se trouve un escalier généreux qui regroupe deux sections dans les étages.

Chaque section est perforée d'un patio circulaire partiellement en contact avec la distribution qui essaient à eux deux d'éclairer les locaux de la partie plus centrale. Malheureusement les vides circulaires des patios semblent de trop petite taille et n'arrivent pas à intégrer de manière convaincante la végétation et le paysage entourant le projet.

Le rez-de-chaussée accueille les fonctions à vocation publique : aula, médiathèque, cafétéria ainsi que la crèche avec une typologie qui est guidée par les échappées visuelles sur le site en diagonale. Le bâtiment laisse les possibilités d'échange avec des espaces collectifs placés au centre et autour des patios. Aux étages se marient les locaux de recherche et d'enseignement.

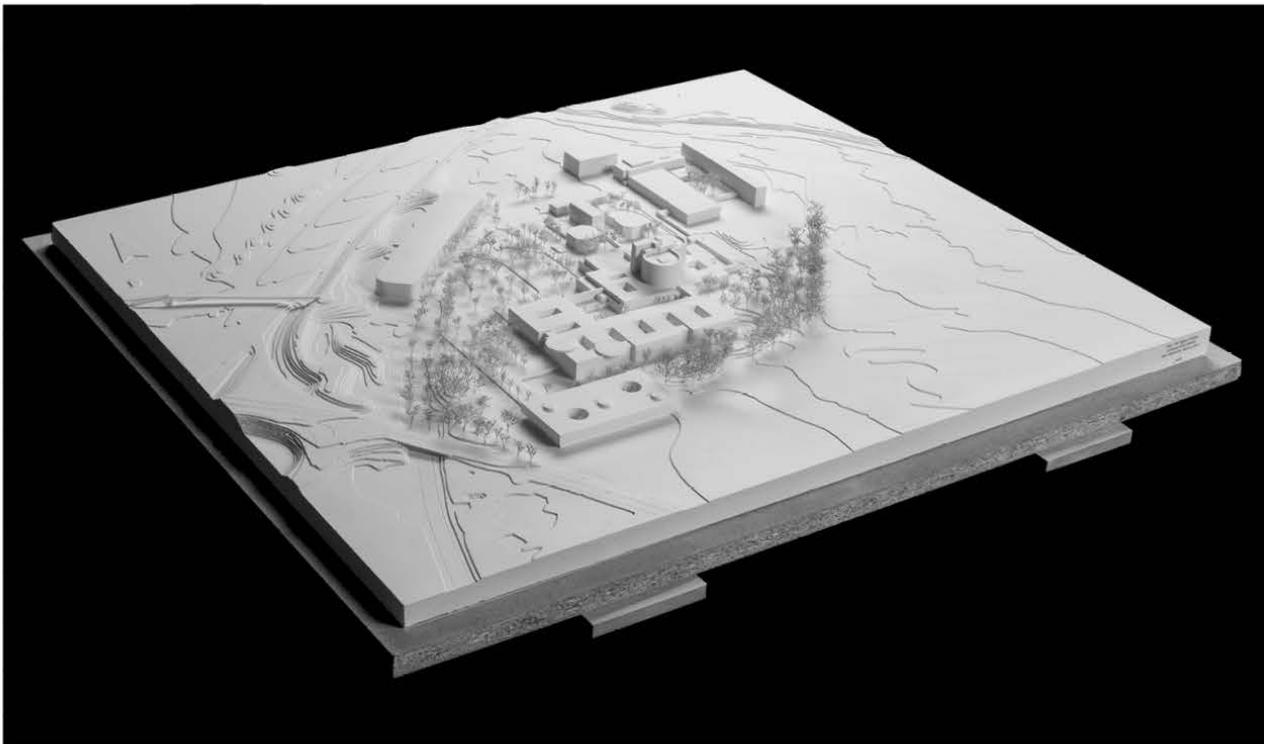
La structure en poteaux dalles de 10 sur 10 mètres est performante ; elle rend l'organisation du plan flexible et permet des mutations intérieures futures.

Les locaux ont des proportions justes et démontrent une certaine flexibilité. La grande surface de verre en façade peut devenir problématique pour des questions climatiques.

Le bâtiment perforé, avec sa forme de contour forte et précise pourrait être l'image d'une certaine légèreté référentielle comme entrée pour tout le site de l'hôpital. Cependant, comme le volume est néanmoins très large, malgré les perforations, il met la luminosité naturelle dans des grandes parties du centre du plan en difficulté.

Le bâtiment a partiellement intégré les principes du développement durable ; il est qualifié de satisfaisant et présente un volume d'environ 10% inférieur à la moyenne ainsi qu'un facteur de forme de 0.9.

La consommation d'énergie grise pour la construction serait considérée d'élévée, en considérant des paramètres de faible compacité, de façades à double peau et d'une toiture en béton.



N°40 >K7

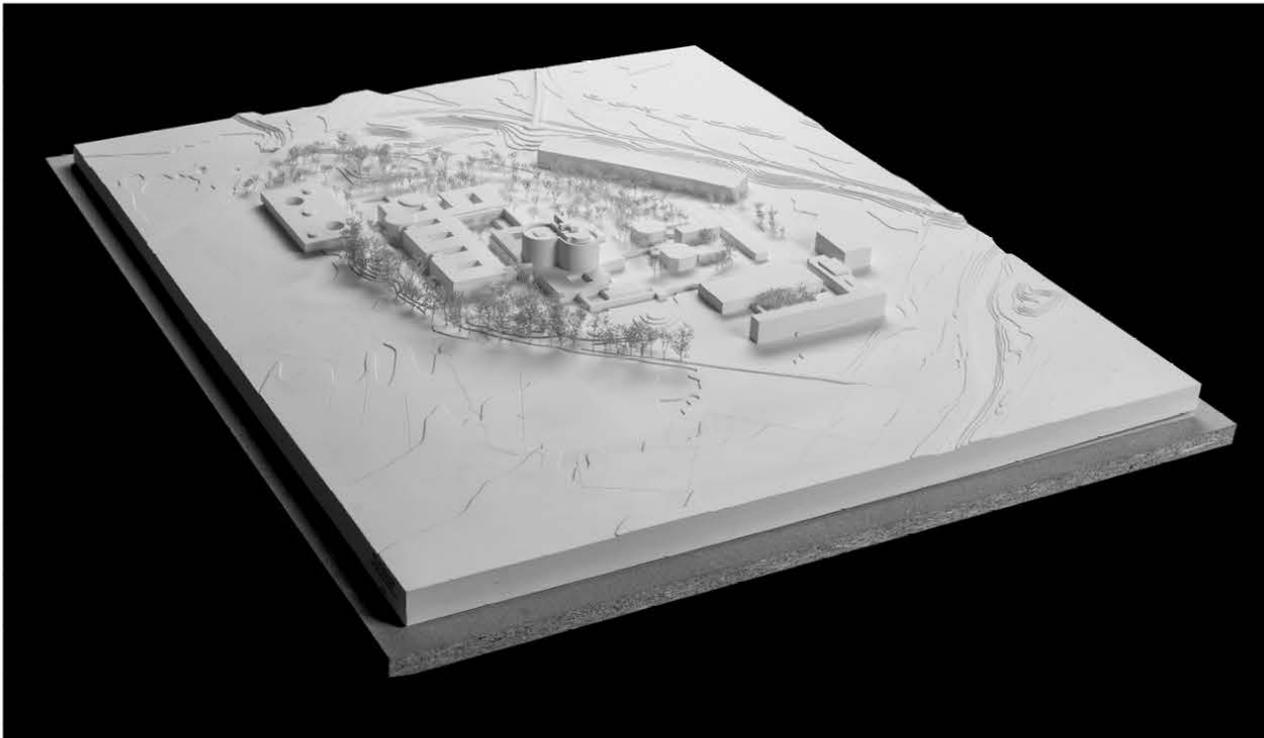
Architectes

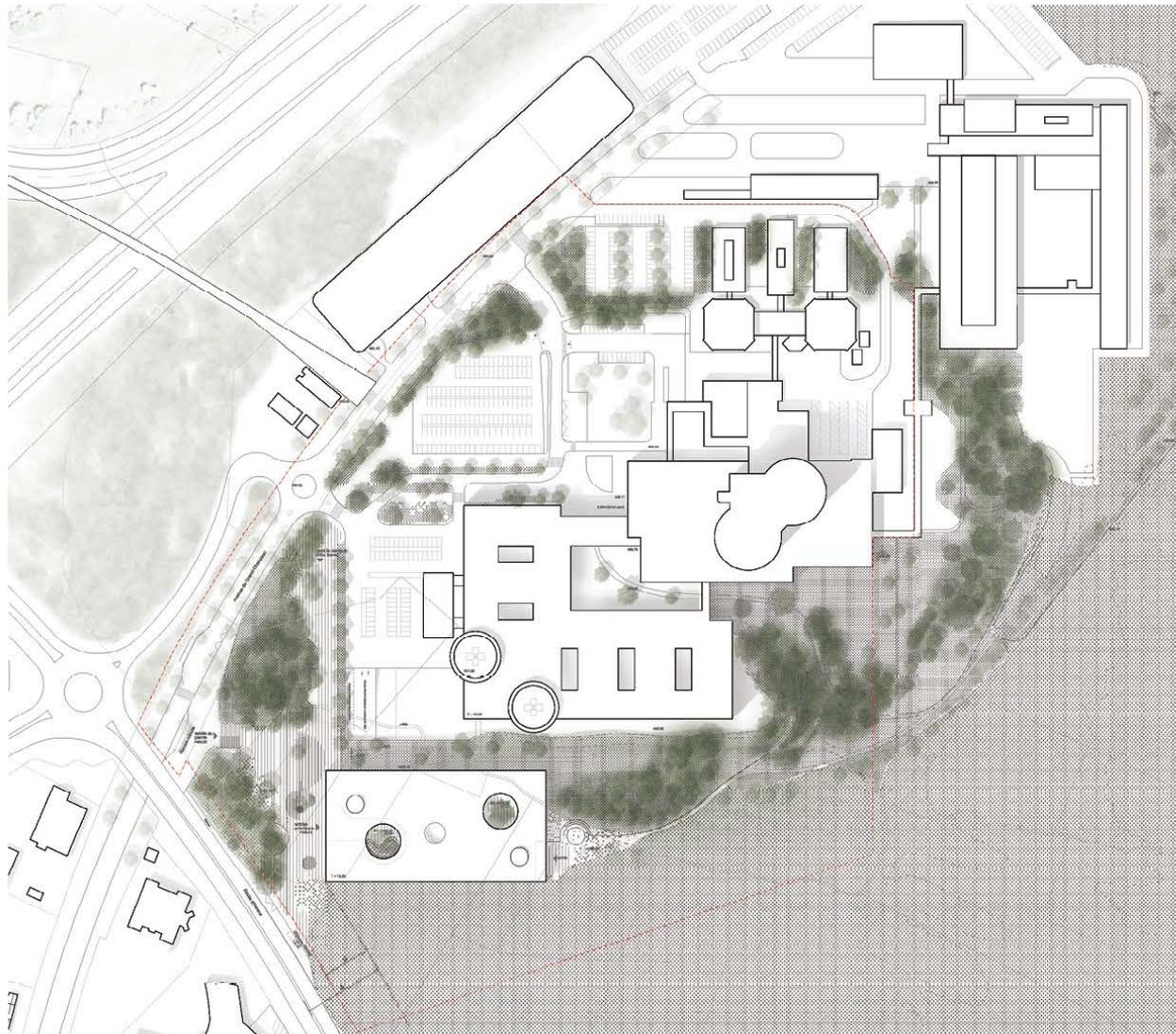
ITTEN + BRECHBÜHL SA. LAUSANNE

Collaborateurs : Alicia Fullana, Laurent Gerbex,
Romain Lovey, Camille Orthlieb, Vassil Kaykov,
Thomas Hottner, Roberto Kossi-Odi, Bao
Phan, Jordi Oriol, Fabio Provenzano

Ingénieurs civils

DANIEL WILLI, MONTREUX





PLAN DE SITE 1:1000

Le nouveau bâtiment du campus pôle santé de Sion est une plateforme emblématique d'échanges de savoir, de pratique et de rencontre autour des métiers de la santé. Ce véritable catalyseur social anime l'ouest du site en bordure de la ceinture verte de la ville de Sion.

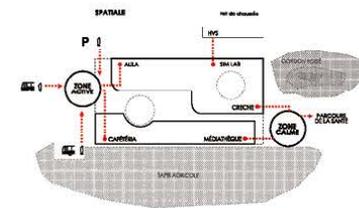
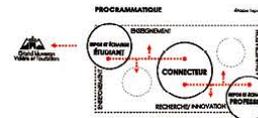
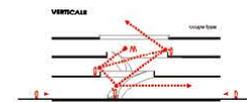
Le projet cherche un langage commun avec les bâtiments déjà présents sur site grâce à son implantation et à sa géométrie. La volumétrie n'entre pas en concurrence avec le bâtiment des lits de l'hôpital qui demeure l'emblème du campus.

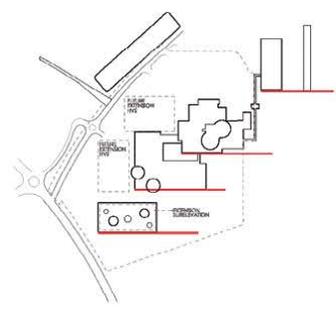
Les accès au site se font depuis une nouvelle adresse. L'accès au bâtiment est ponctué d'un nouveau parvis. Cet accès indépendant est connecté au réseau routier urbain. La fluidité du réseau piéton est assurée par la mise en place d'une nouvelle promenade qui fait le tour du campus.

Le projet s'intègre au sein du cordon bobé qui ceinture le site hospitalier. Une promenade piétonne traverse le bâtiment et complète la boucle de promenade des jardins de l'hôpital. Le bâtiment s'implante entre deux collines. La forme organique des collines influence la géométrie fluide du projet. Son rez-de-chaussée est perméable et accueille les fonctions à vocation publique telle que l'aula, la médiathèque, la cafétéria et la crèche. Aux étages, les locaux de recherche et d'enseignement se mêlent afin d'amplifier les connexions entre ces deux domaines. La disposition du SIMLAB permet une potentielle connection avec le HVS.

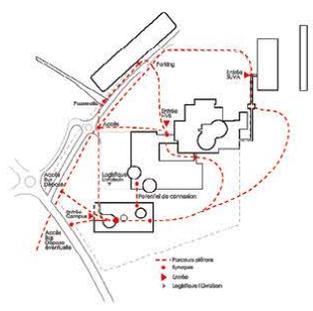
Le bâtiment fonctionne comme un véritable plateforme du savoir, à la fois compact et résilient. Le projet cultive une volonté de maximiser les possibilités d'échanges. Les espaces collectifs sont placés au centre de l'édifice, le long de la distribution. Les vues sur les patios et les échappées visuelles sont mises en scène grâce aux espaces de repos.

CONNECTIVITÉ - TRANVERSALE

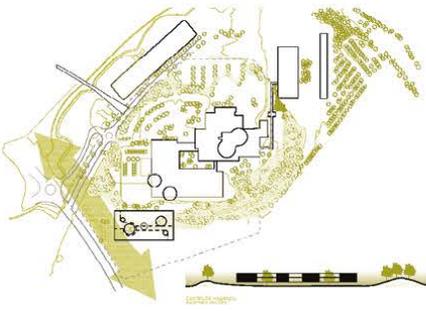




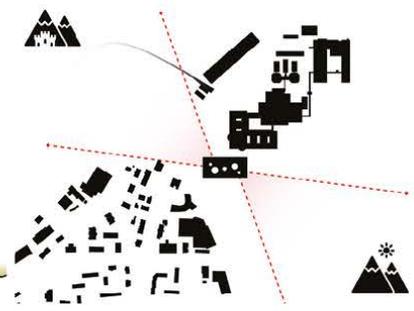
COMPOSITION VOLUMETRIQUE
 Le volume s'inscrit dans la suite logique de la composition du site. Il n'empiète pas sur les futures zones d'extension du HVS.
 Le bâtiment se décline comme un membre de la famille du campus santé tout en signifiant sa vocation de formation et de recherche.



PARCOURS
 Le projet propose de compléter les promenades existantes et de créer deux boucles de dessertes piétonnes sur le campus. Le bâtiment s'implante sur le tracé piéton pour animer le rez-de-chaussée.



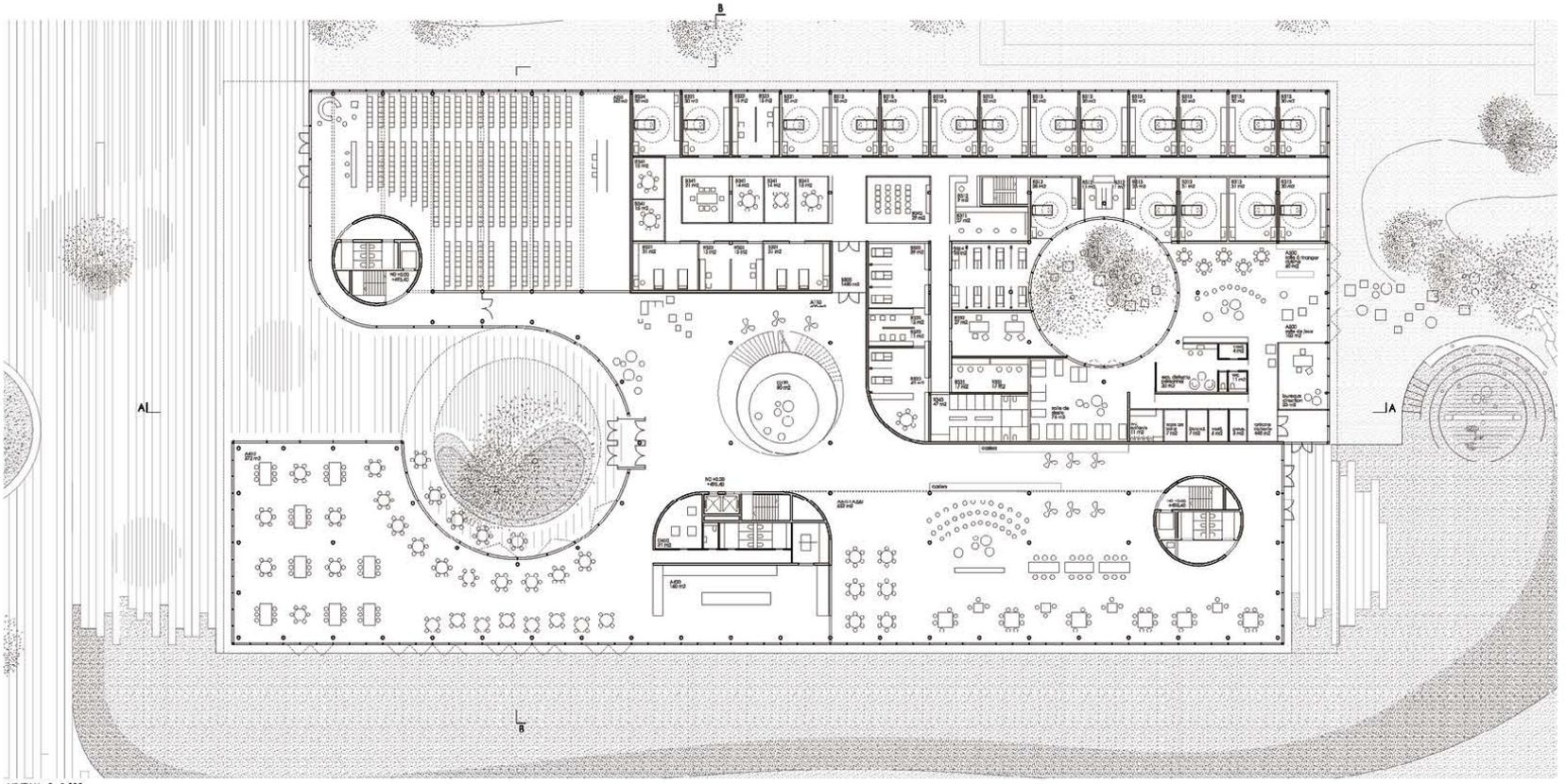
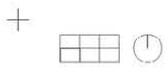
INTEGRATION PAYSAGERE
 Le projet fait partie de l'échappée paysagère qui marque la limite de la ville.
 Il complète la boucle végétale déjà présente sur site et intègre la végétation au sein de son volume.



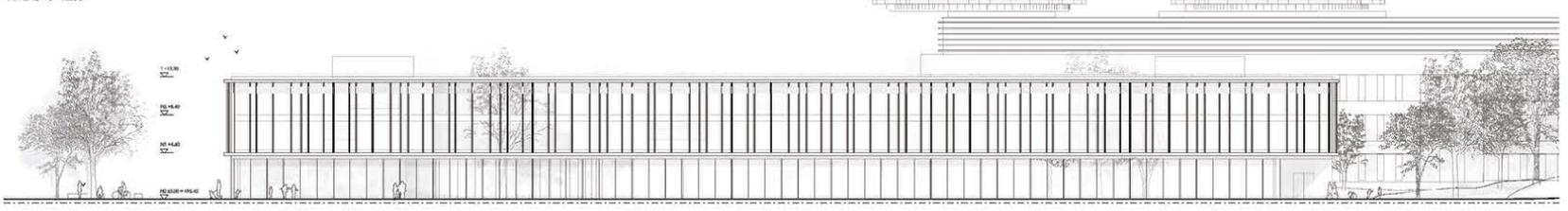
RAPPORT VISUEL AU CONTEXTE
 Le projet profile au maximum des échappées visuelles sur les sommets. Elles structurent le plan et l'organisation des étages.



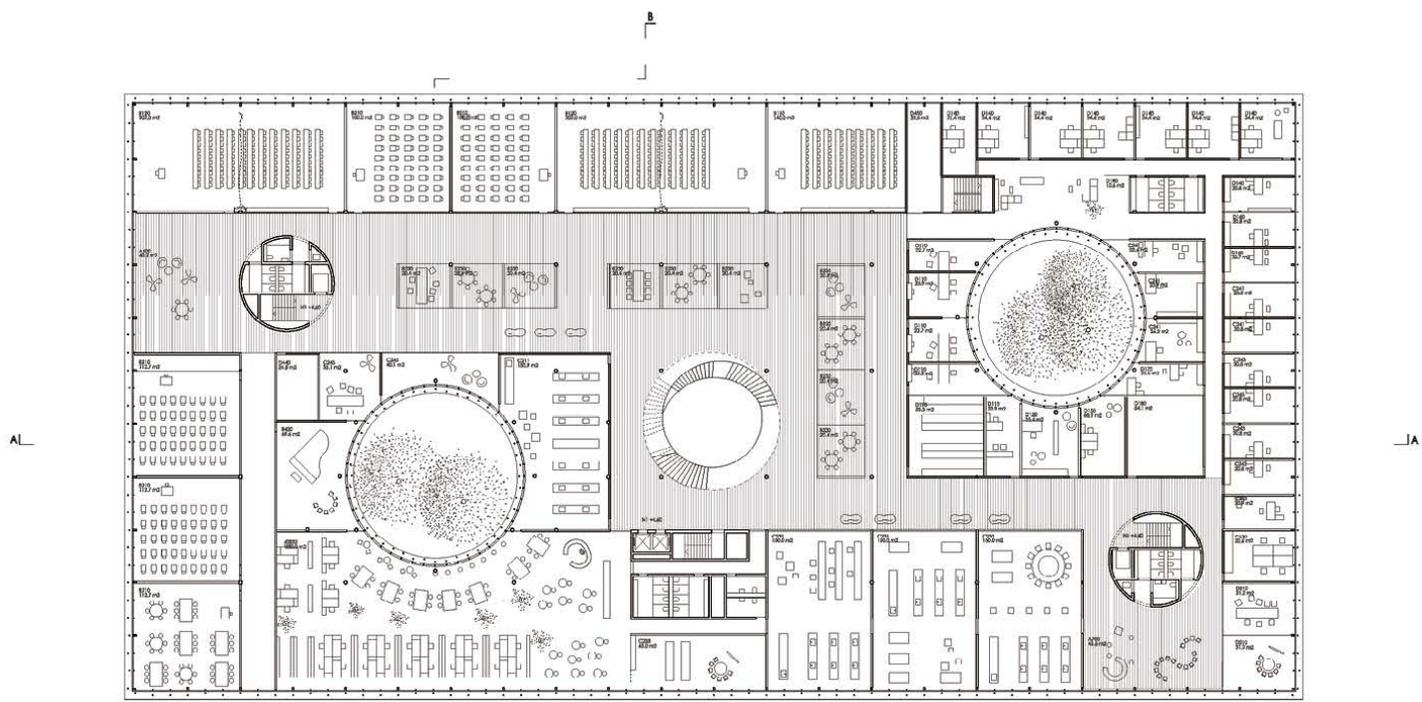
Vue de l'entrée



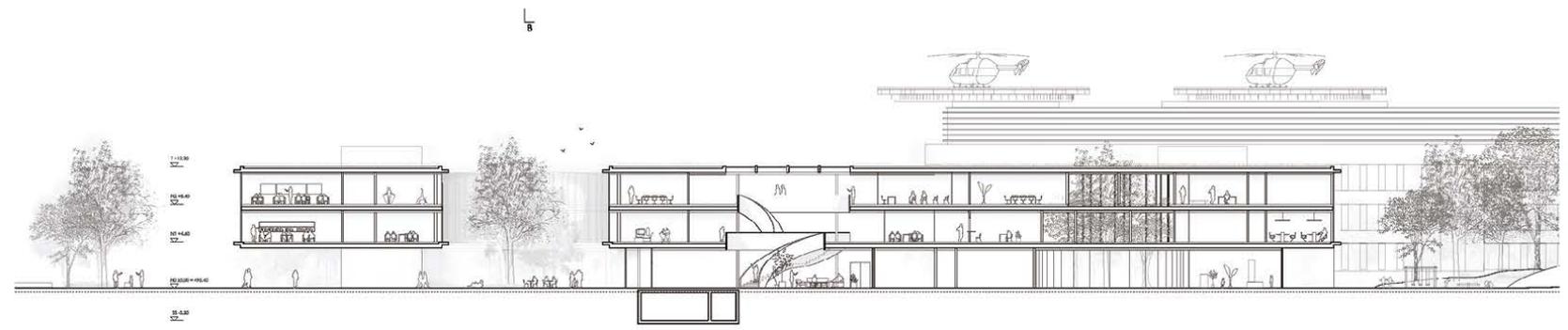
NIVEAU +0 1:200



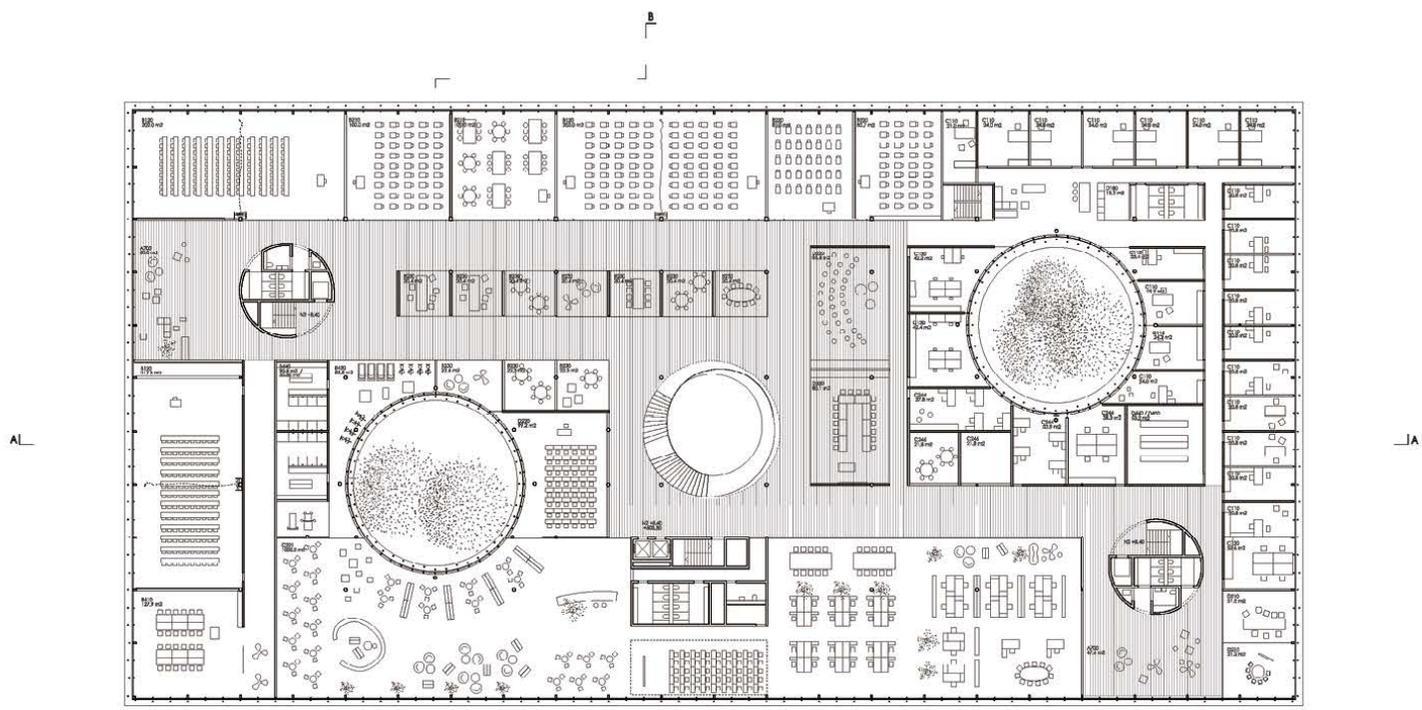
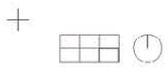
FACADE SUD 1:200



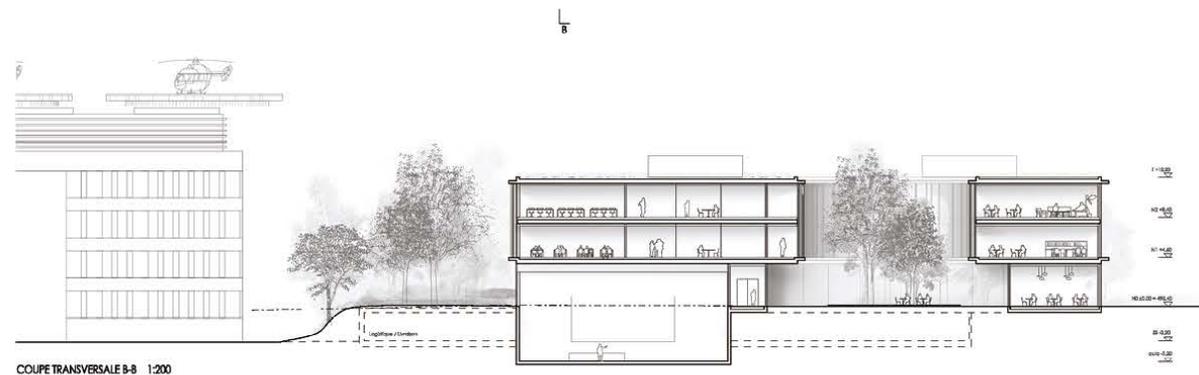
NIVEAU +1 1:200



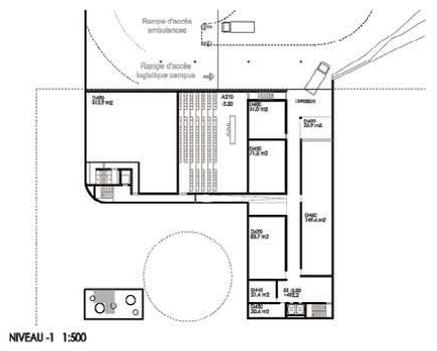
COUPE LONGITUDINALE A-A 1:200



NIVEAU +2 1:200



COUPE TRANSVERSALE B-B 1:200



NIVEAU -1 1:500

6^e RANG – 6^e PRIX, PROJET N°1 SOUS LE CIEL

RAUMBUREAU GMBH, ZÜRICH

THOMAS BOYLE + PARTNER AG, ZÜRICH

La proposition se présente sous la forme d'une grande galette de forme triangulaire équilatérale avec l'un de ses côtés disposé parallèlement à l'extension hospitalière, le second prenant la route d'Hérens en référence et le finalement le troisième qui borde un grand parc s'étendant vers l'Est. Le choix de cette forme parfaite, par définition finie interroge, sa proximité de la route d'Hérens également.

Le projet propose une grande toiture en shed sous laquelle le programme prend la forme d'une série de maisons sur deux niveaux. Entre les maisons, un réseau de rues, ruelles, places et placettes organise les flux de personnes.

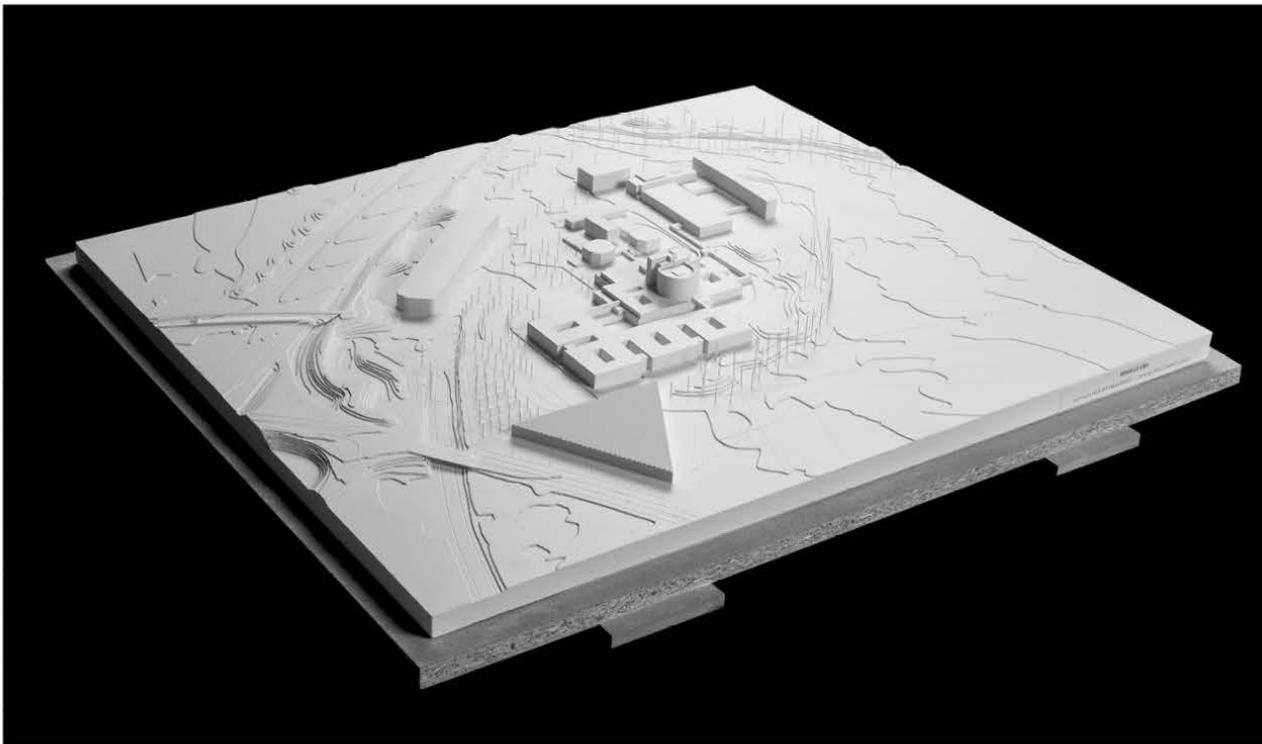
Les places et placettes accueillent les programmes les plus publics. Ce dispositif propose un monde intérieur séduisant, il est toutefois plus contraignant qu'il n'y paraît de prime abord car la «voirie» et les «maisons» n'offrent que peu de souplesse.

L'inscription du programme dans la forme triangulaire s'avère difficile, les rencontres avec les faces obliques des «rues» et des «maisons» interrogent sur le bienfondé de cet a priori formel.

Cette proposition a retenu l'attention du jury pour la radicalité de son principe d'organisation spatiale intérieure, la forme triangulaire n'a toutefois pas convaincu dans son intégration dans le site et dans sa capacité à accueillir le programme.

Le projet ne prend pas en compte les principes du développement durable, notamment en raison de son volume supérieur de 10% par rapport à la moyenne des projets et un facteur de forme très élevé de 1.4.

La consommation d'énergie grise serait considérée de très élevée en raison de la non-compacité du projet, de façades fortement vitrées et d'une toiture proposée en verre et en acier.



N°1 SOUS LE CIEL

Architectes

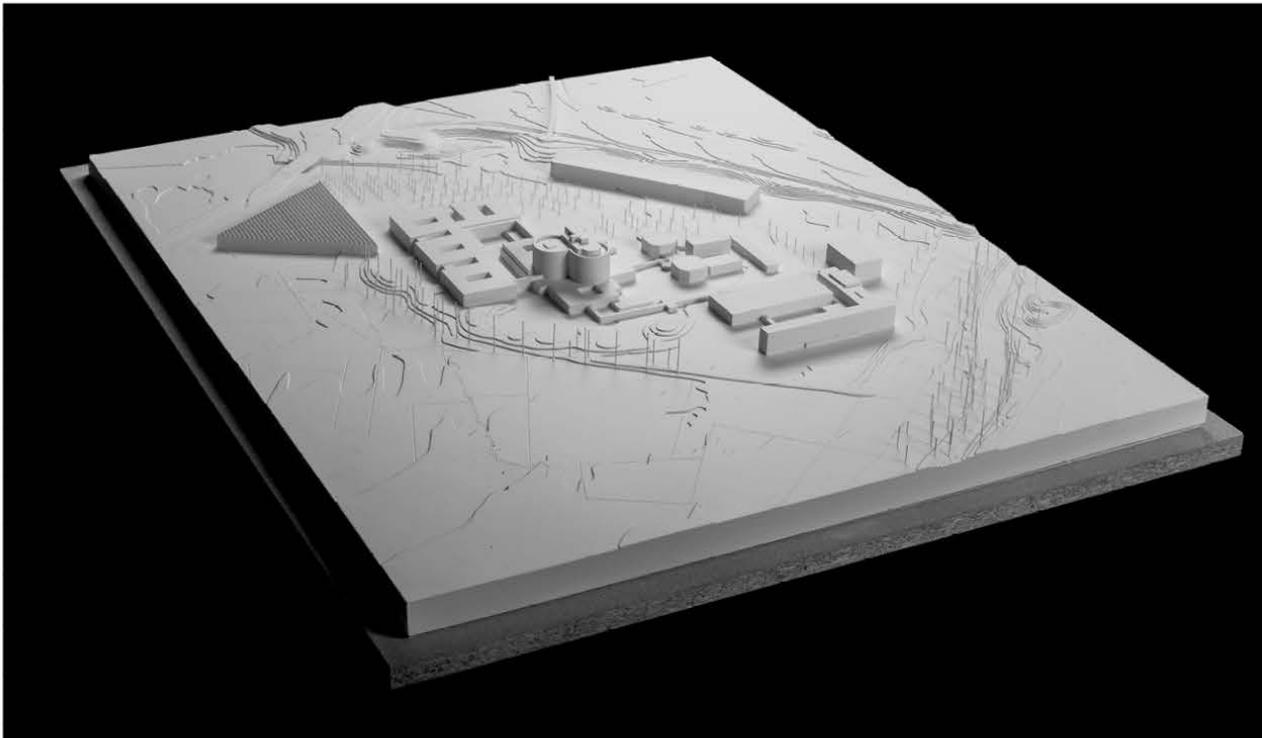
RAUMBUREAU GMBH, ZÜRICH

Collaborateurs : Valerian Beltrami, Rolf Jenni,
Tobias Kobelt, Jorge Marinho, Tom Weiss

Ingénieurs civils

THOMAS BOYLE + PARTNER AG, ZÜRICH

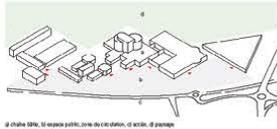
Collaborateur : Tom Boyle





vue depuis le coin nord-ouest du bâtiment dans la médiathèque

Concept urbanistique, implantation, accessibilité, aménagement extérieur
 Le site de l'Hôpital de Valais (HVS) avec ses deux tours oncostologiques en son centre sera complété par un nouveau bâtiment d'enseignement et de recherche au sud-ouest.
 Au fil des années, les extensions précédentes et celles à venir ont créé une structure urbaine sur le site HVS à laquelle s'adossent un nouveau bâtiment et une chaîne bibliotécaire formée par l'ajout de bâtiments au nord-est et sud-ouest. Si les années 2010 ont vu la construction d'un nouveau bâtiment, ce qui permet de répondre au programme de développement et d'implantation principale comme zone de circulation et d'entrée, il s'agit de ce espace de faire l'avenue de Grand-Champet et la nouvelle passerelle au nord-ouest. À l'arrière de cette chaîne bibliotécaire se trouve le paysage de la plaine non aménagée. L'implantation du projet complète la chaîne bibliotécaire par un bâtiment plat et transparent à l'architecture sud-ouest du site. Cette nouvelle chaîne bibliotécaire, espace public extérieur, offre marque l'architecture et l'axe principal du futur Pôle Santé avec un grand



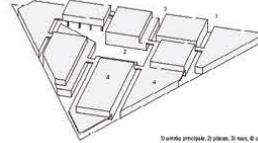
la chaîne bibliotécaire, l'espace public, la zone de circulation, d'accès et de passage

espace représentatif en face du bâtiment. L'édifice s'adapte sur la route d'Hérens tandis que l'axe bibliotécaire s'ouvre vers le paysage de la plaine.
 L'entrée du nouveau bâtiment se fait le long de la rampe d'accès des ambulances / livraison et d'implantation à l'arrière nord du bâtiment face à l'espace représentatif. Du côté ouest, entre la route d'Hérens et la voie d'accès se dessine un parvis triangulaire, sa forme est dictée par la géométrie de la route. La circulation motrice se fait autour de cet espace extérieur, ce qui permet de répondre au programme de développement et d'implantation principale comme zone de circulation et d'entrée, il s'agit de ce espace de faire l'avenue de Grand-Champet et la nouvelle passerelle au nord-ouest. À l'arrière de cette chaîne bibliotécaire se trouve le paysage de la plaine non aménagée. L'implantation du projet complète la chaîne bibliotécaire par un bâtiment plat et transparent à l'architecture sud-ouest du site. Cette nouvelle chaîne bibliotécaire, espace public extérieur, offre marque l'architecture et l'axe principal du futur Pôle Santé avec un grand

Le parvis est structuré avec différents éléments paysagers mais aussi utilisé pour le stationnement des vélos et comme aire de loisirs pour les étudiants et le personnel. Des bandes de 2 mètres large de surface verte et de passer sont également de 2m à petites feuilles. Ces arbres disposés irrégulièrement invitent les utilisateurs à flâner sous leurs feuilles. La conception qui relie les silhouettes perçoit aux utilisateurs l'espace du parvis comme un tout.

L'implantation à l'arrière du site permet la construction du nouveau bâtiment sans affecter le fonctionnement des autres institutions. Il garantit l'extension future des bâtiments existants et ceux planifiés sur le site. Les opérations administratives par les hôpitaux ne seront pas affectées par la haute hauteur du nouveau bâtiment.

Type de bâtiment, concept spatial
 Le nouveau bâtiment est une halle avec une surface de 10 452 m² et une hauteur de 9,20 mètres. Sous un grand hall un environnement est créé sur deux niveaux: les-chaussées et les étages et permet la proximité immédiate de différents instituts et de leurs partenaires. Cet environnement est propice au travail interdisciplinaire, aux échanges formels et informels entre étudiants, chercheurs et corps enseignants.
 L'extérieur de ce bâtiment triangulaire de 130,70 mètres d'axe, est structuré selon des principes simples. Des volumes bâtis de couleur sont posés à intervalle régulier par des „piers“, des „pilotis“ pour créer des four porteurs et significatifs traits d'unité, d'alignement et permettant aussi d'établir des hiérarchies spatiales. Rues, places et distributions dans le bâtiment via le parvis.



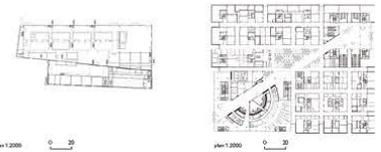
Vue depuis le coin nord-ouest du bâtiment dans la médiathèque



vue depuis la cafétéria vers l'entrée

unité, un espace intérieur pensé comme un espace urbain. Un environnement dans lequel les gens se rencontrent, vivent, communiquent et se socialisent. À l'extérieur, les unités se différencient pour former des courbes ou des formes qui s'alignent avec le paysage urbain. Ces courbes créent des espaces de travail informels pour les étudiants. À la fois de l'ensemble au corps en chair pour permettre une lumière indirecte et baigner l'espace intérieur d'une lumière douce.
 La centralité spatiale sur ce grand hall permet une grande flexibilité de bâtiment à long terme entre les différents instituts et la Haute École de Santé. Des futurs changements et adaptations pour répondre aux besoins des différents utilisateurs peuvent être combinés.

Références contemporaines
 Aujourd'hui les attentes des bâtiments d'enseignement ont changé. L'usage n'est plus seulement de proposer des espaces de recherche et d'enseignement, mais la possibilité de mettre en connexion différentes fonctions apparemment séparées et isolées. Il faut favoriser la proximité spatiale des différents utilisateurs, à leur intégrer des fonctions ouvertes au public, à des instituteurs ou des startups. Ces dernières années, divers bâtiments universitaires ont été construits sous la forme plate et ouverte de halls, dont deux sont mentionnés ici comme référence dans la suite d'une présentation de Sanabilla. La transformation et l'extension d'un bâtiment existant existant (Halle 118), Haute École Zurichoise, département d'architecture, Winterthur, CH et la construction d'un nouveau bâtiment (Lab City, Camille-Götsche, Campus Saclay, Paris, Fr).



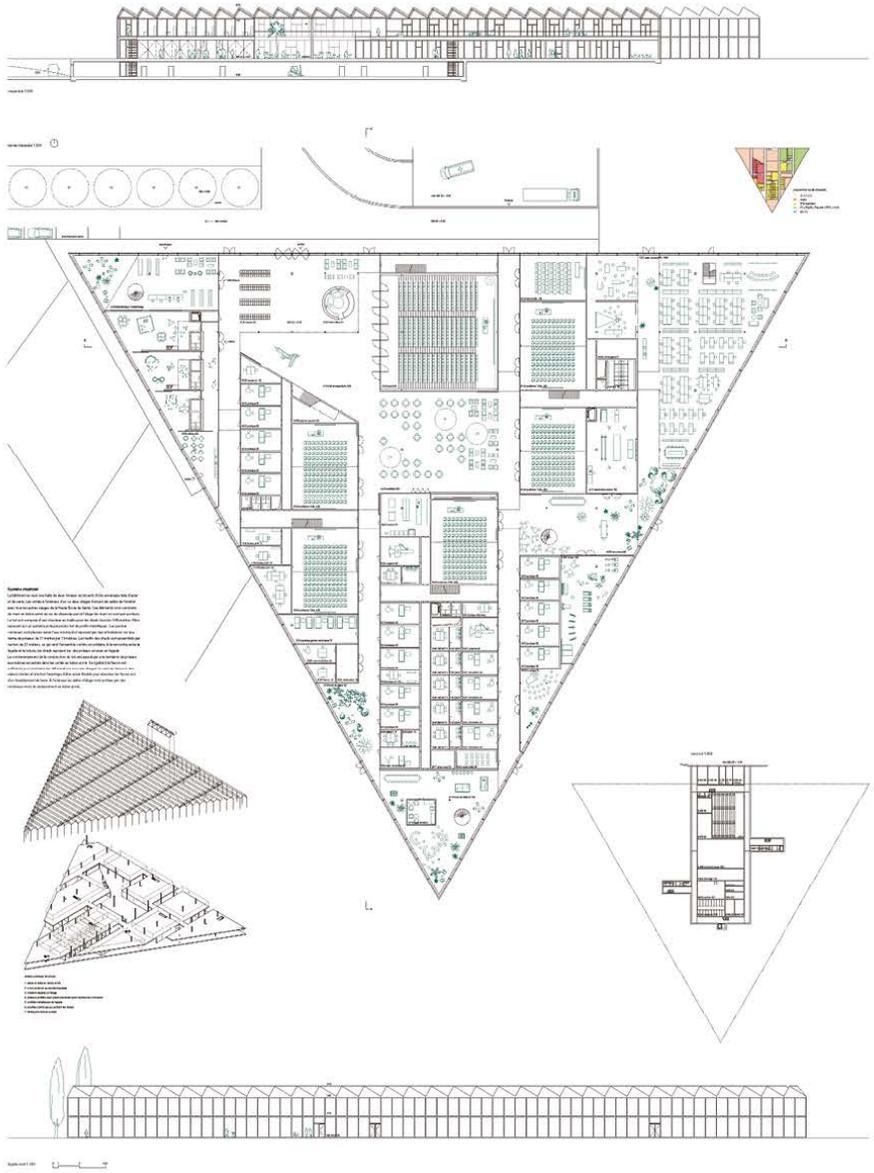
plan 1/2000



Halle 118, Hochschule für Gestaltung, Winterthur

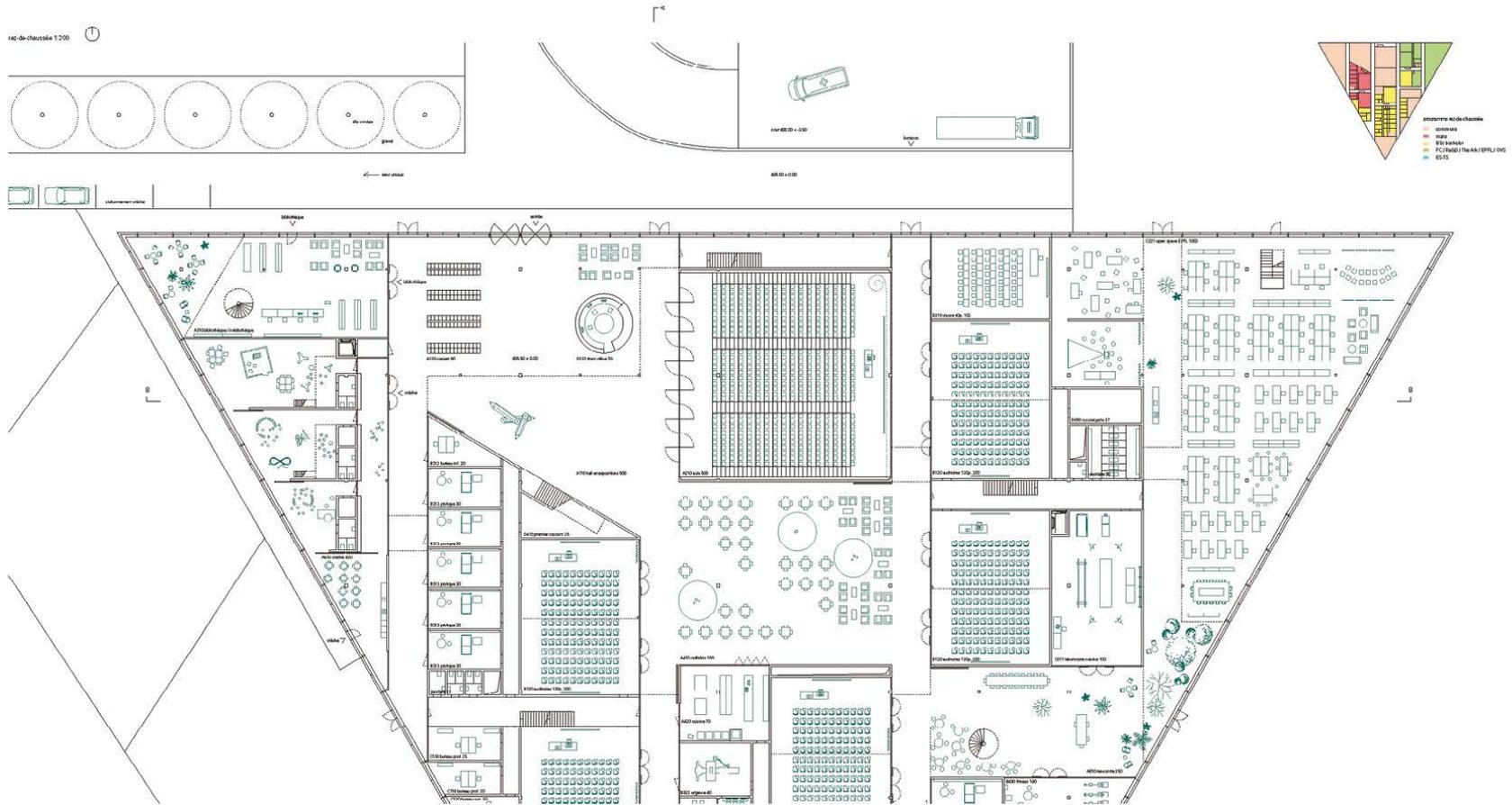


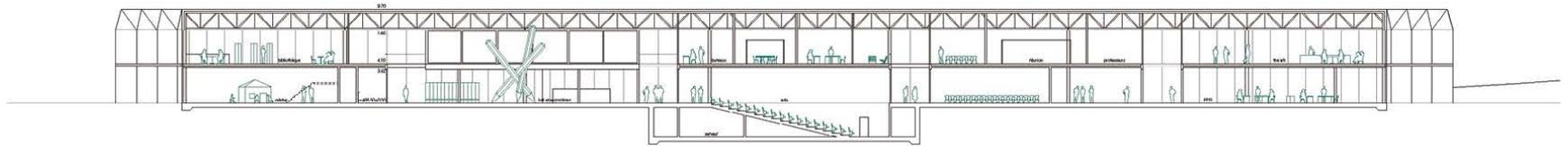
Lab City, Camille-Götsche, Campus Saclay, Paris





coupe AA 1:200

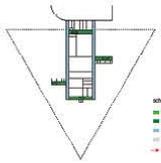
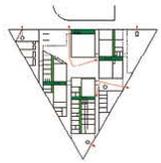




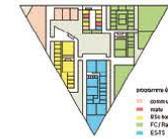
coupe BB 1200

Conception des voies d'évacuation

Le bâtiment se constitue comme une halle fermée avec plusieurs unités bâties regroupées en un rez-de-chaussée, un étage supérieur et un sous-sol par tel commun. Au rez-de-chaussée et à l'étage, la voie d'évacuation mène directement à l'extérieur, au sein de l'unité d'utilisation ou vers une voie d'évacuation sécurisée verticale puis horizontale. Grâce à cette conception, les terrasses, plates et courtoies sont disponibles pour une utilisation la plus flexible possible. La sécurité des personnes peut être garantie puisqu'on se trouve soit à l'air libre, soit dans une voie d'évacuation sécurisée au bout des 35 mètres réglementaires.

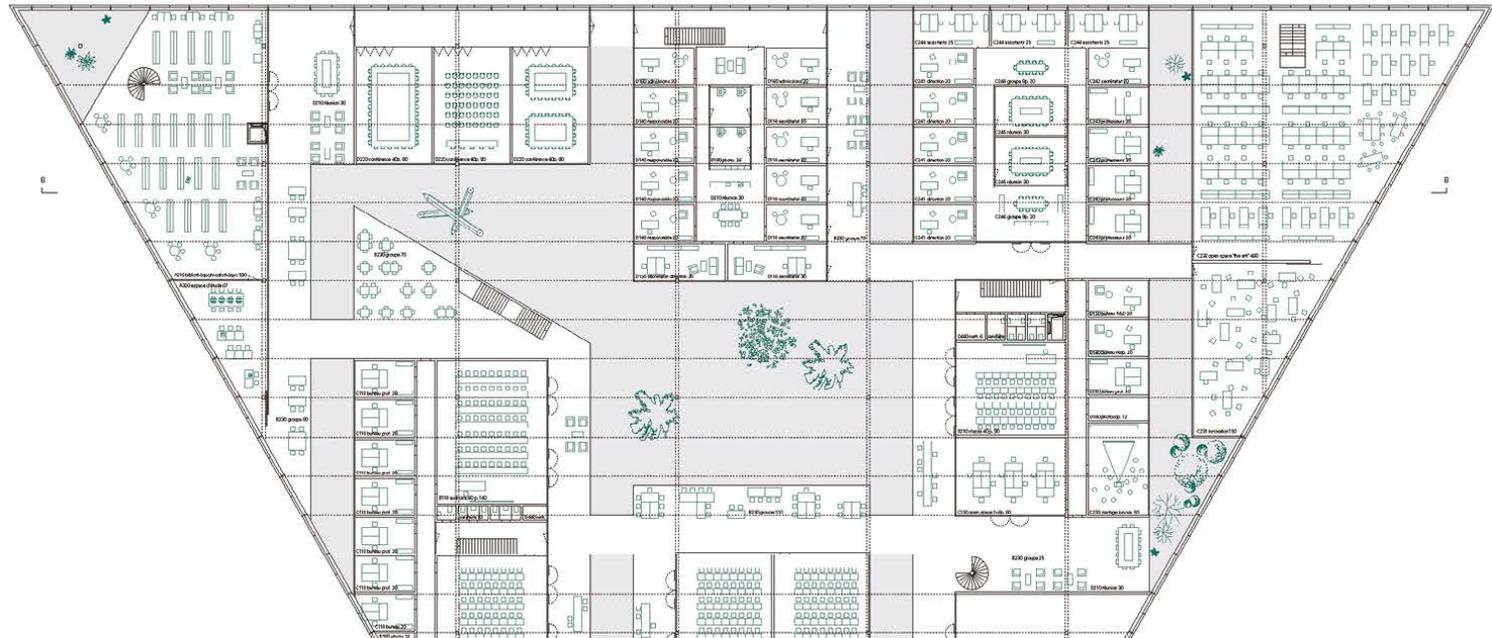


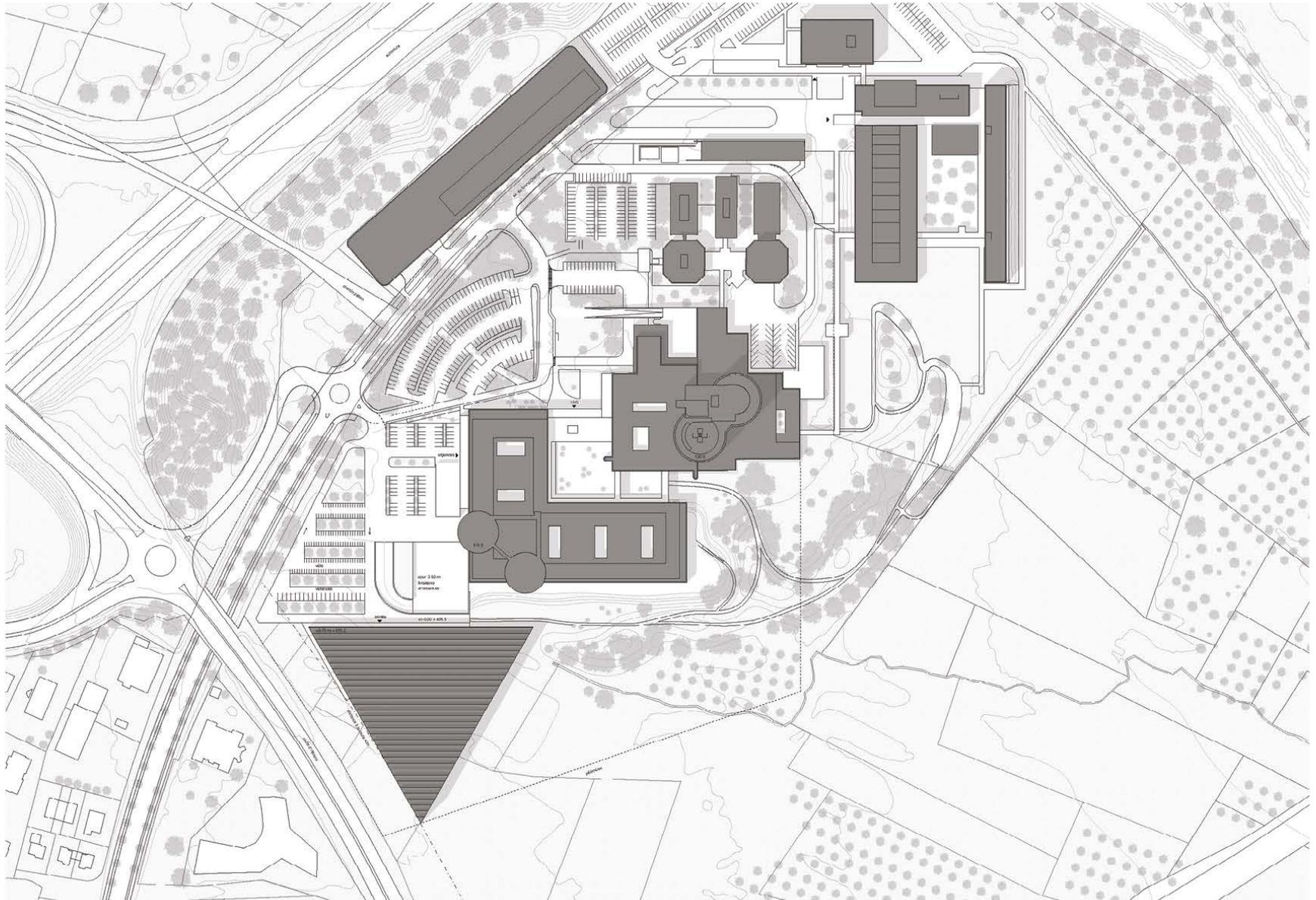
- Voies sécurisées d'évacuation
- Voies d'évacuation horizontales
- Voies d'évacuation verticales
- Voies d'attente avec accès au secours
- Voies d'attente
- Chemins de fuite possibles, max. 35 mètres



- Escaliers étroits
- Escaliers
- Rampes
- RVS (Régulateur de Vitesse)
- FC (Fuite de l'Air) (EPFL) / SIVS
- EGTS

étage 1200

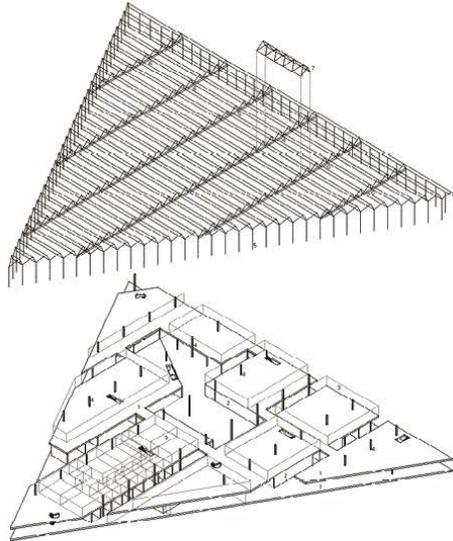




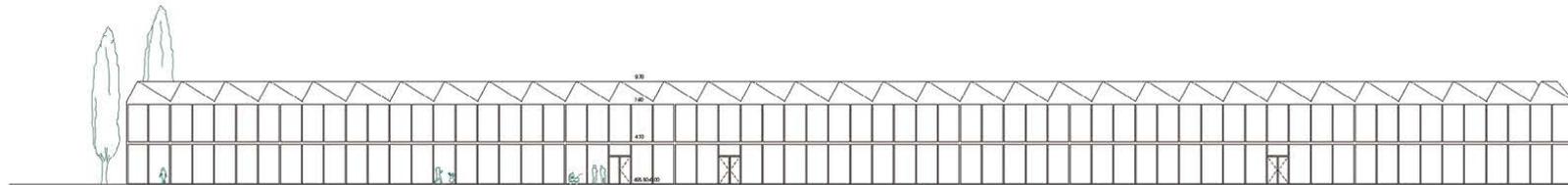
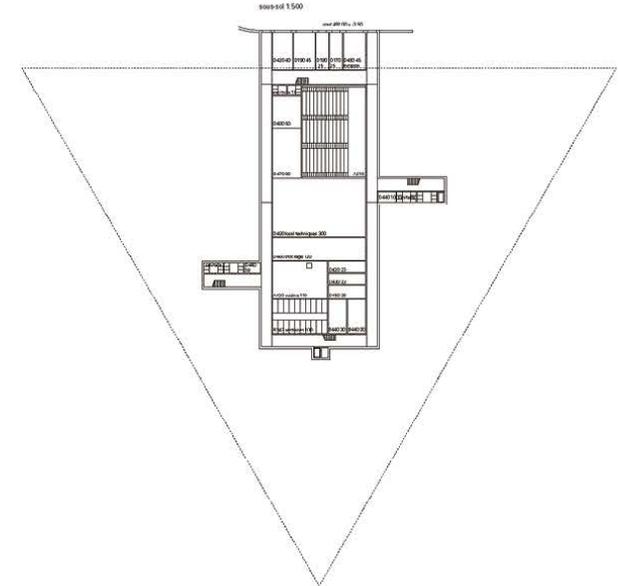
SOUS LE CIEL concours HES-So Valais/Wallis - Campus PÔLE SANTE à Sion

Système structural

Le bâtiment se veut une Halle de deux niveaux recouverte d'une enveloppe faite d'acier et de verre. Les unités à l'intérieur d'un ou deux étages forment les salles de l'Institut avec tout les autres espaces de la Haute Ecole de Santé. Ces éléments sont construits de murs en béton armé au rag-ou-craus sans a étage les murs ne sont pas porteurs. Le toit est composé d'une structure en treillis pour les sheds tous les 3.05 mètres. Elles reposent sur un système poteaux-poutre fait de profilés métalliques. Les poutres continues sont placées selon l'axe nord-sud et reposent par des articulations sur une trame de poteaux de 11 mètres par 19 traves. Les bords des sheds sont assemblés par section de 21 mètres, ce qui rend l'ensemble continu et solide. À la rencontre entre la façade et la toiture, les sheds reposent sur des poteaux en acier en façade. Le contreventement de la construction du fait est assuré par une trémie de poteaux aux mêmes encastres dans les unités en béton armé. La rigidité à flexion est suffisante pour maintenir les déformations sous les charges de vent en dessous des valeurs à arrêter en la loi d'usage d'écrasement. Les poutres pour servir les arcs lors d'un éventuel vent de face. À l'intérieur les dalles d'étage sont portées par des nombreux murs de béton armé en béton armé.



- Système concept structural**
1. dalle en béton armé
 2. murs porteurs en rag-ou-craus
 3. charpente légère à étage
 4. poteaux continus pour servir les arcs lors d'écrasement
 5. profilés métalliques de façade
 6. poutres continues qui portent les sheds
 7. treillis pour toiture à shed



échelle 1/200 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10m

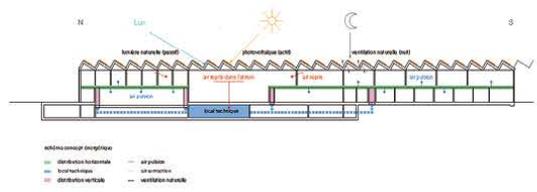
SOUS LE CIEL concours HES-SO Valais/Wallis - Campus PÔLE SANTE à Sion



Technique du bâtiment

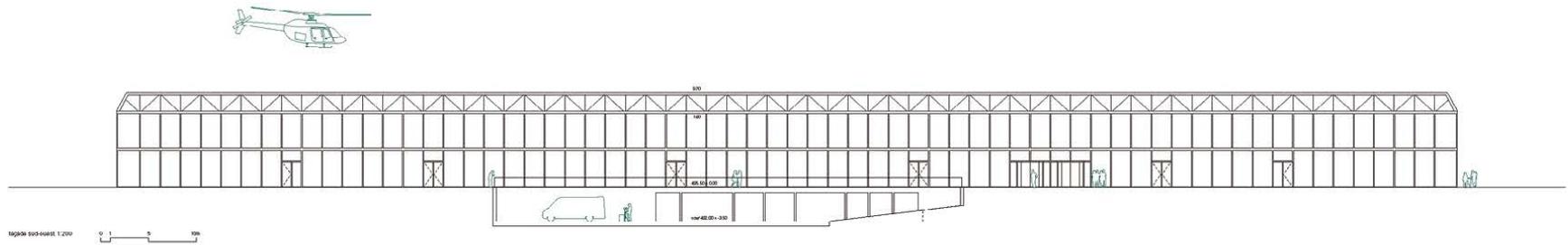
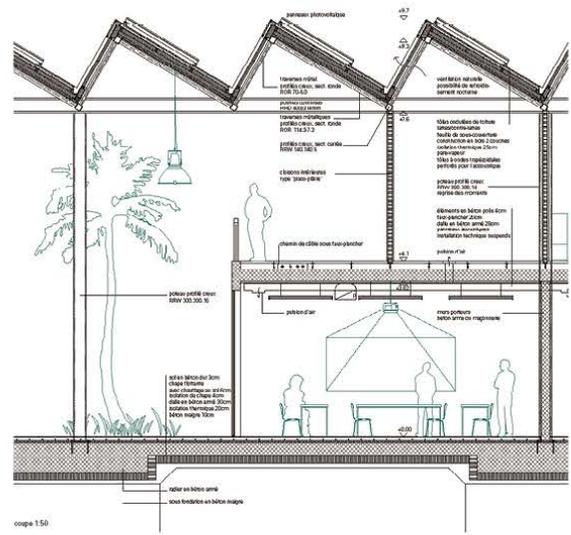
Le bâtiment est raccordé au système existant de chauffage à distance et la centrale technique se trouve sous la cafétéria en sous-sol. Pour l'installation de ventilation, l'air frais est prélevé au niveau de la dalle d'étage pour alimenter ensuite dans le rece-de-chaussée qui s'étage en air frais par un cheminement unique. L'air vicié est extrait dans les espaces en double hauteur (hall, cafétéria, cours, etc.). Il est collecté de manière centralisée vers la centrale technique sous la cafétéria. Le système de distribution de chaleur et de refroidissement est assuré par la dalle au rece-de-chaussée et par des convecteurs à l'étage. Le sauto-plancher permet le passage des chemins de câble pour l'installation électrique.

Au sud, les sheds sont recouverts de panneaux photovoltaïques. Les surfaces vitrées des sheds au nord permettent un éclairage naturel dans le bâtiment, une ventilation naturelle des locaux et la possibilité de voir-ouïe le bâtiment naturellement la nuit. La surface de panneaux photovoltaïques correspond à 4'000 m², ce qui permet au bâtiment d'être autonome la plupart du temps.

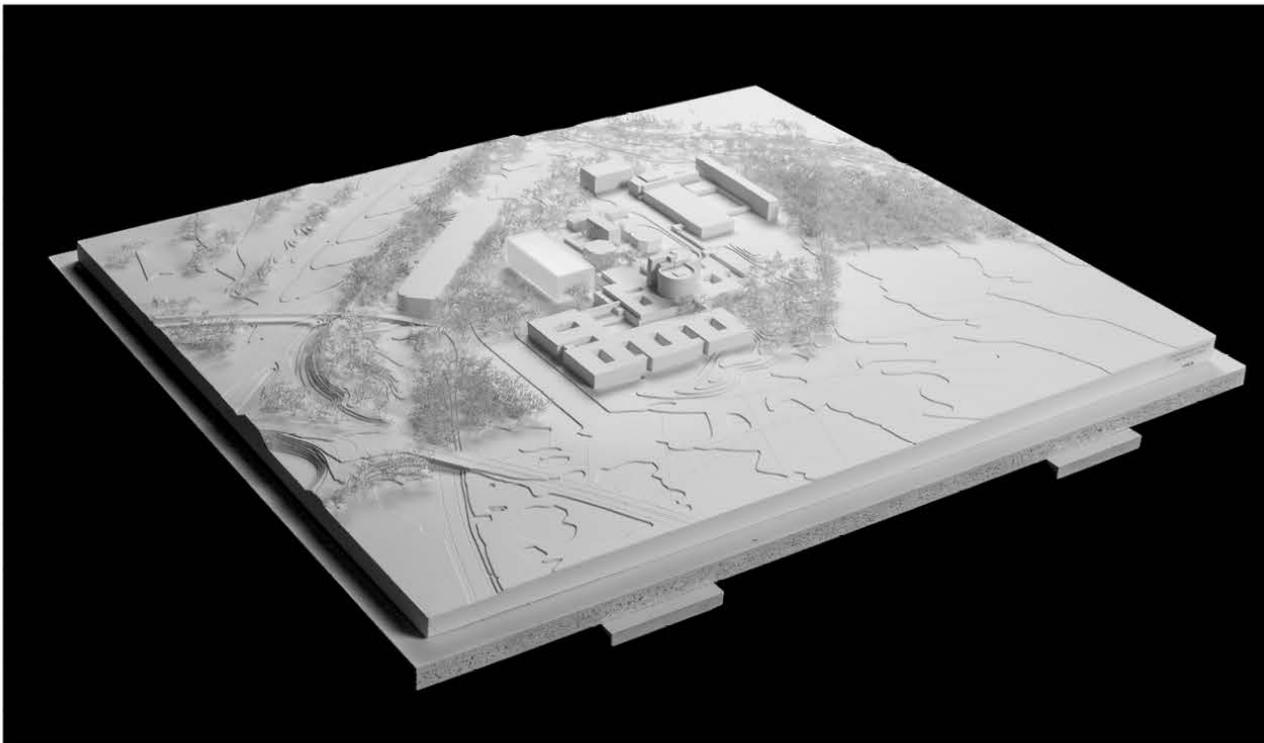


Architecture, Construction et apparence

L'architecture se caractérise avant tout par le glissement de la salle après que la paroi latérale immédiate de la construction légère de son toit. La carcasse direct de la construction métallique et des éléments en béton emboîtent et valident et dévalent créent une esthétique presque industrielle et soulignent l'usage d'une vélocité comme usinée à penser. À la fin, la conception rigoureuse de la construction, l'abondance de lumière zénithale et les lots de plantations rappellent l'architecture d'une serre. Les lignes des unités de long des sous-chaussées sont ordonnées rigides, l'alignement dans les locaux est possible par des réseaux. Le revêtement de sol est monté en béton dur pour le rece-de-chaussée et à l'étage le sauto-plancher et revêtu d'éléments en béton poli. Cette matérialité au sol soulève l'idée d'un espace urbain intérieur. La construction contemporaine est entièrement rigide, l'alignement du bâtiment se traduit également à l'extérieur. Le toit de deux niveaux est revêtu d'éléments en verre de 3,5/1,3/25 mètres et encastré par un système simple de pression-pression. Les sections de verre à l'extérieur sont montées directement dans la structure des fermes, de la dalle d'étage et celles de la toiture. Les profilés des fenêtres ont un réseau rigide de lignes verticales et horizontales. En combinaison avec la silhouette de la toiture en shed, le bâtiment avec sa vaste horizontalité rappelle de son dans son apparence extérieure à l'architecture des serres.



SOUS LE CIEL concours HES-SO Valais/Wallis - Campus PÔLE SANTE à Sion



N°2 FORUM

Architectes

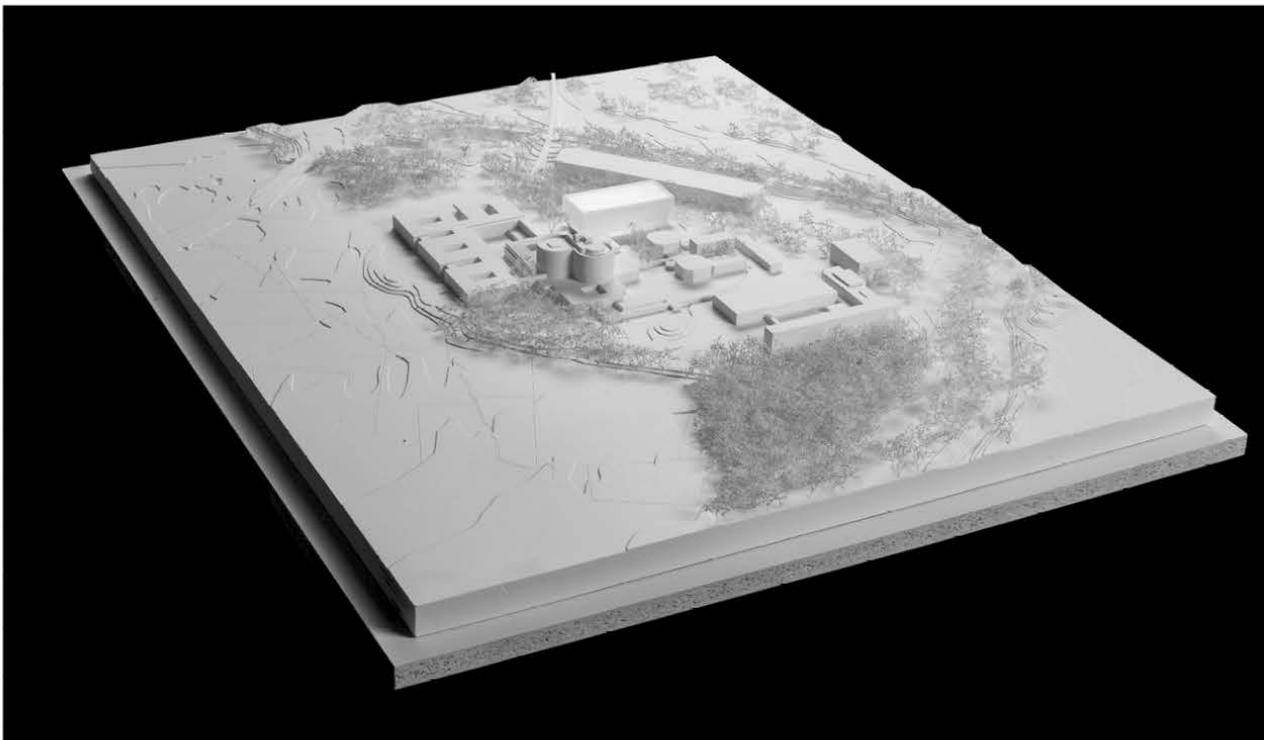
PERSONENI RAFFAELE ARCHITECTES,
LAUSANNE

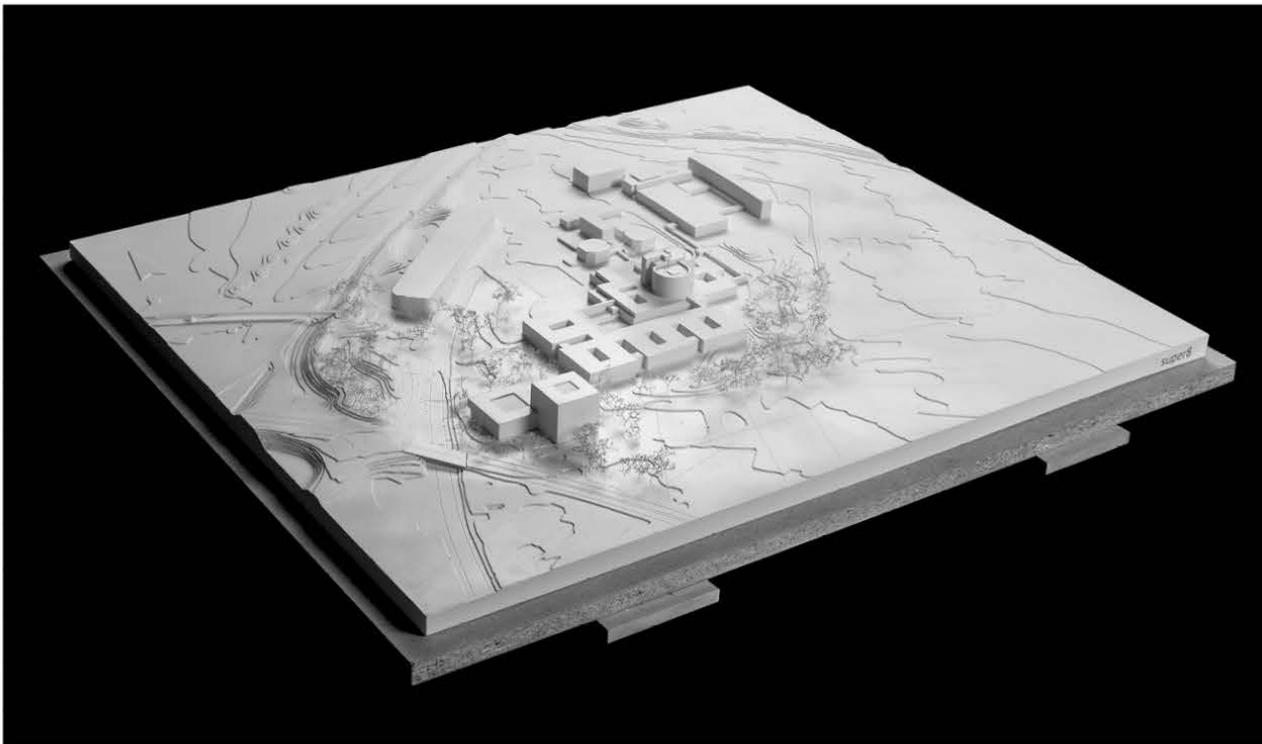
Collaborateurs : Colette Raffaele, Fabio Personeni,
Fabrizio Raffaele, Jean Bourdelle, Mathias
Helfenstein

Ingénieurs civils

MONOD PIGUET + ASSOCIÉS, LAUSANNE

Collaborateurs : Nicolas Simon, Valentine Cardis





N°3 SUPER 8

Architectes

ATELIER BALAN SEMADENI, GENÈVE

Collaborateurs : Semadeni Ruben, Balan Semadeni

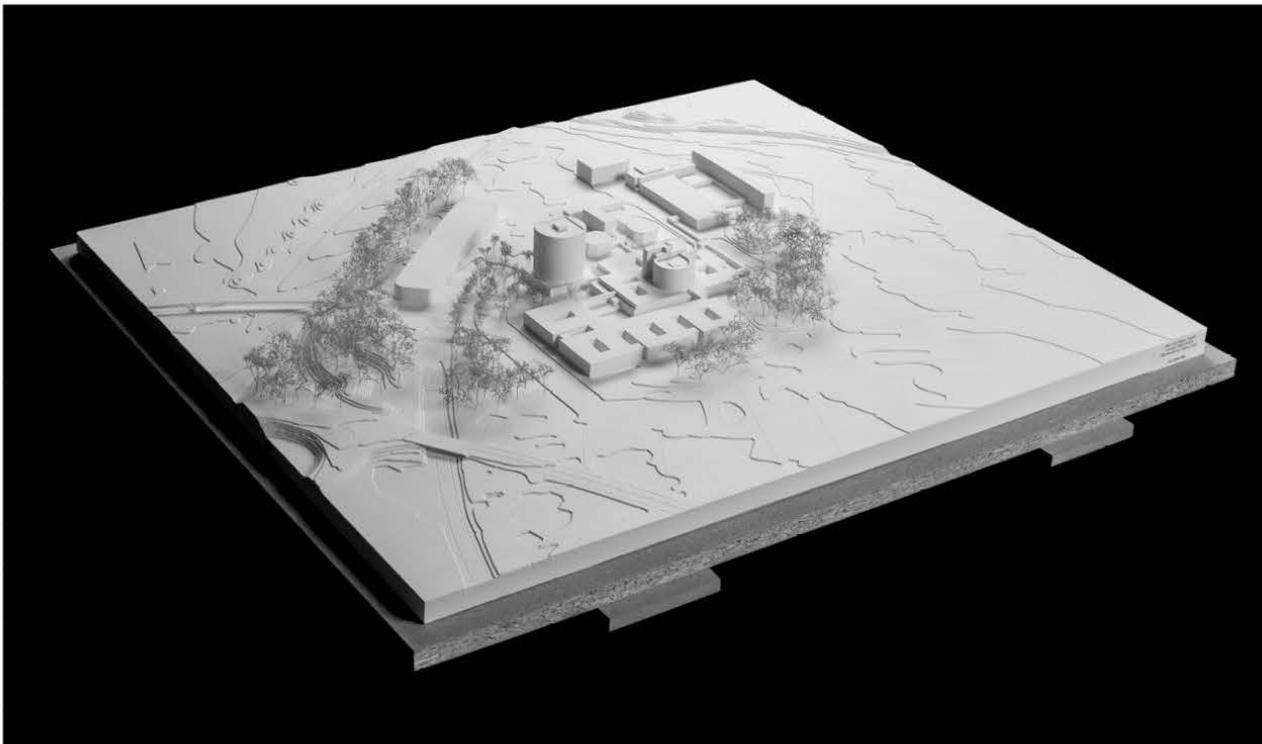
Stefana

Ingénieurs civils

PACHO RODRIGUEZ DIAZ SÀRL, CAROUGE

Collaborateur : Gustavo F. Rodriguez





N°4 LE CENTRE

Architectes

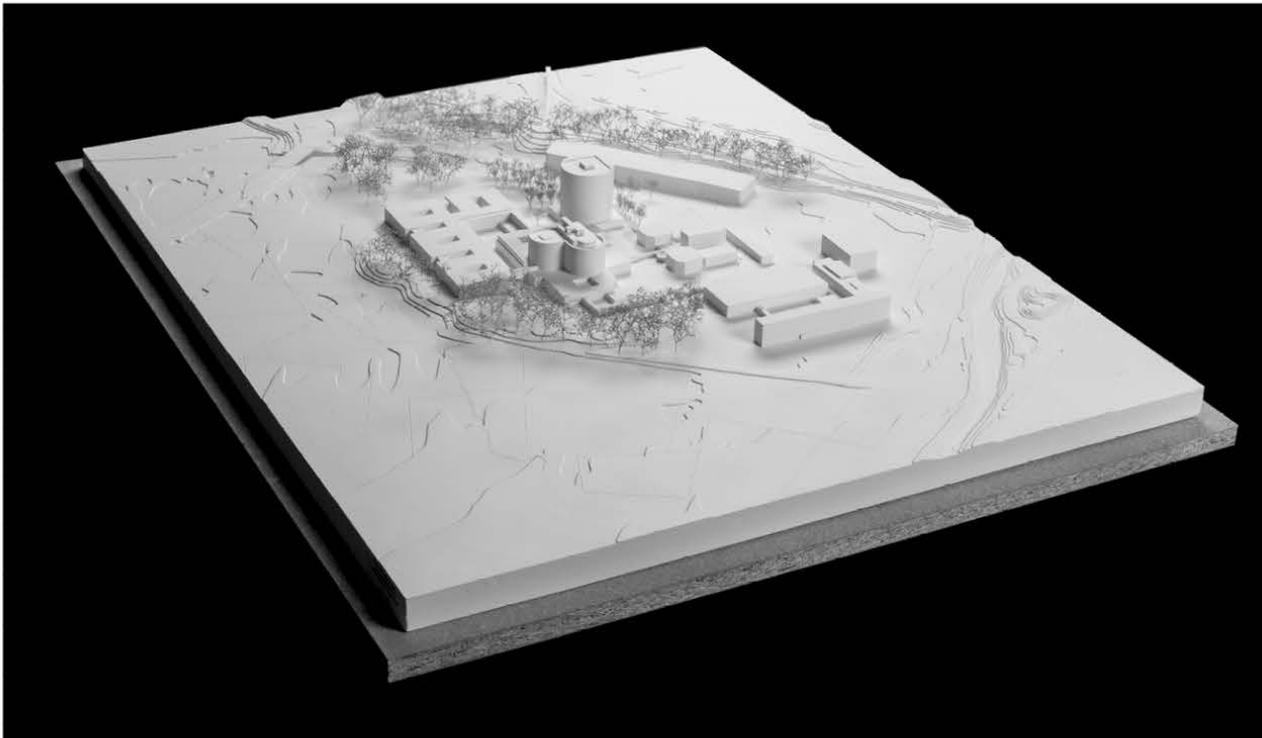
NICOLAS DE COURTEN ARCHITECTES SÀRL,
LAUSANNE

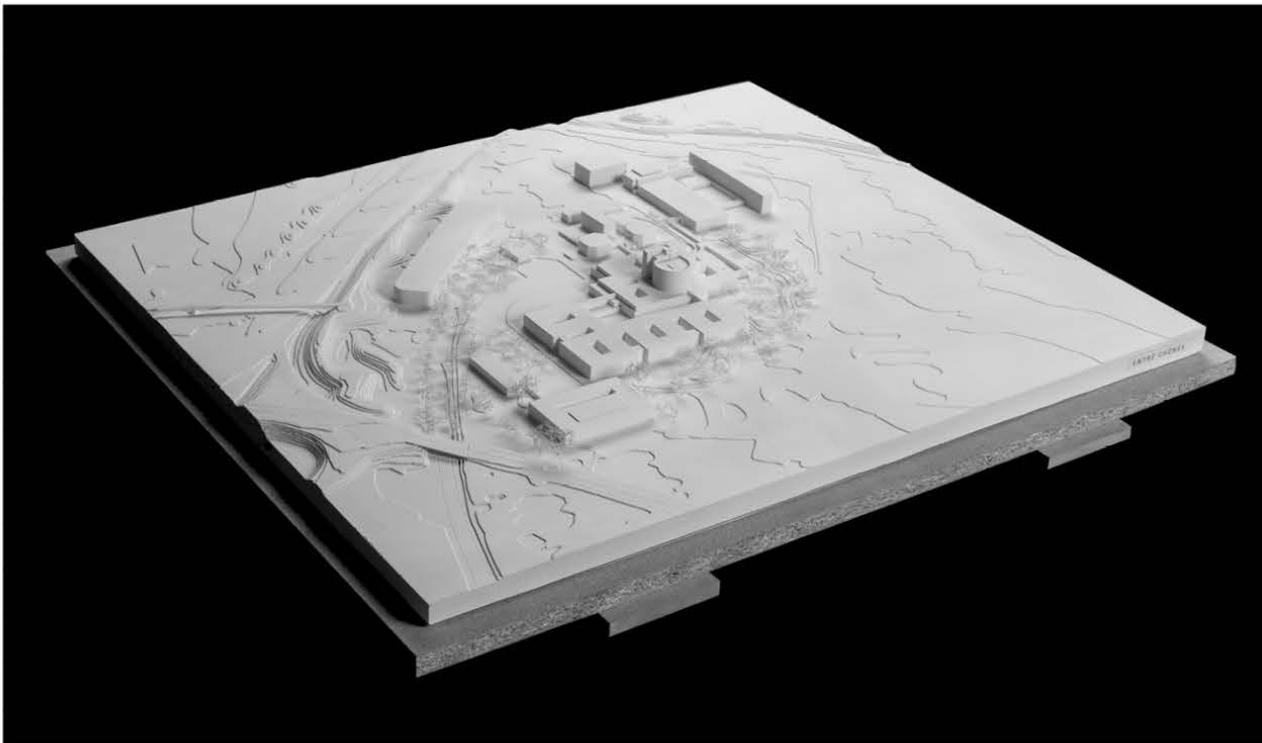
Collaborateurs : Nicolas de Courten, Valéry de
Courten, Sébastien Guidi, Cyril Lemray, Alexandre
Figueiredo

Ingénieurs civils

STUCKI SA, RENENS

Collaborateur : Alessio Salerno





N°5 ENTRE CHÊNES

Architectes

CCJV OFFICE ARCHITECTS S.L.P, MADRID

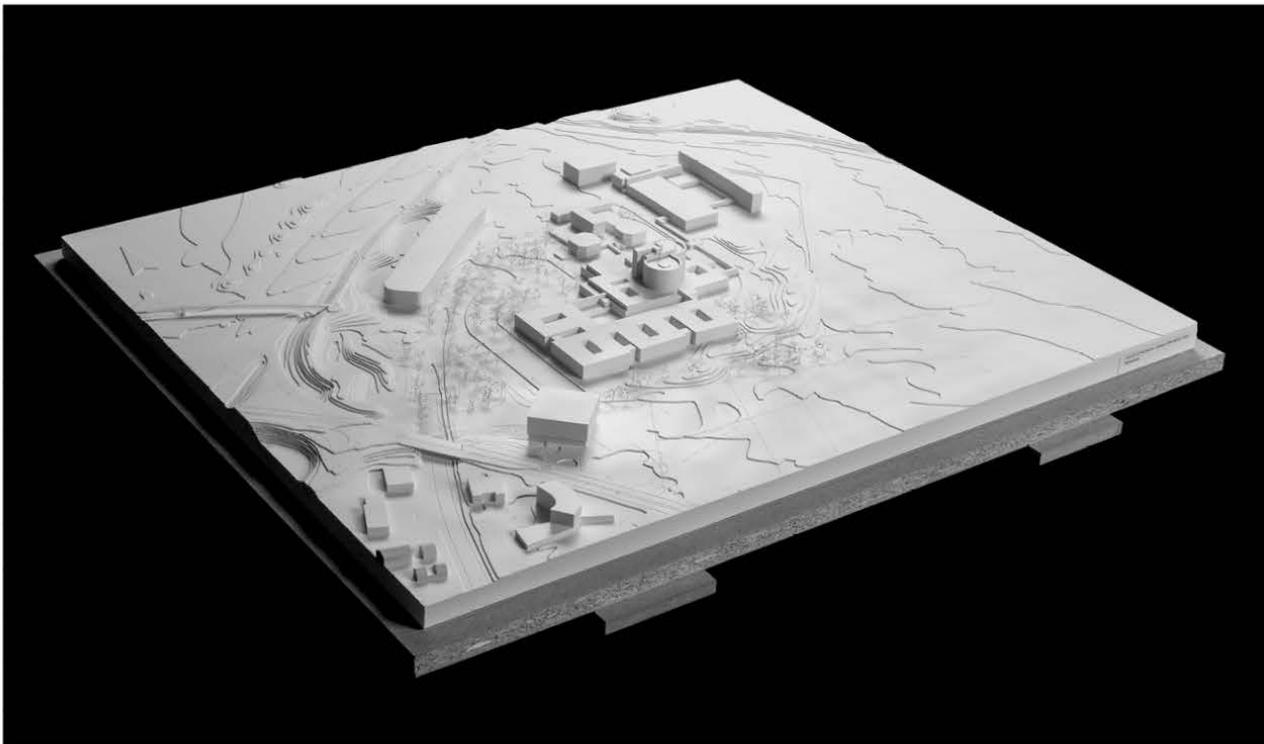
Collaborateurs : Luis Fidel, Miguel Angel, José, Alejandro, Ignacio, Lourdes, Alvaro, Irene, Pilar

Ingénieurs civils

ZS INGÉNIEURS CIVILS SA, ONEX, GENÈVE

Collaborateurs : Vicent Correnti, Cosimo Rizzo, Nicola Gattuso, Bassem Osta, Akrem Brahim, Juan Chavez, Jean-Luc Rongiar, Marco Paccapelo, Baptiste Couardot





N°6 POINTCARRÉ

Architectes

AIDO ARCHITECTES SÀRL, FRIBOURG

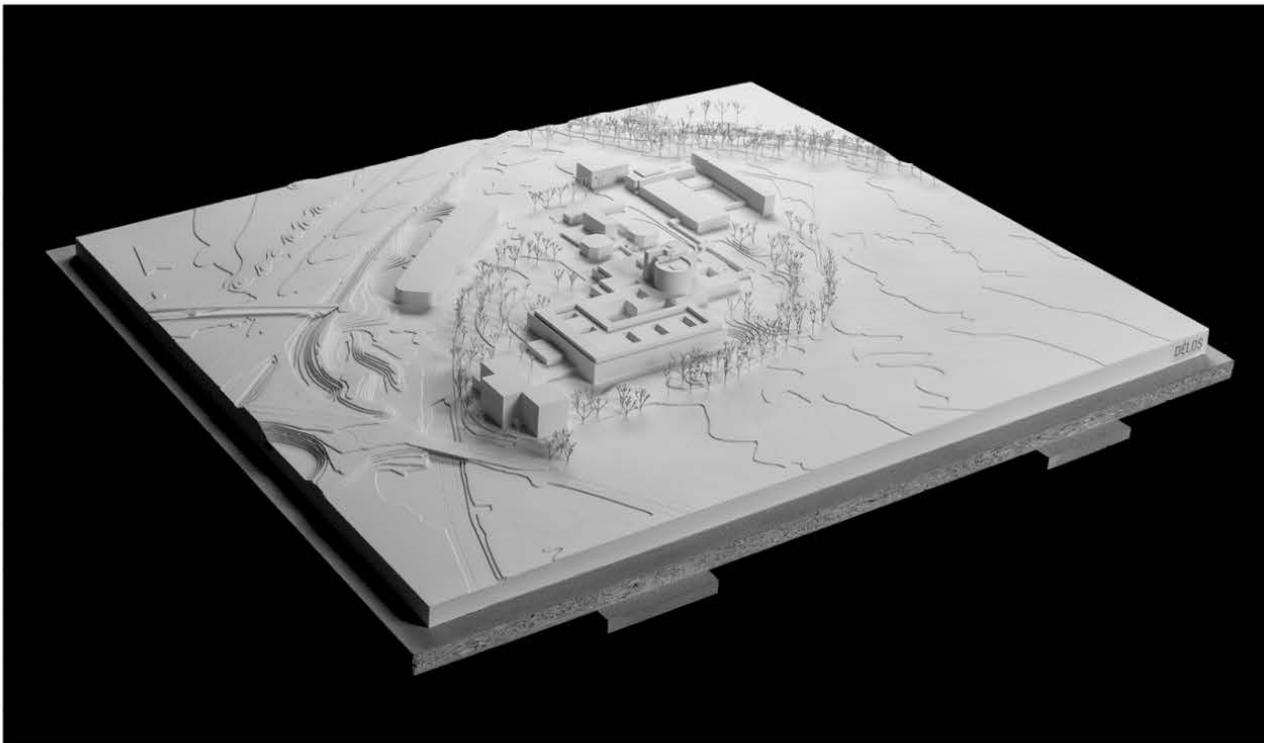
Collaborateurs : David Eichenberger, Diogo Dos Santos, Ivo Batista, Gaël Nicolet

Ingénieurs civils

INGENI SA, FRIBOURG

Collaborateur : Lionel Bussard





N°8 DELOS

Architectes

BACHELARD WAGNER ARCHITEKTEN AG,
BASEL

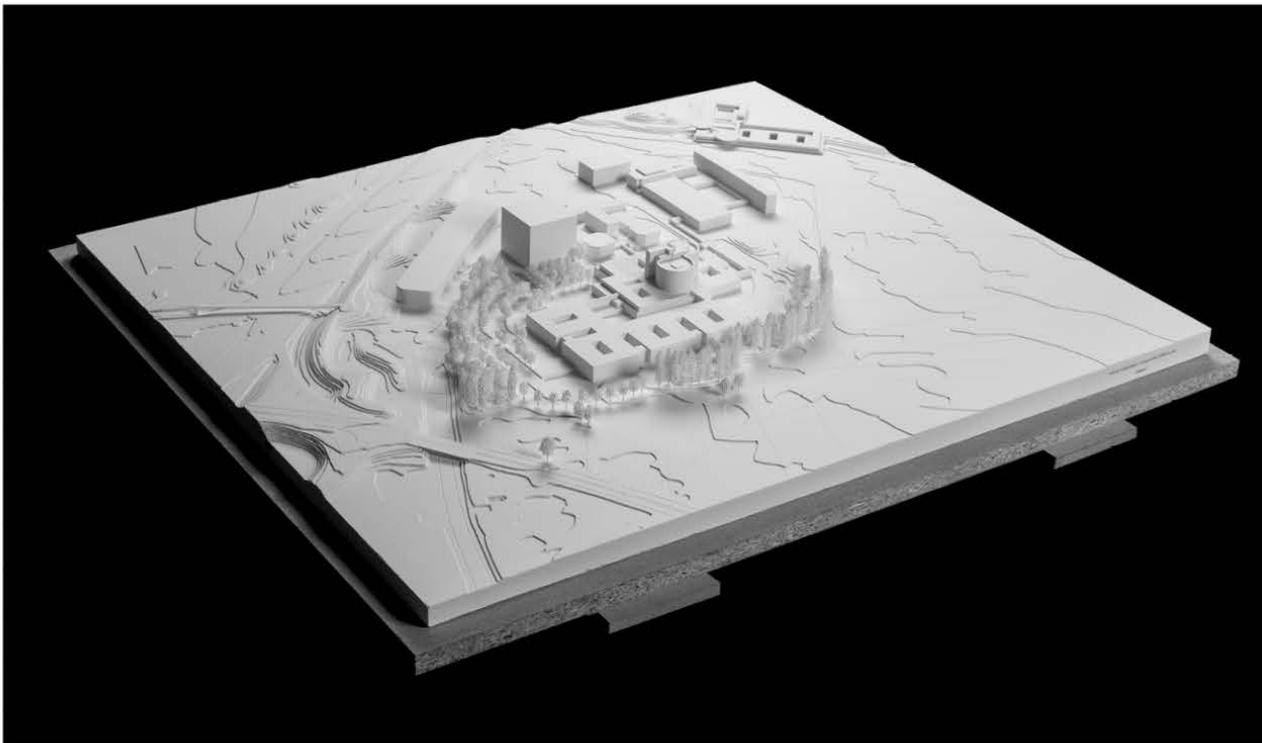
Collaborateurs : Cédric Bachelard, Gregory
Perruchoud, Clement Blaszczyk

Ingénieurs civils

SCHMIDT + PARTNER BAUINGENIEURE AG,
BASEL

Collaborateur : Wendelin Schmidt





N°9 **CAMPUS²**

Architectes

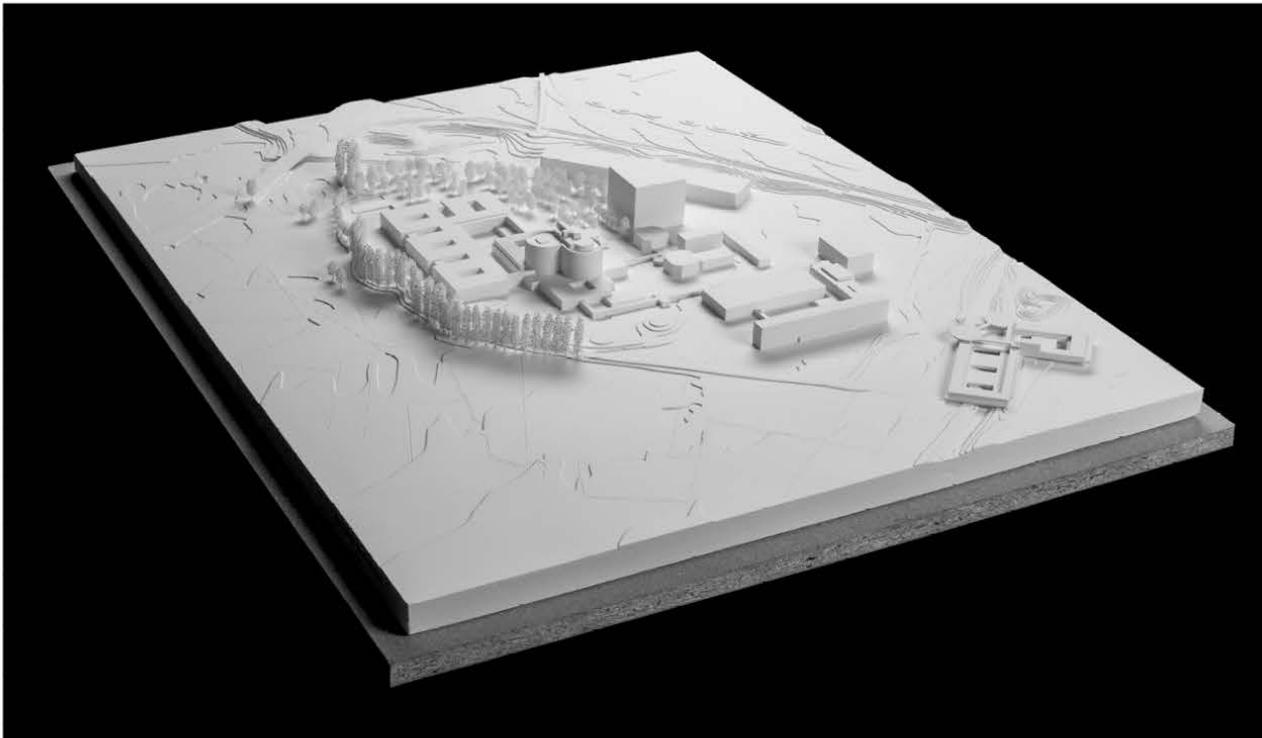
GD ARCHITECTES SA, NEUCHÂTEL

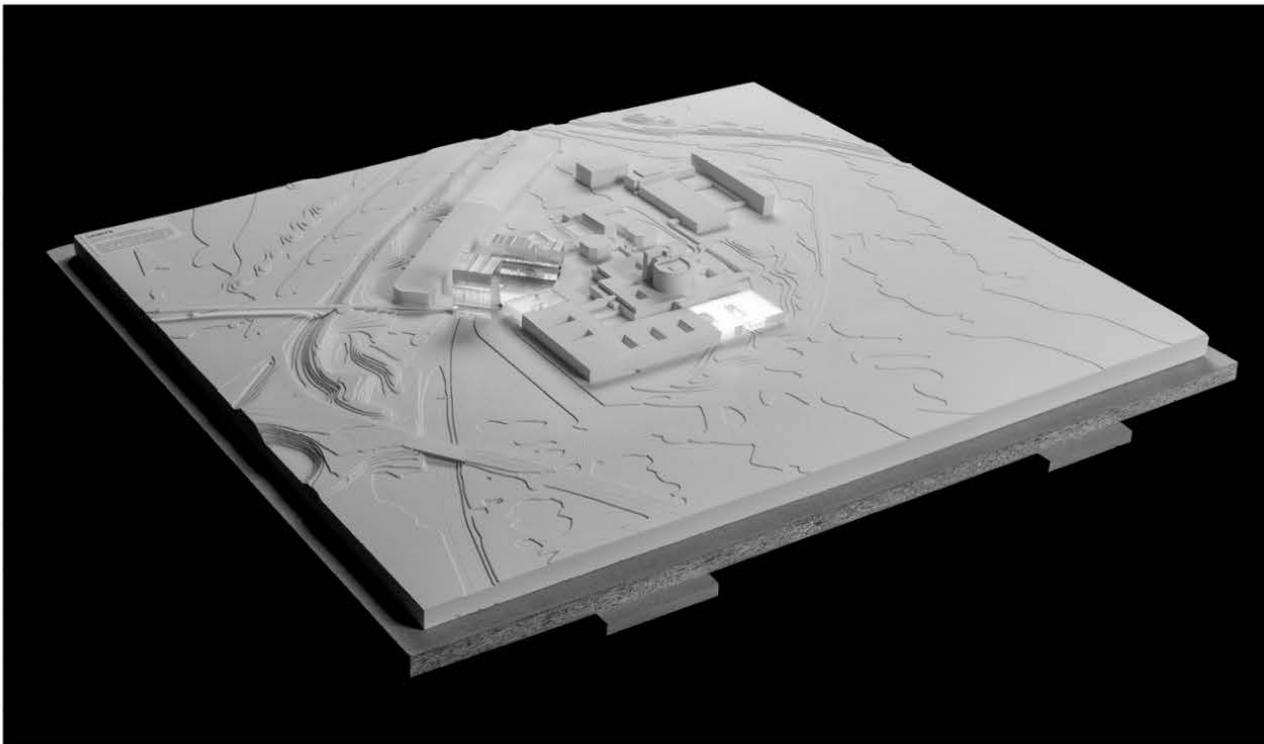
Collaborateurs : Laurent Geninasca, Philippe von Bergen, Nuno Coelho, Bruno Almeida, Thomas Giraud

Ingénieurs civils

GVH ST-BLAISE SA, ST-BLAISE

Collaborateurs : Jacques L'Eplattenier, Pierre Gorgé, Michel Thomann, Nadine Thürler, Yan Gigon





N°10 ORBITE

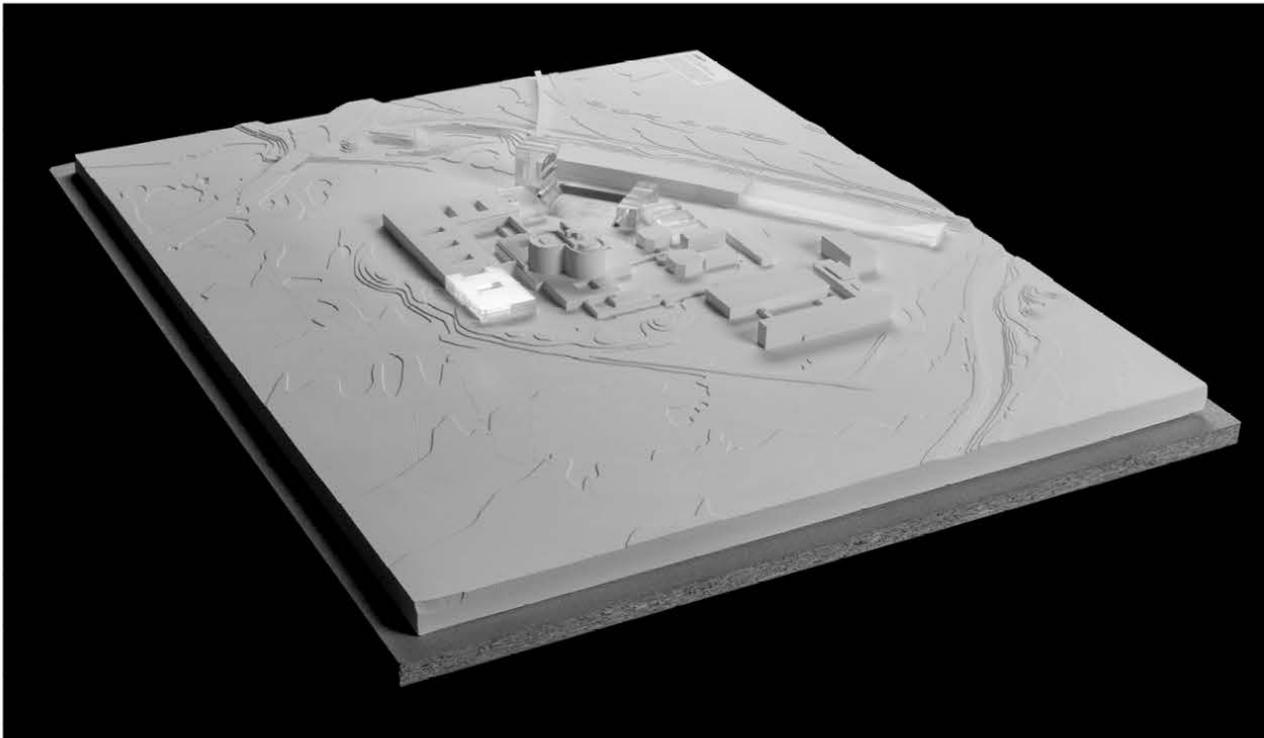
Architectes

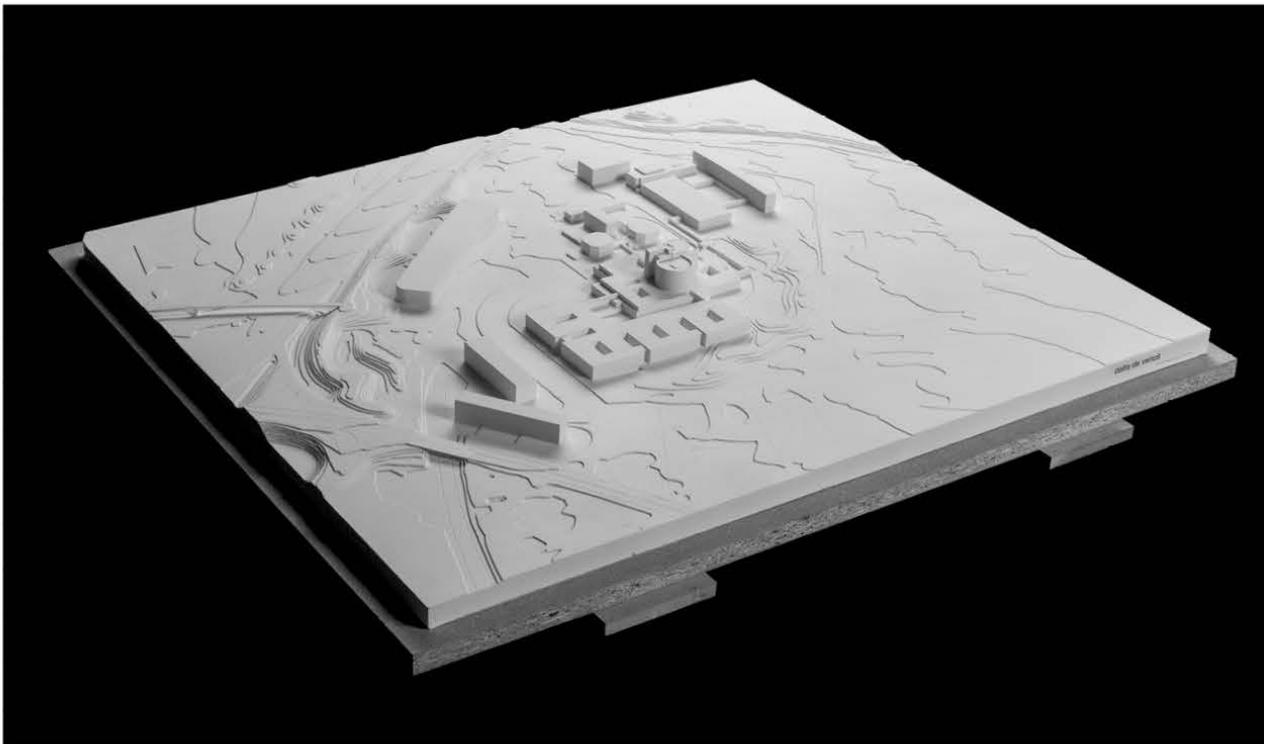
RAUBER & RIEDER ARCHITEKTEN, ZÜRICH

Collaborateurs : Simon Rieder, Jonas Rauber

Ingénieurs civils

HKP BAUINGENIEURE AG, ZÜRICH





N°11 DELTA DE VENUS

Architectes

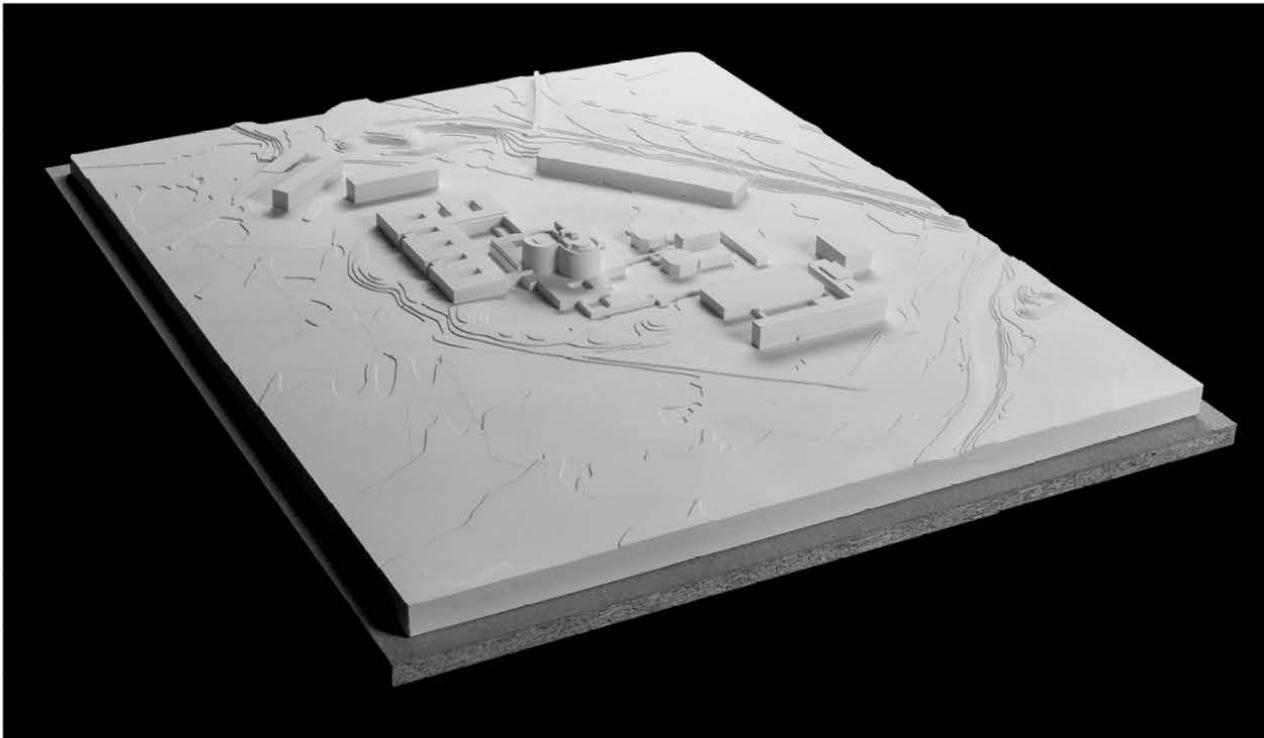
VERMEIL ARCHITECTES SÀRL ET PATRICE
GAGLIARDI SA, SION

Collaborateurs : Cynthia Maye, Alexandre Vergères,
Patrice Gagliardi, Tobias Gagliardi, Pauline Roduit

Ingénieurs civils

CORDONIER & REY SA, SIERRE

Collaborateurs : Yves Rey, Pierre-Cédric Cordonier





N°12 BOIS-BOIS-BÉTON

Architectes

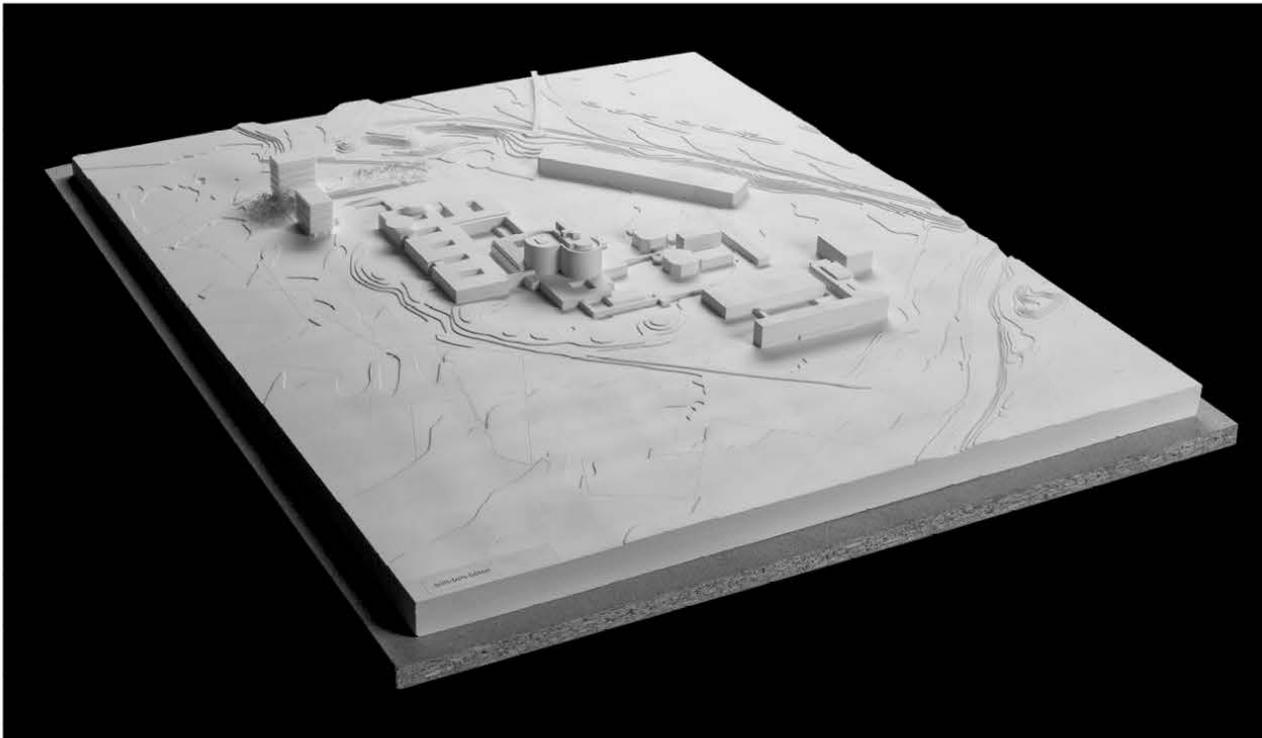
ADT_GMBH ARCHITEKTUR & DESIGN, RARON

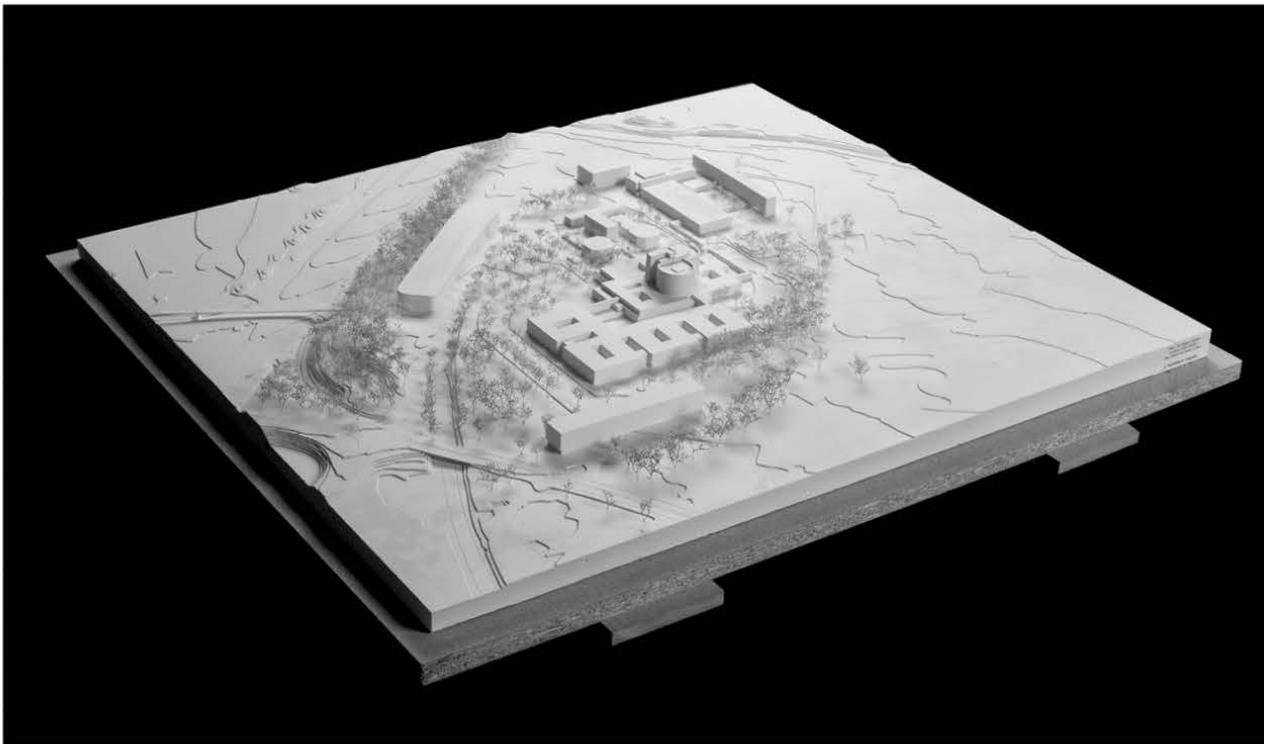
Collaborateurs : Daniel Troger, Maximilian Imboden

Ingénieurs civils

TSCHERRIG PARTNER ENGINEERING AG,
RARON

Collaborateurs : Christian Tscherrig, Daniel
Indermühle, Emanuel Troger





N°13 E PLURIBUS UNUM

Architectes

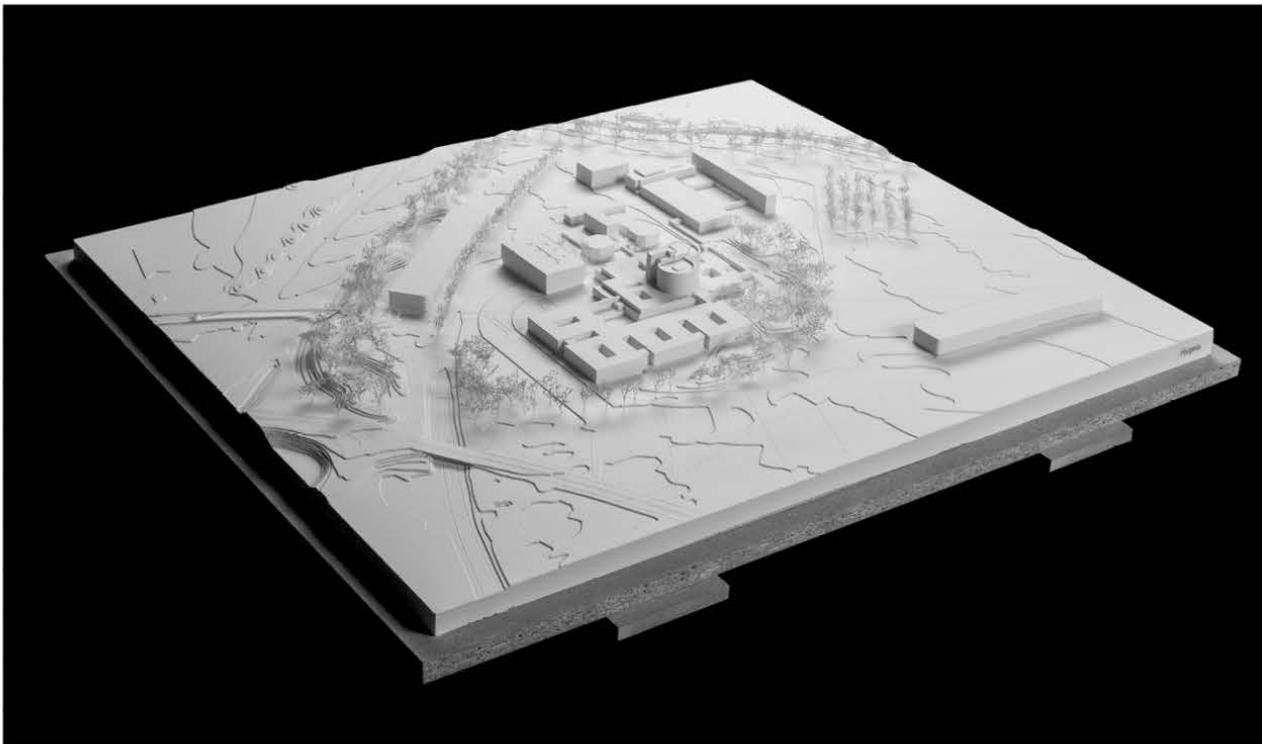
APOLINARIO SOARES, LAUSANNE

Collaborateurs : Apolinario Soares, José Paiva de Oliveira

Ingénieurs civils

PATRICK OLE OHLBROCK





N°14 HYGEIA

Architectes

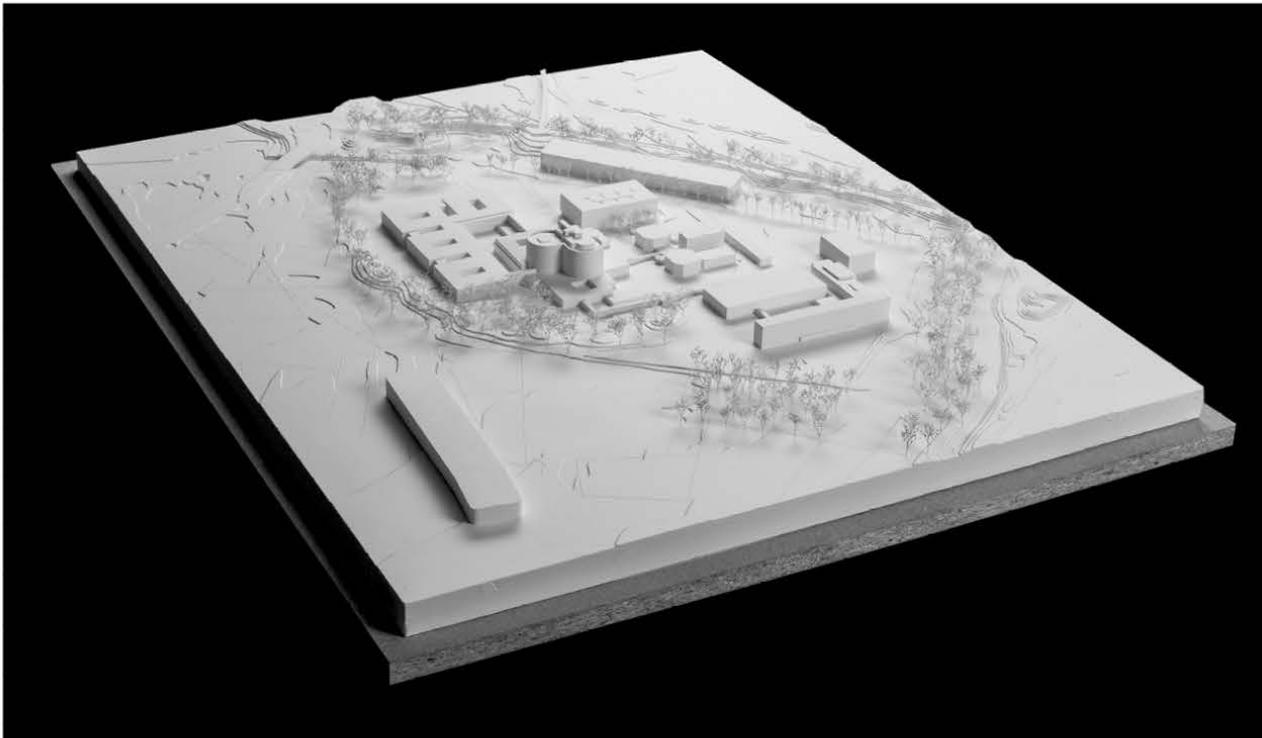
HAUSWIRTH GMBH, ZÜRICH

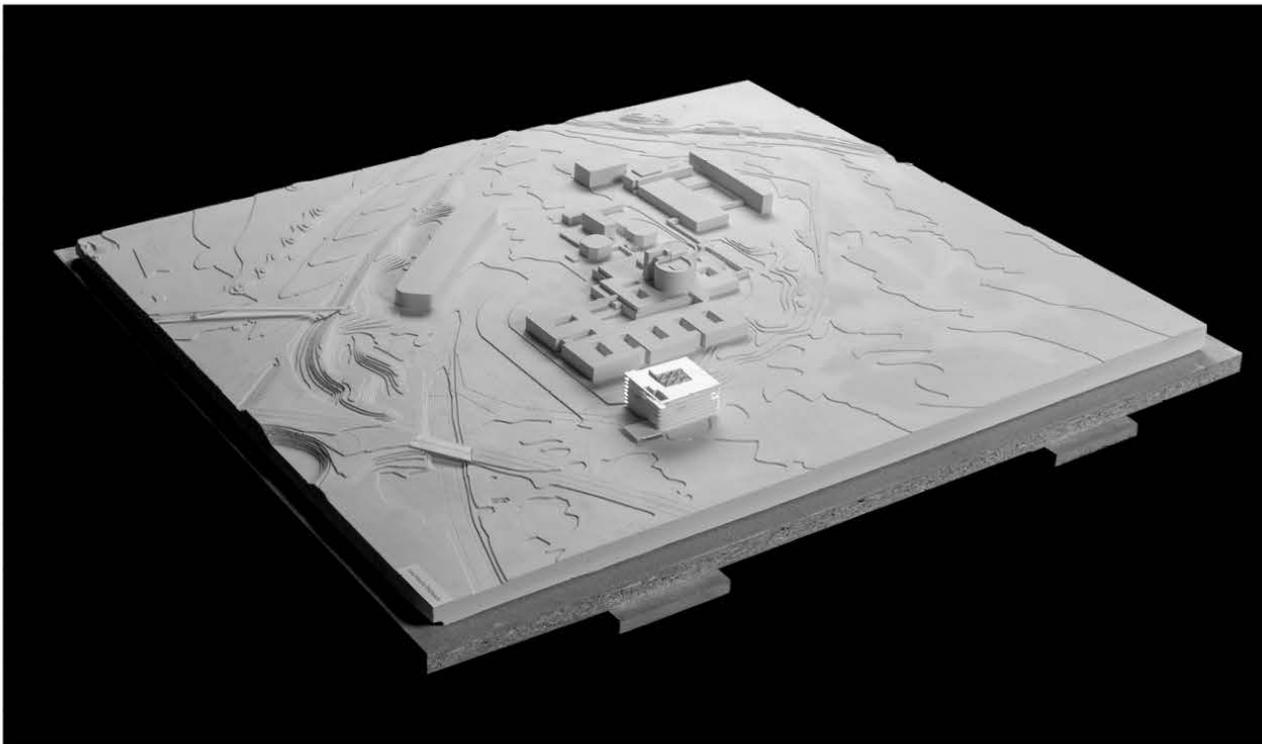
Collaborateurs : Stefan Hauswirth, Philipp Neves

Ingénieurs civils

DR. LÜCHINGER + MEYER BAUINGENIEURE
AG, ZÜRICH

Collaborateur : Urs Hirsiger





N°16 LES HAUTS PLATEAUX

Architectes

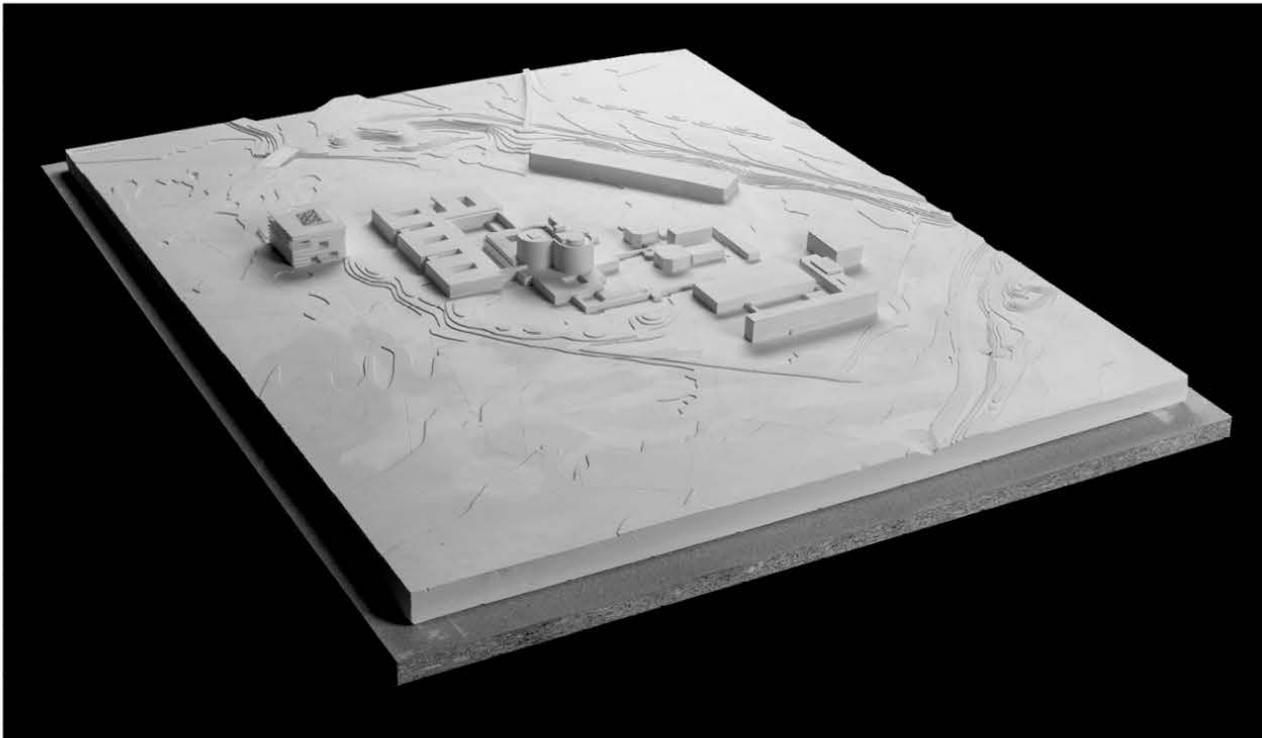
ERIK GIUDICE ARCHITECTURE, PARIS

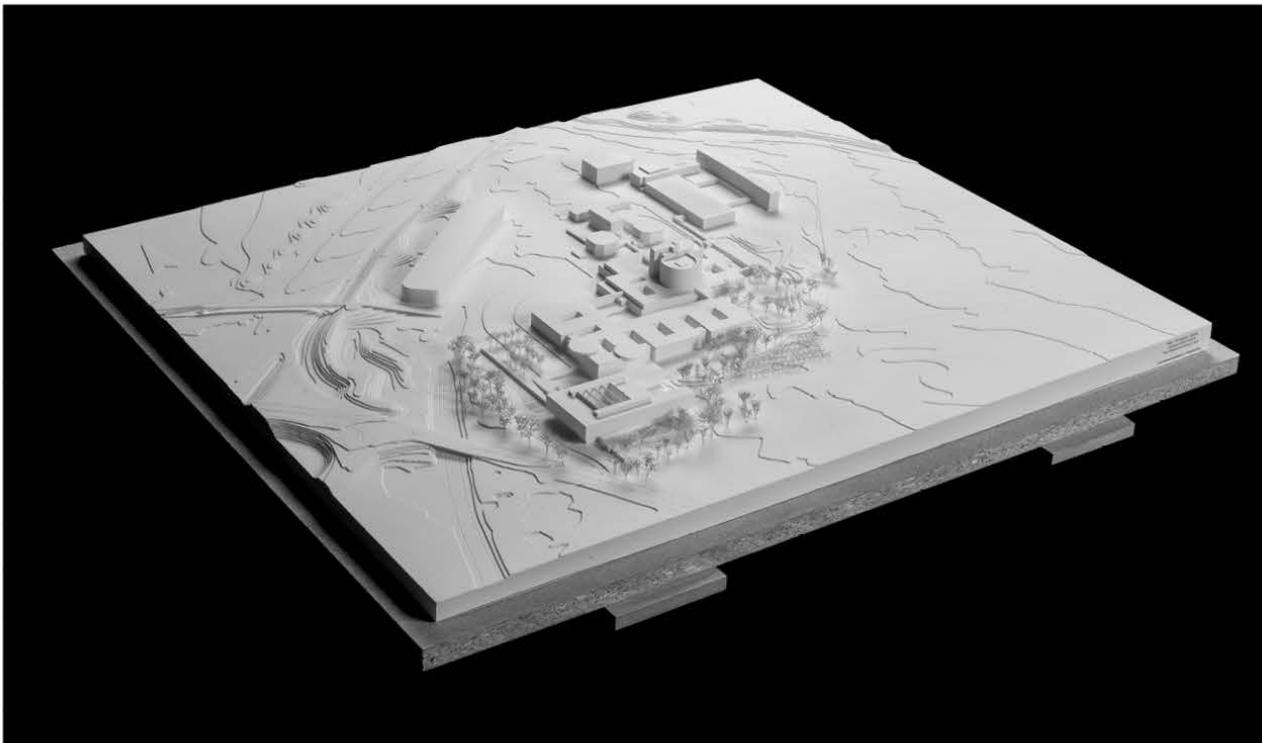
Collaborateurs : Erik Giudice, Federico Mannella,
Luc Cabantouse

Ingénieurs civils

PERRETTEN & MILLERET SA, CAROUGE

Collaborateurs : Julien Treleani, Frédéric Bonny,
Toufik Jebbari, Laurent Giacomuzzi, Thierry Masson





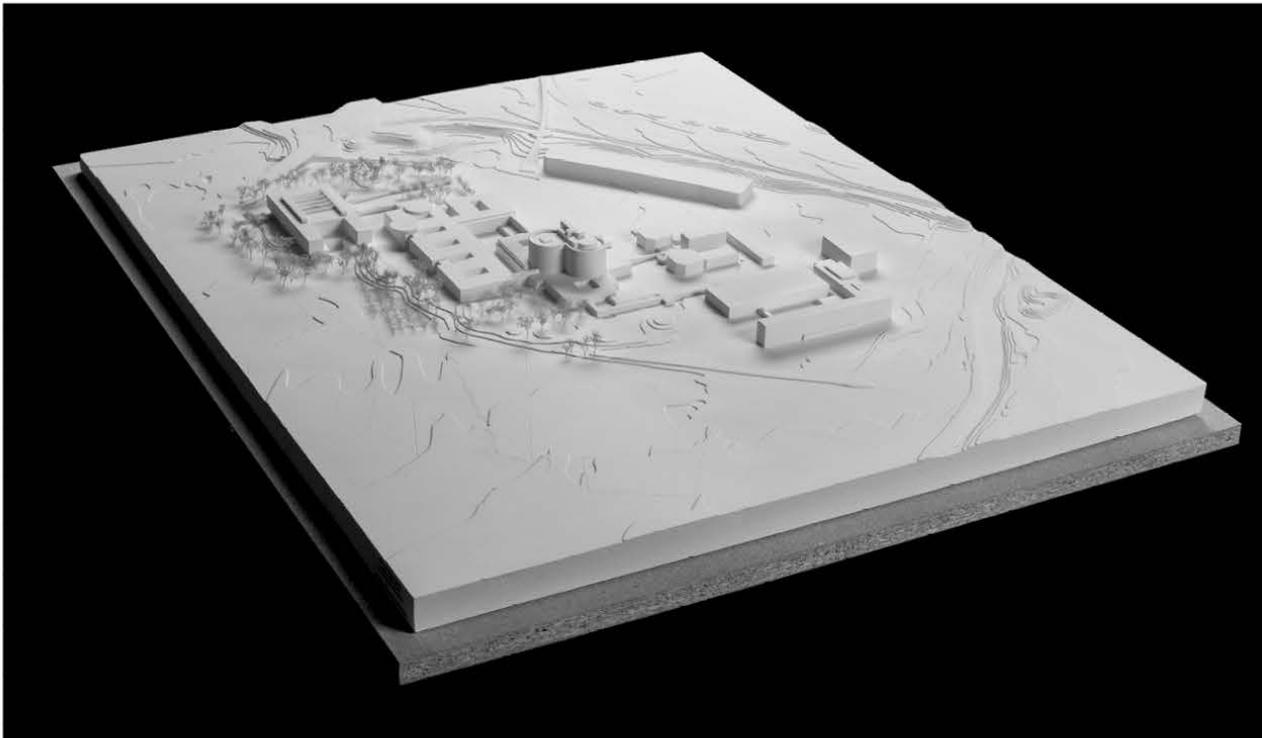
N°17 COMMUNICATION ET FLEXIBILITÉ

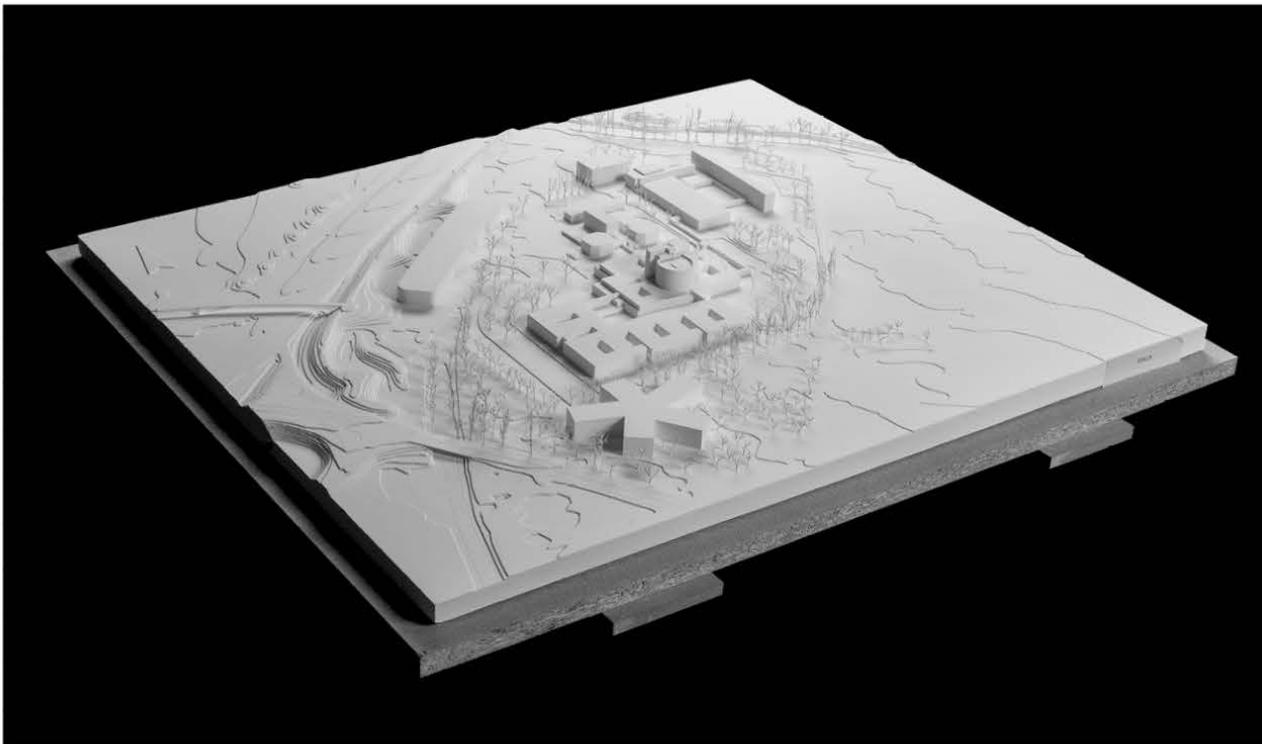
Architectes

GMP INTERNATIONAL GMBH + JEAN-BAPTISTE FERRARI & ASSOCIÉS, LAUSANNE
Collaborateurs : Marg Volkwin, Christian Hoffmann, Jutta Hartmann-Pohl, Juri Fastenau, Johanna Heyden, Matthias Jähde, Julia Rösser, Jean-Baptiste Ferrari, Sébastien Zwissig, Floriane Robert, Vincent Zollinger, Audrey Billy,

Ingénieurs civils

KBM INGINEERS SA, SION
Collaborateurs : Jacques Fournier, Tor Lundströmi





N°18 STELLA

Architectes

GRUPE 8 SÀRL, CAROUGE

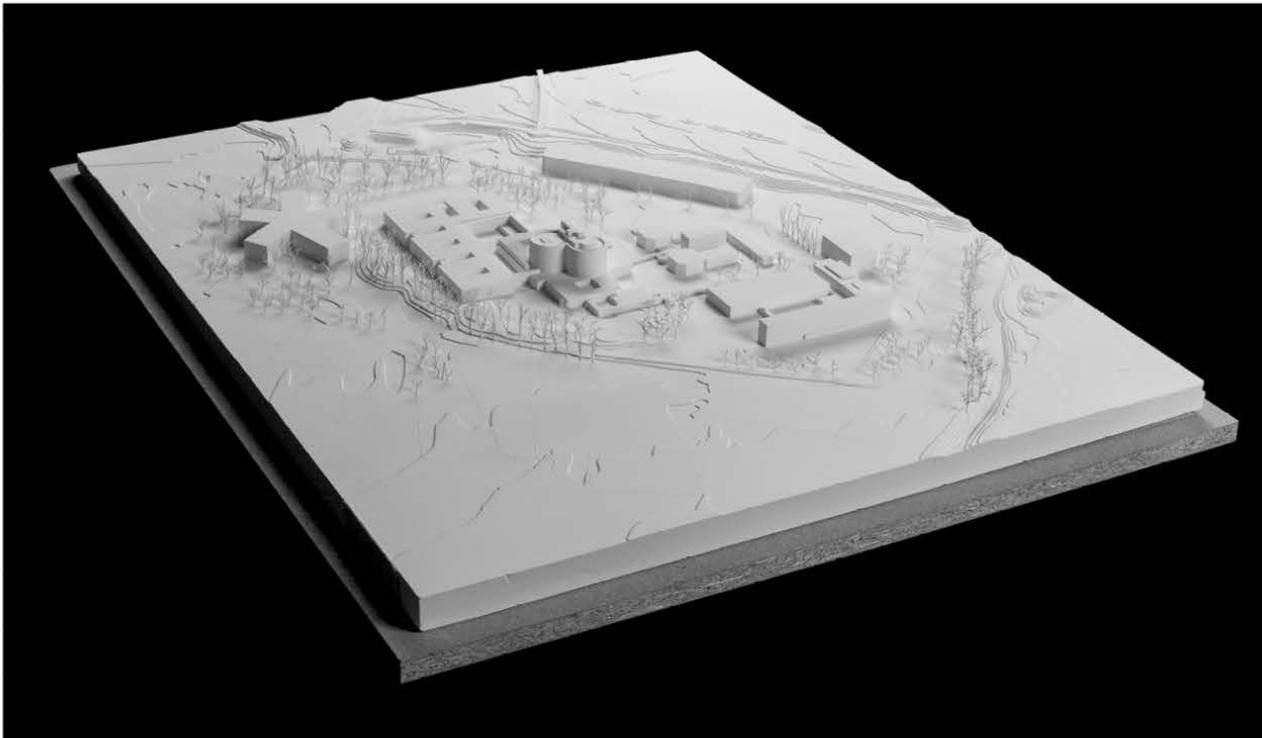
Collaborateurs : Adrien Besson, Tarramo

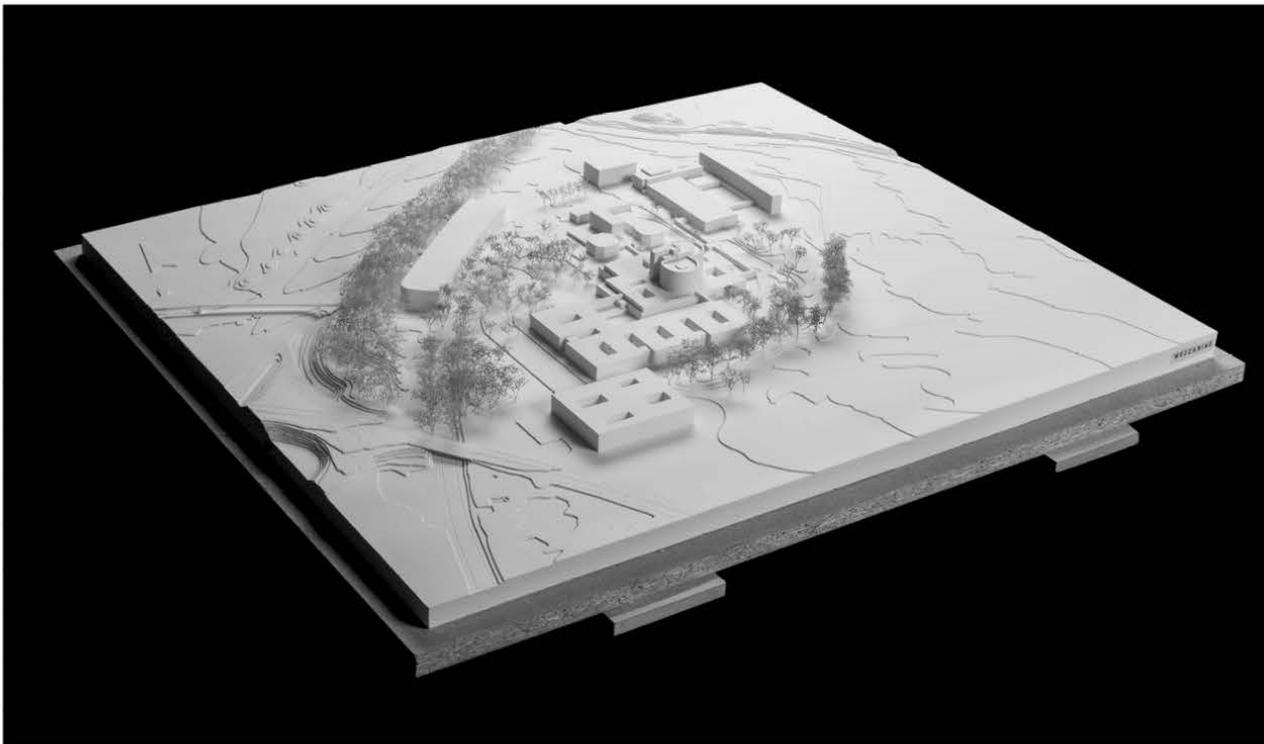
Broennimann, Laurent Ammeter, Karel Klomp,
Fabrice Osuna, Solène Labat

Ingénieurs civils

GUIDOTTI PEDRAZZINI INGEGNERI SAGL,
LUGANO

Collaborateur : Roberto Guidotti





N°20 **MEZZANINE**

Architectes

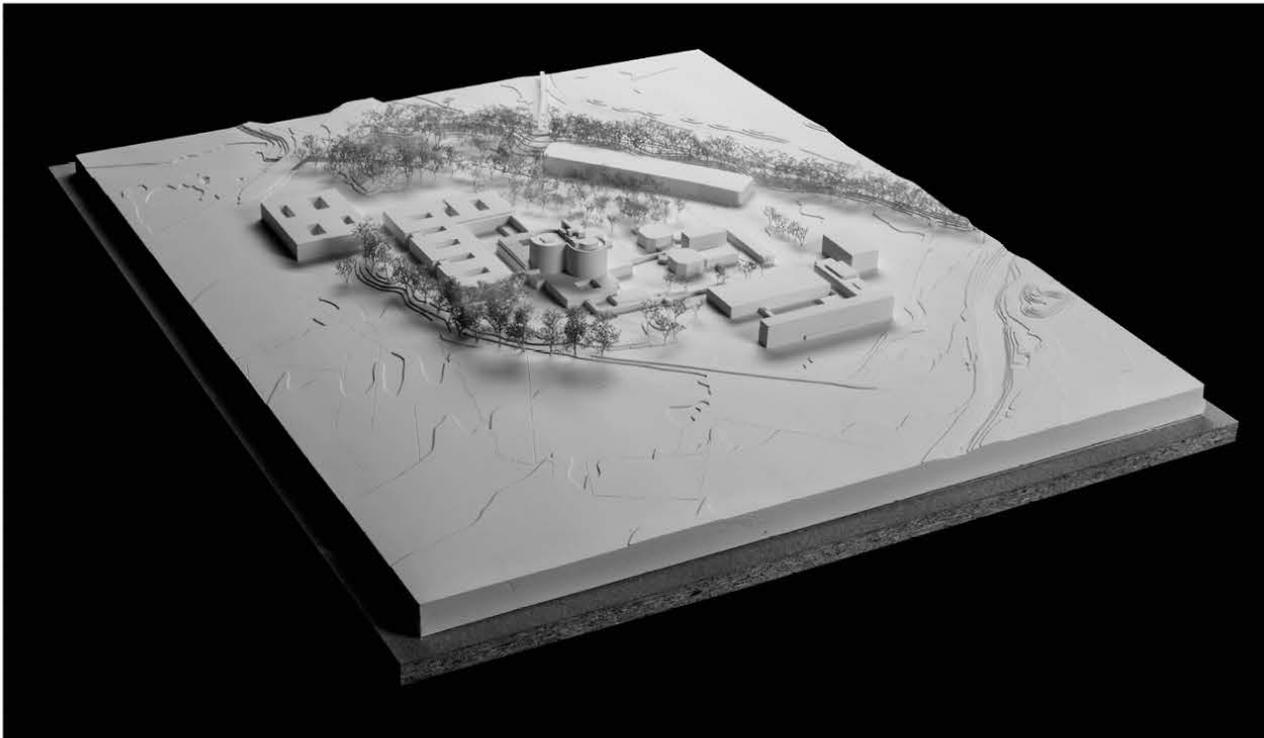
BONNARD + WOEFFRAY, MONTHEY

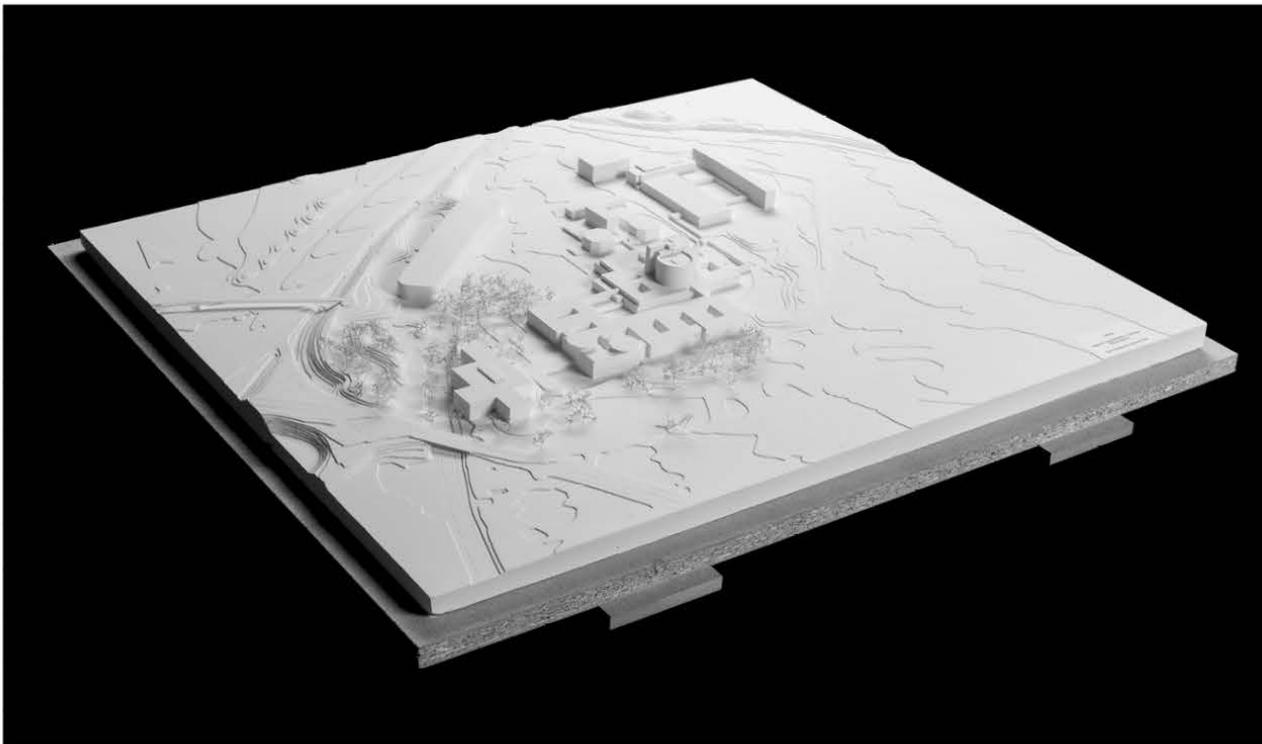
Collaborateurs : Pierre Nebel, Vicent Barindelli,
Loris Boschetti, Laura Sacher

Ingénieurs civils

KURMANN CRETTON SA, MONTHEY

Collaborateur : David Udriot





N°21 HEIDA

Architectes

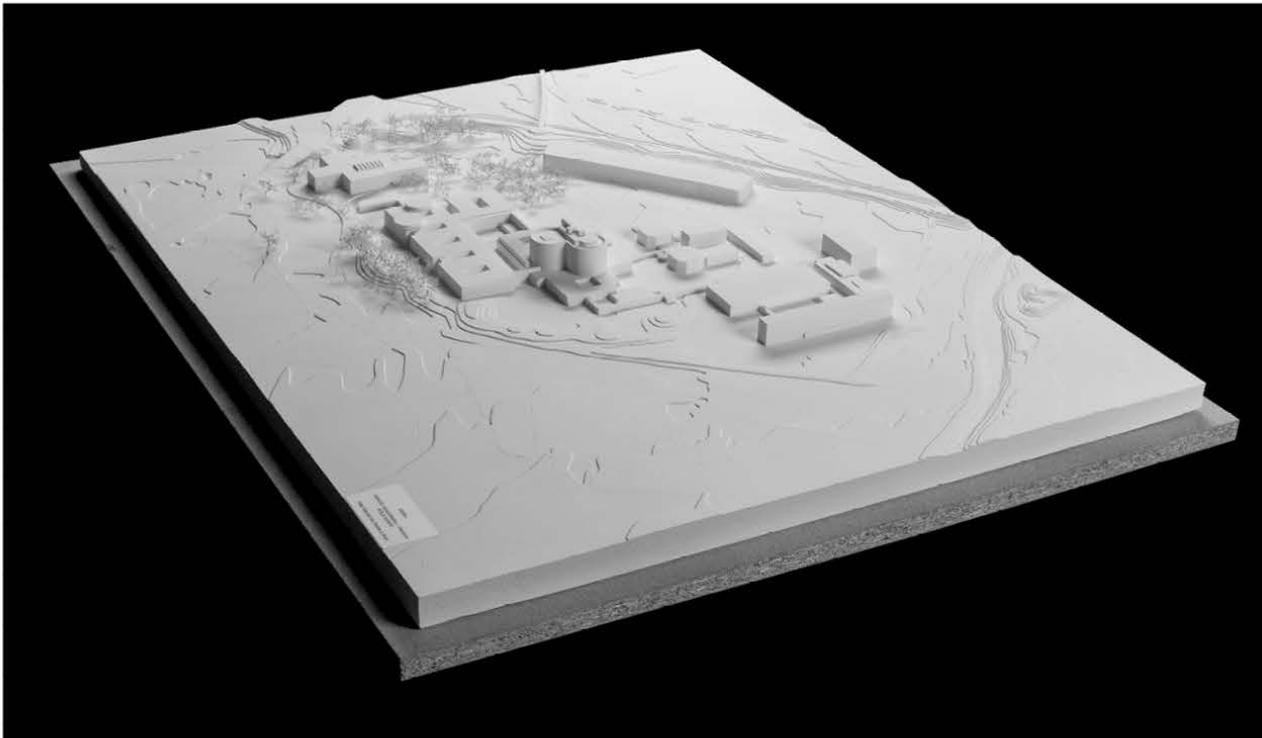
CLR ARCHITECTES SA, GENÈVE

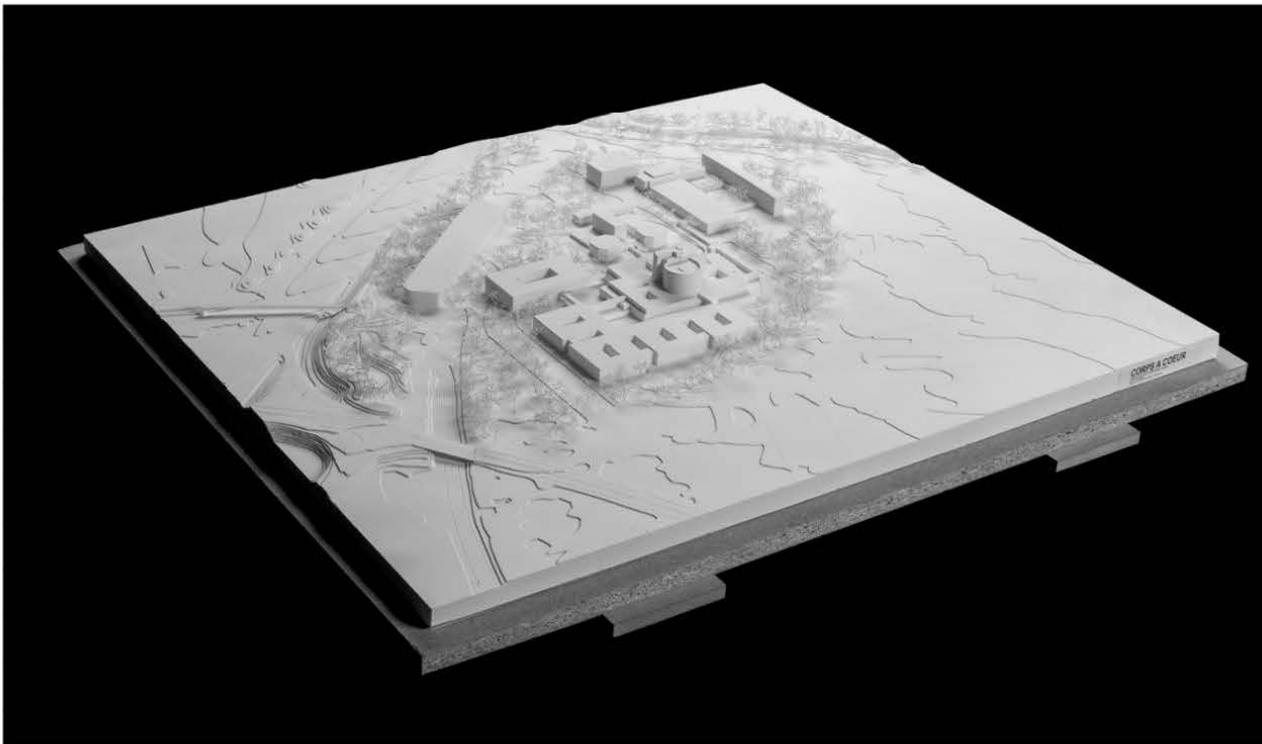
Collaborateurs : Damien Chevalley, Patrick Longchamp, Benjamin Guyot

Ingénieurs civils

B+S INGÉNIEURS CONSEILS SA, GENÈVE

Collaborateurs : Daniel Starrenberger, Marcio Bichsel, Joachim Bourgeois





N°22 CORPS À CŒUR

Architectes

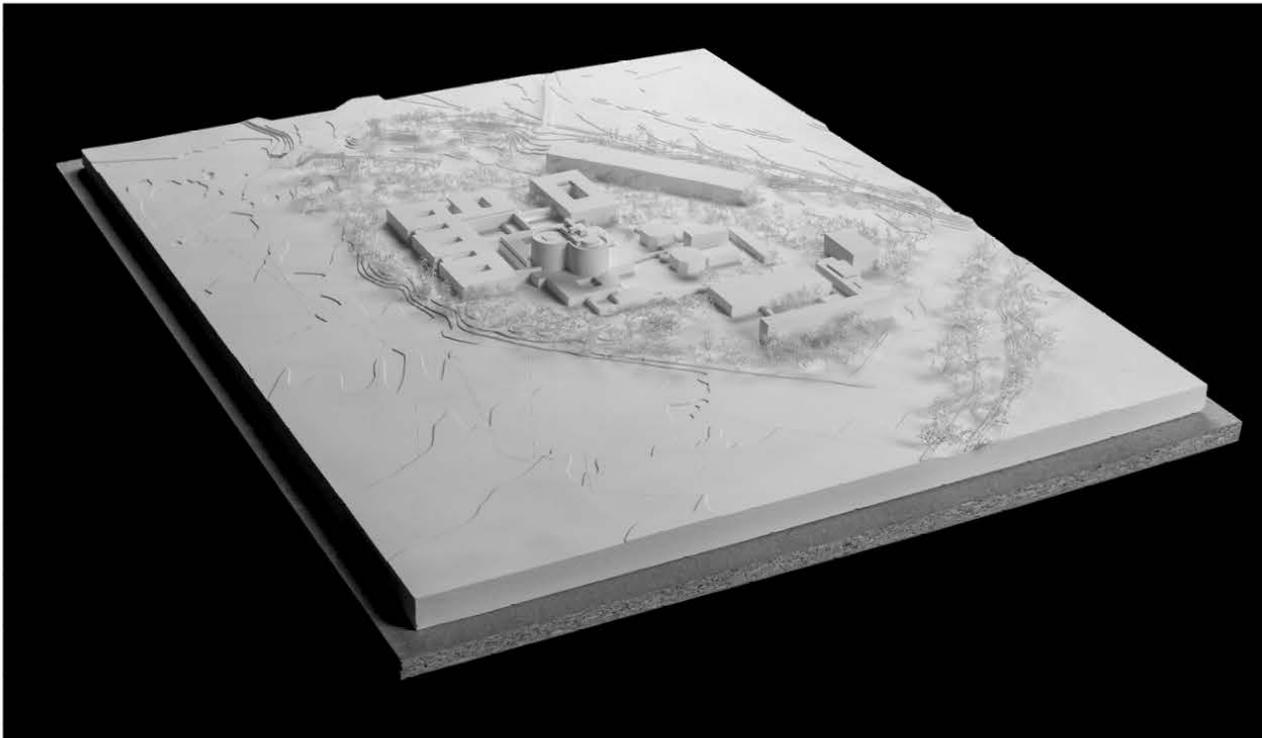
CAGNA + WENGER ARCHITECTES SA, SION

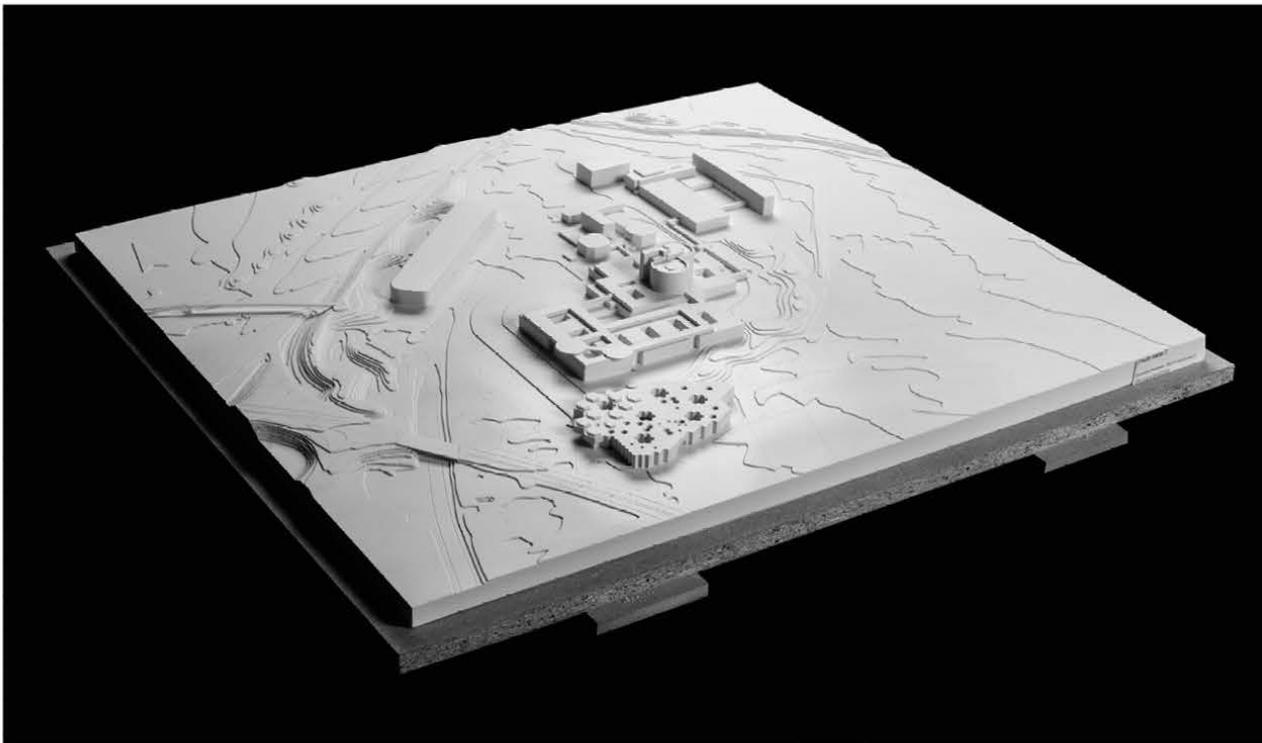
Collaborateurs : Grégoire Wenger, Pierre Cagna,
Frédéric Dayer, Joël Loutan, Adi Ljajikj, Estelle
Felske, Deborah Haslimann, Louis
Coiffier, Fanny Zeltner

Ingénieurs civils

F. WILLINER AG BAUINGENIEURE, VISP

Collaborateurs : Fredy Williner, Lukas Schnidrig,
Benjamin Zenhäusern





N°23 PAULE SANS T

Architectes

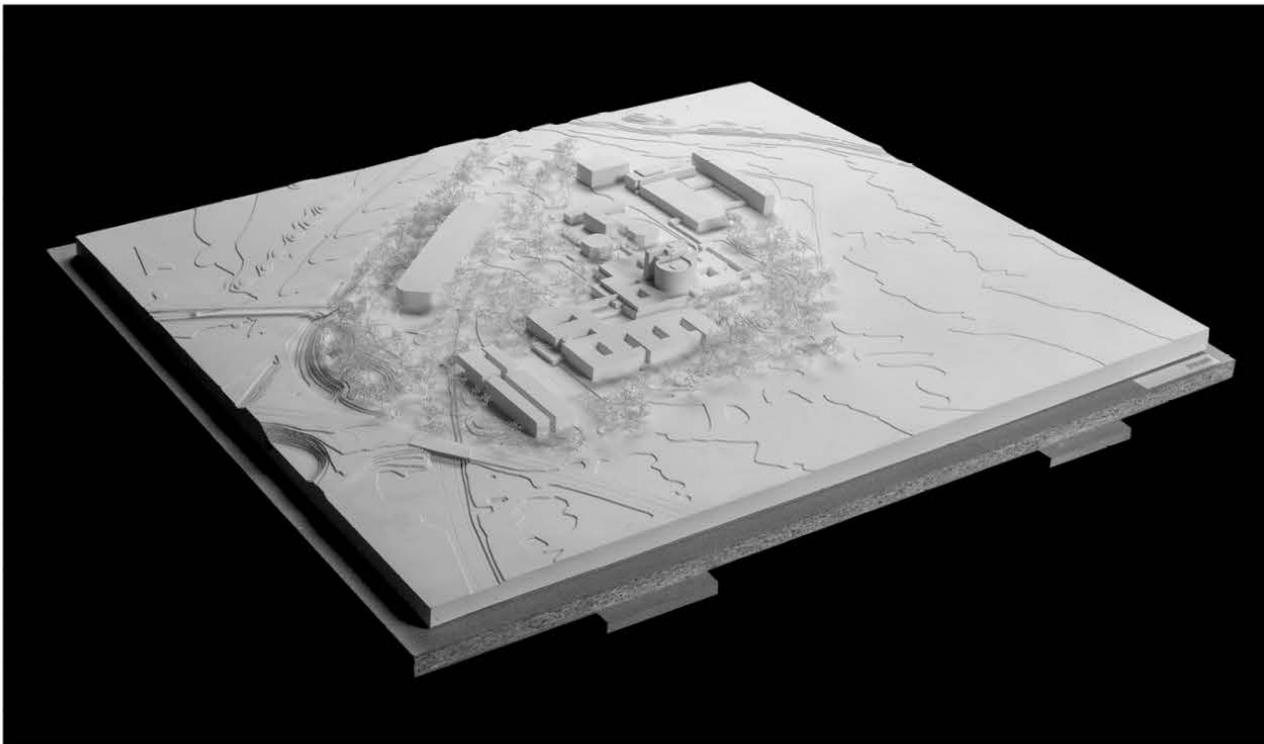
ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES, SIERRE
ET FIDANZA ARCHITECTE

Collaborateurs : Ambroise Bonvin, Cédric Bonvin,
Alain Fidanza, Thomas Friberg, Pierre-Antoine
Masserey, Jörg Meyer, Marek Zaroslinski, Laetitia
Studer, Gaëlle Widmer, David Crittin

Ingénieurs civils

GBI SA, AIGLE





N°24 CHROMOSOME

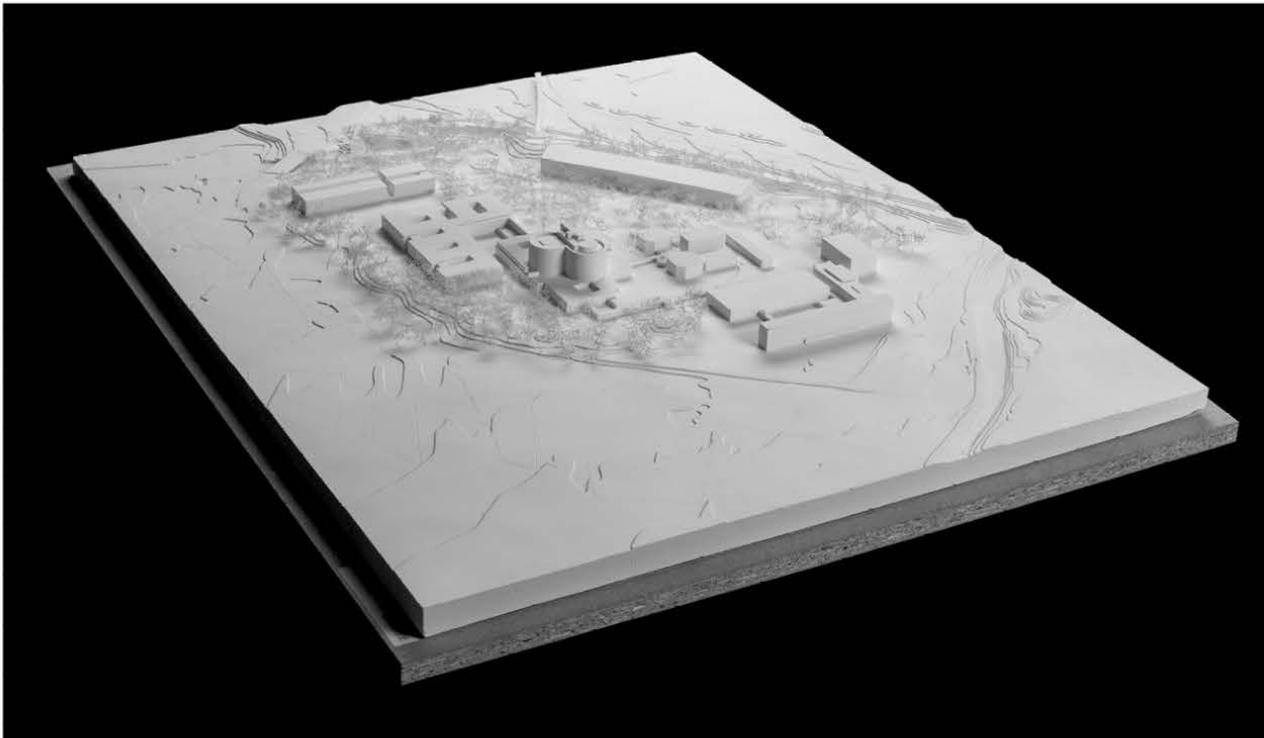
Architectes

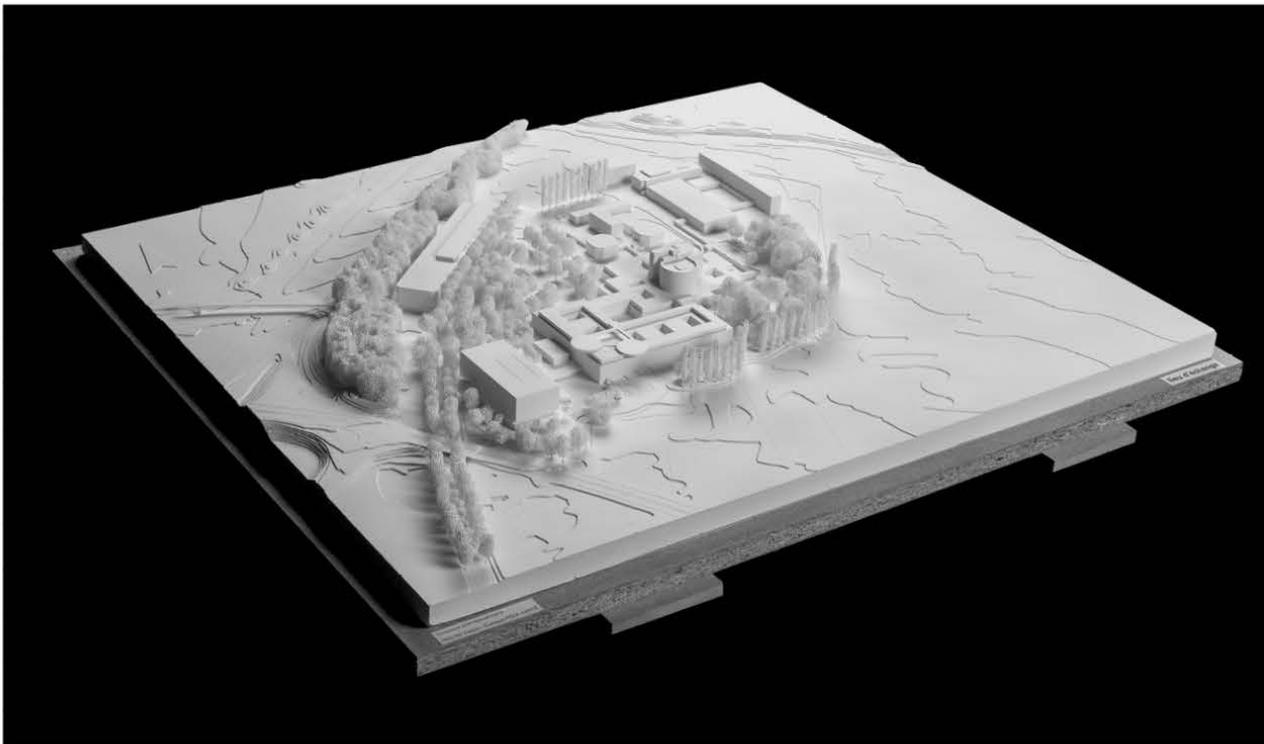
ATELIER MOR & ARCHITECTES SÀRL,
GRANOIS

Collaborateurs : Jean-Pascal Moret, Maxime
Reynard, Fabrice Vaglio, Loïc Nellen, Lucas Balet,
Lara Bertholet

Ingénieurs civils

AMV MASSEREY & VOIDE SA, SION





N°25 LIEU D'ÉCHANGE

Architectes

BÜRO B ARCHITEKTEN AG, BERN

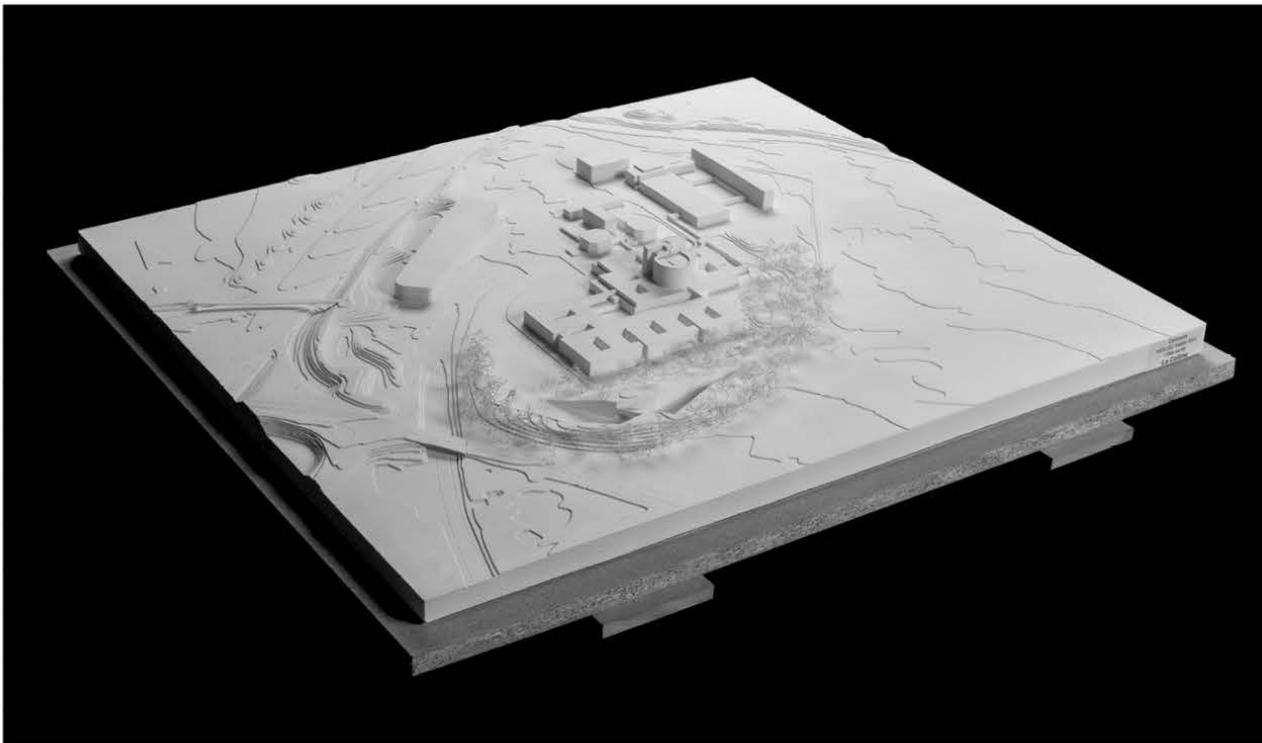
Collaborateurs : Dan Hiltbrunner, Tamas Takacs,
Karin Bienz, Isa Neto, Jana Scharll, Thomas Müller,
Jessica Jost

Ingénieurs civils

SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG, BERN

Collaborateur : Jan Stebler





N°26 LA COLLINE

Architectes

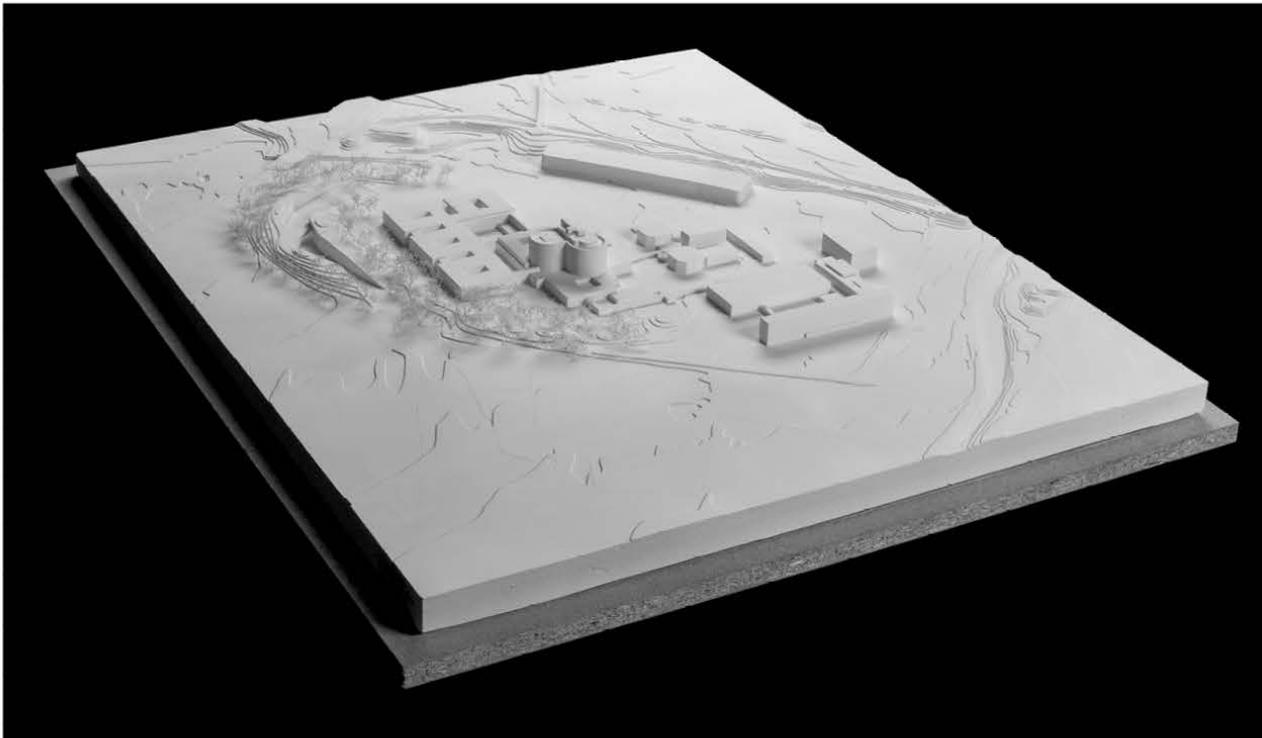
ATELIER D'ARCHITECTURE MICHEL FOLLONIER, SIERRE

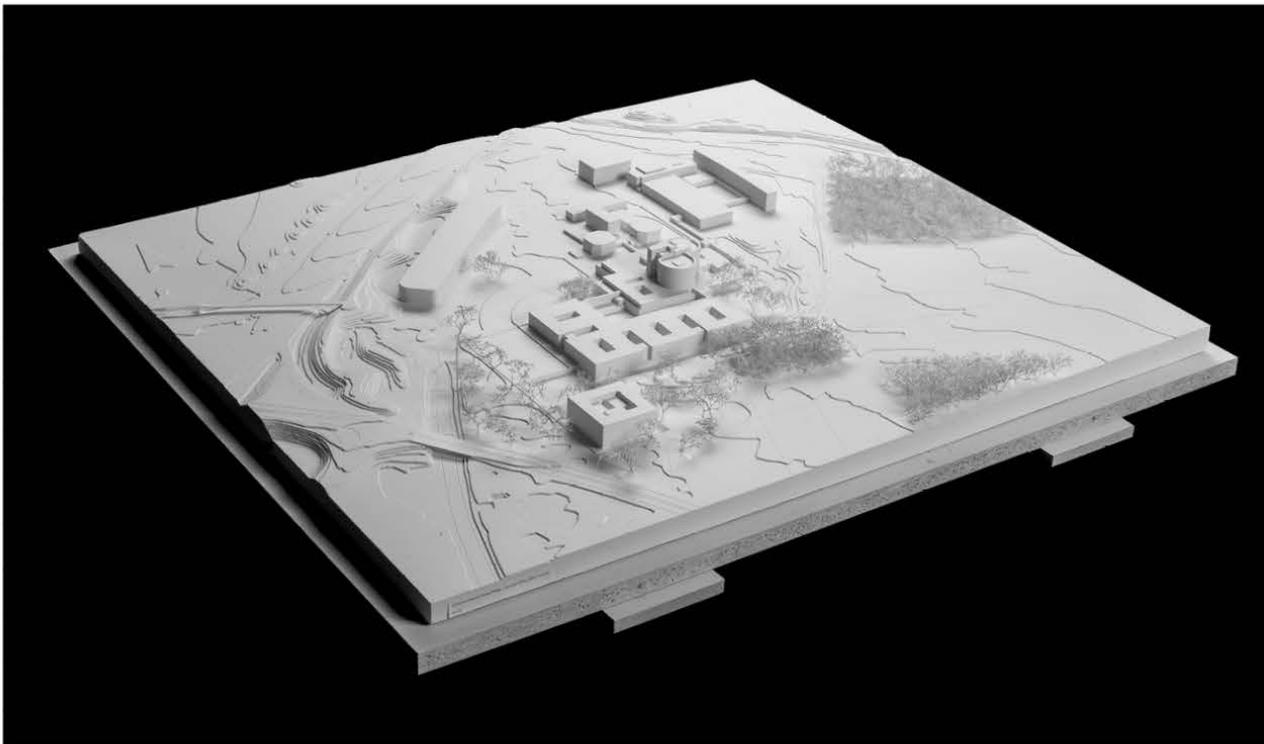
Collaborateurs : Michel Follonier, Rui Figueiredo, Rim Soufi, Sidonie Cavin, Julien Rey, Caroline Gillioz

Ingénieurs civils

TECHNIKO

Collaborateur : Nicolas Kholi





N°27 PILLS

Architectes

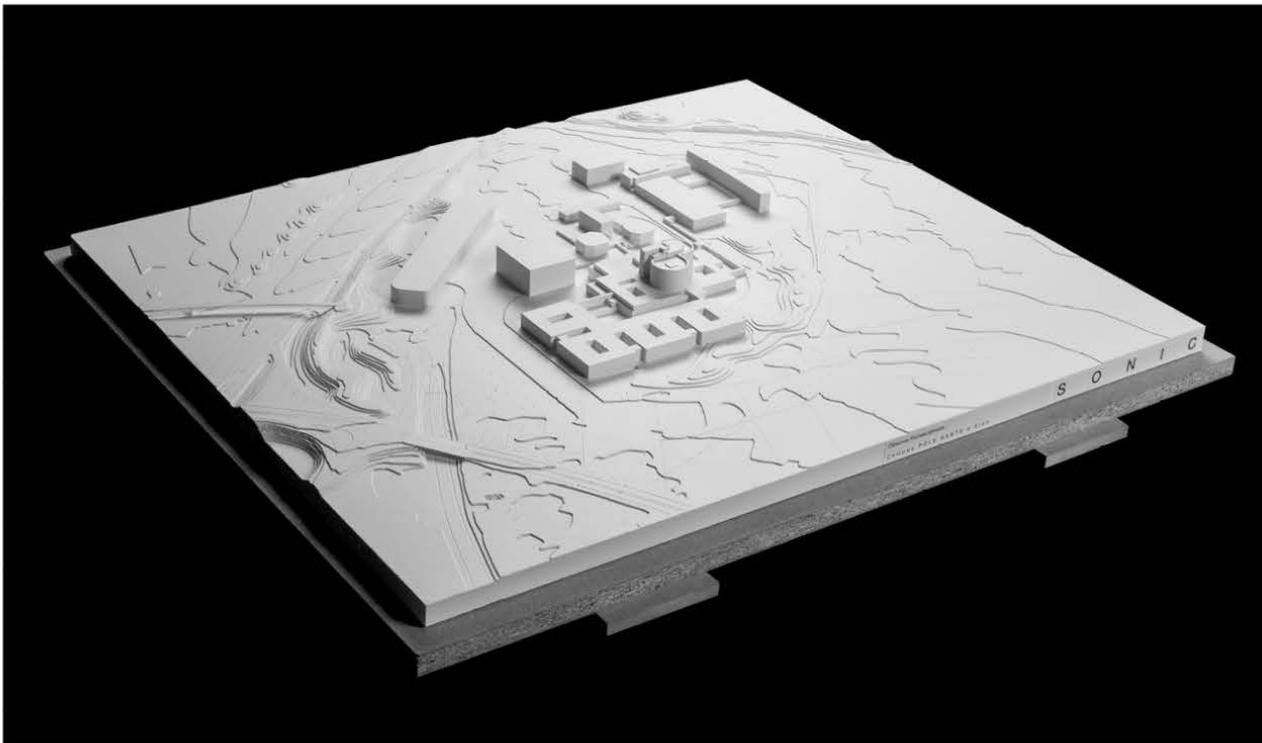
CÉDRIC SCHÄRER, LAUSANNE

Ingénieurs civils

AB INGÉNIEURS SA, LAUSANNE

Collaborateurs : Piero Fonzo, Elias Slim





N°28 SONIC

Architectes

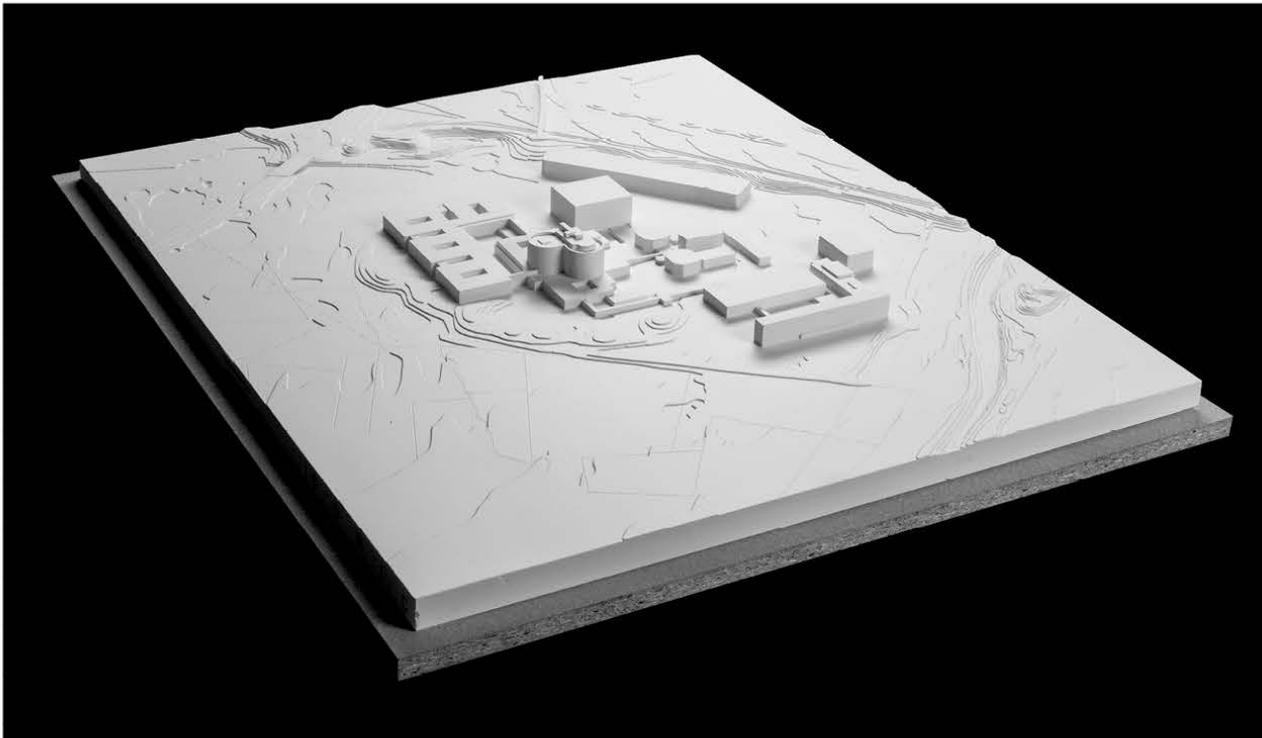
MIEBACH OBERHOLZER ARCHITEKTEN
GMBH, ZÜRICH

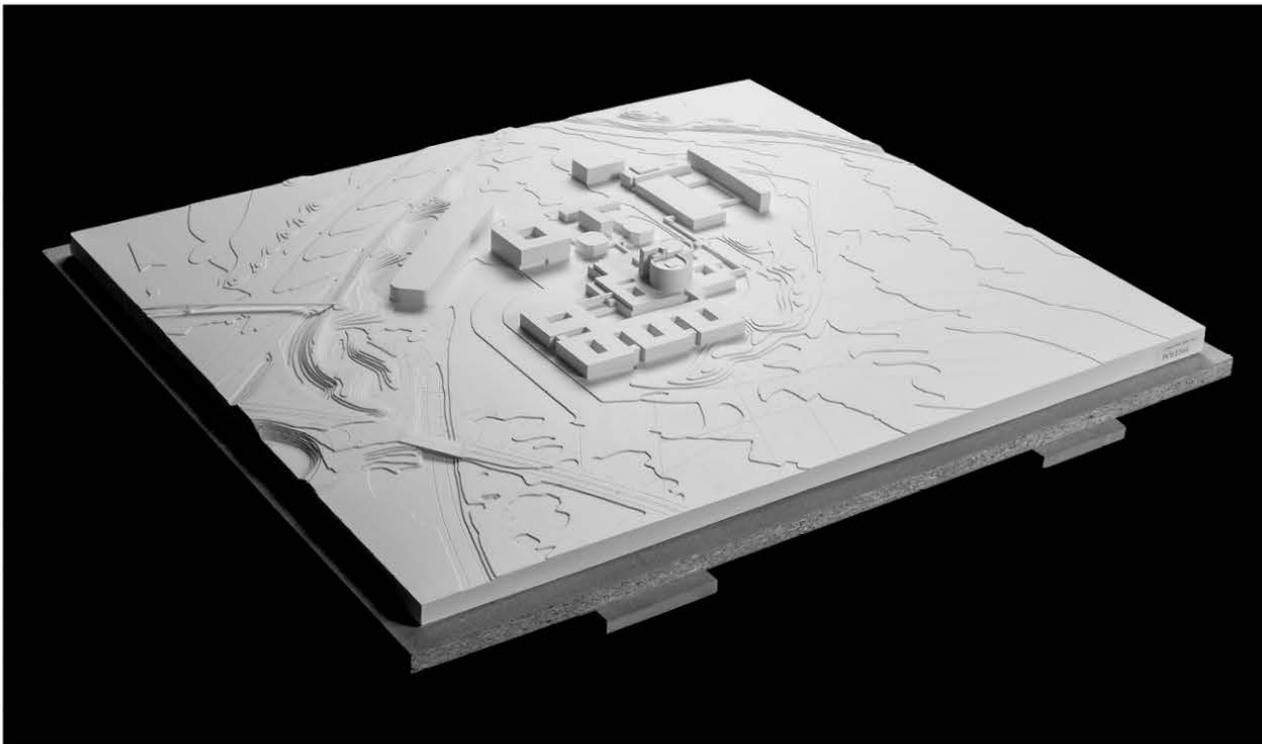
Collaborateurs : Rico Oberholzer, Sarah Miebach,
Luca Meyer, Noel Frozza

Ingénieurs civils

FERRARI GARTMANN AG, CHUR

Collaborateurs : Emanuela Ferrari, Patrick
Gartmann





N°29 PÔLESSE

Architectes

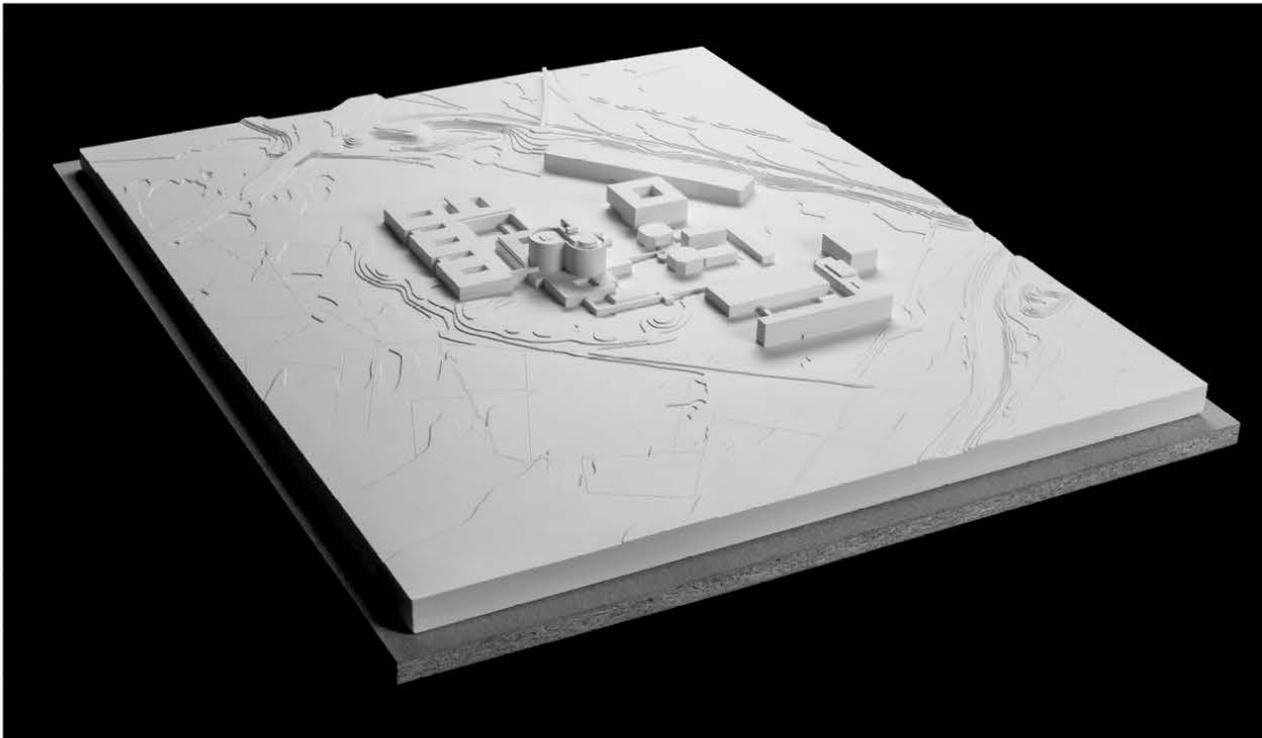
CLARC ARCHITEKTEN, ZÜRICH

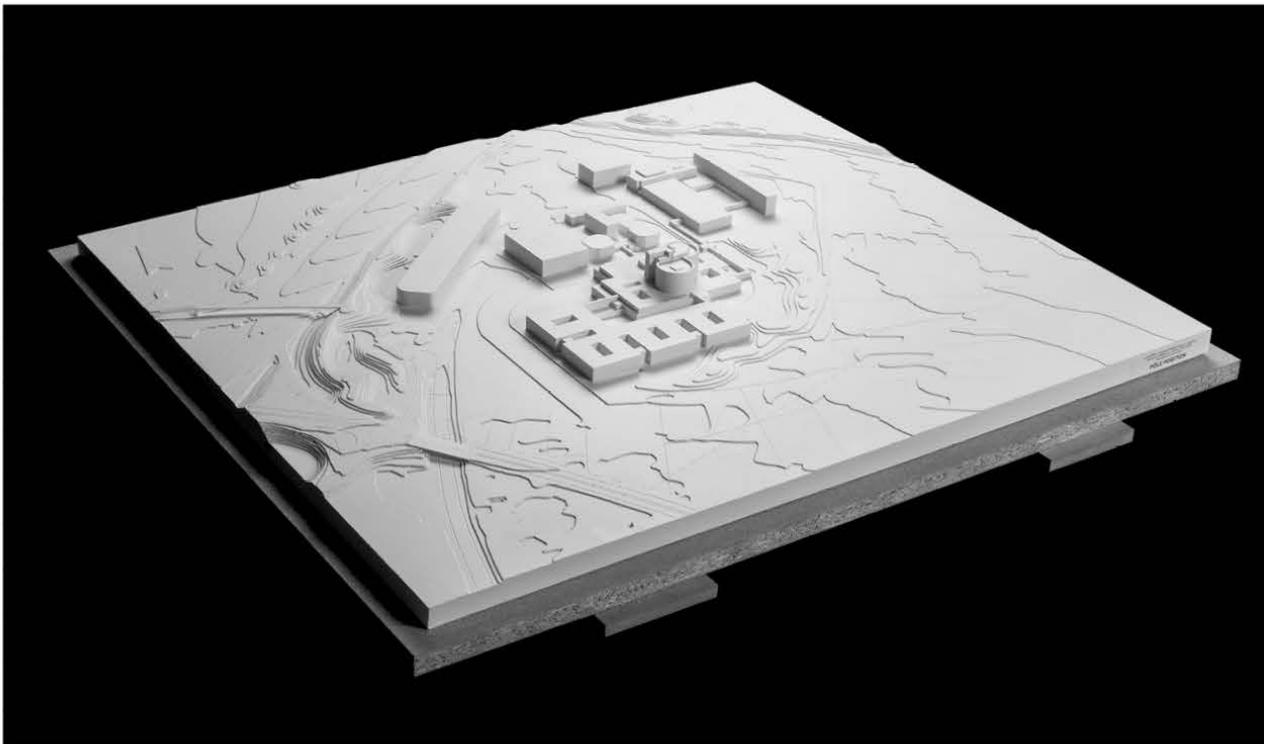
Collaborateurs : Judit Chapallaz, Guillaume
Chapallaz

Ingénieurs civils

WH-P INGENIEURE AG, BASEL

Collaborateur : Martin Stumpf





N°30 PÔLE POSITION

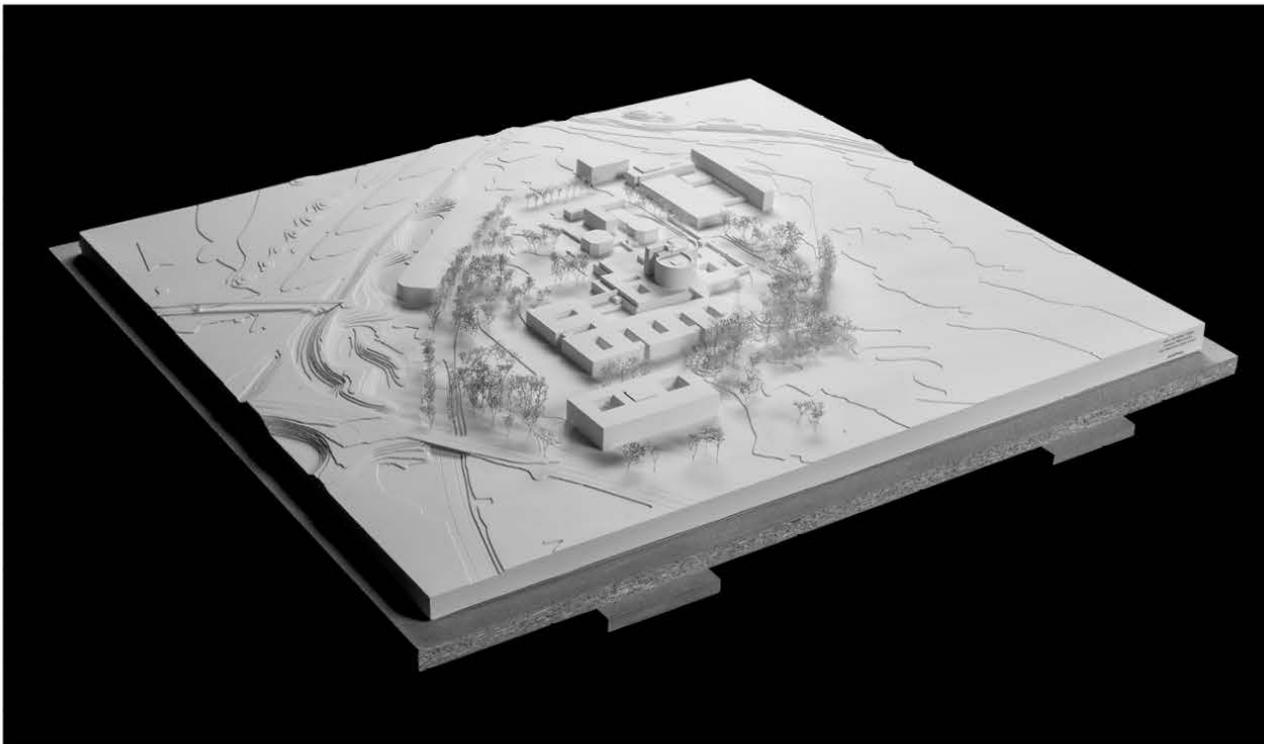
Architectes

RUPRECHT ARCHITEKTEN GMBH, ZÜRICH
Collaborateurs : Rafael Ruprecht, Nicolas Girardin,
Jakob Tuszynski, Oliver Vogler, Julia Kolb, Lisa
Ruckli, Silas Bücherer, Benoît Delaloye

Ingénieurs civils

WALT + GALMARINI AG, ZÜRICH
Collaborateur : Gregorij Meleshko





N°31 ASCLEPIOS

Architectes

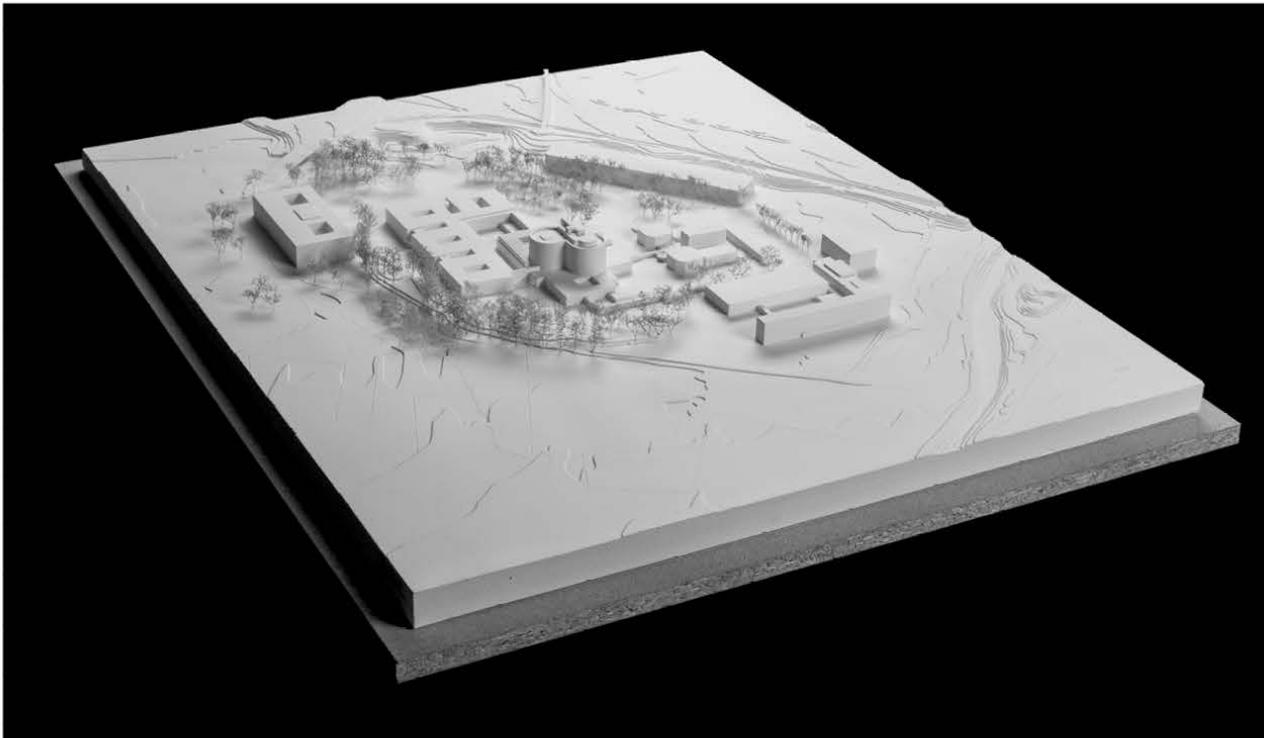
FHV - FRUEHAUF, HENRY & VILADOMS SA,
LAUSANNE

Collaborateurs : Claudius Fruehauf, Guillaume
Henry, Carlos Viladoms, Philippe Herkommer,
Mathieu Iffland

Ingénieurs civils

THOMAS JUNDT INGÉNIEURS CIVILS SA,
CAROUGE

Collaborateurs : Thomas Jundt, Gaston Kruger,
Bruno Bass





N°32 BABEL

Architectes

GDAP ARCHITECTES SÀRL, GENÈVE

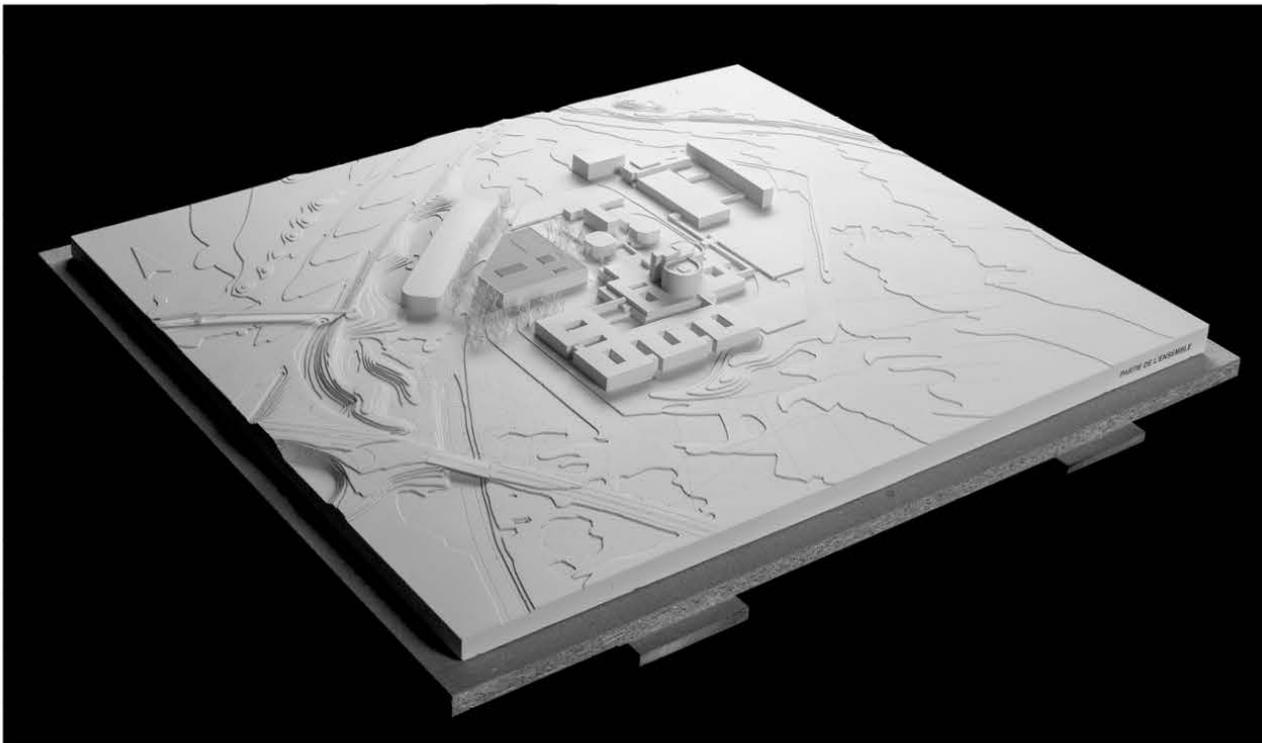
Collaborateurs : David Gaston, Andrés Sibira, Jose Luis Tejedor, Marina Biga

Ingénieurs civils

RLJ INGÉNIEURS CONSEILS SA, PENTHALAZ

Collaborateurs : Gonzalo Martinez





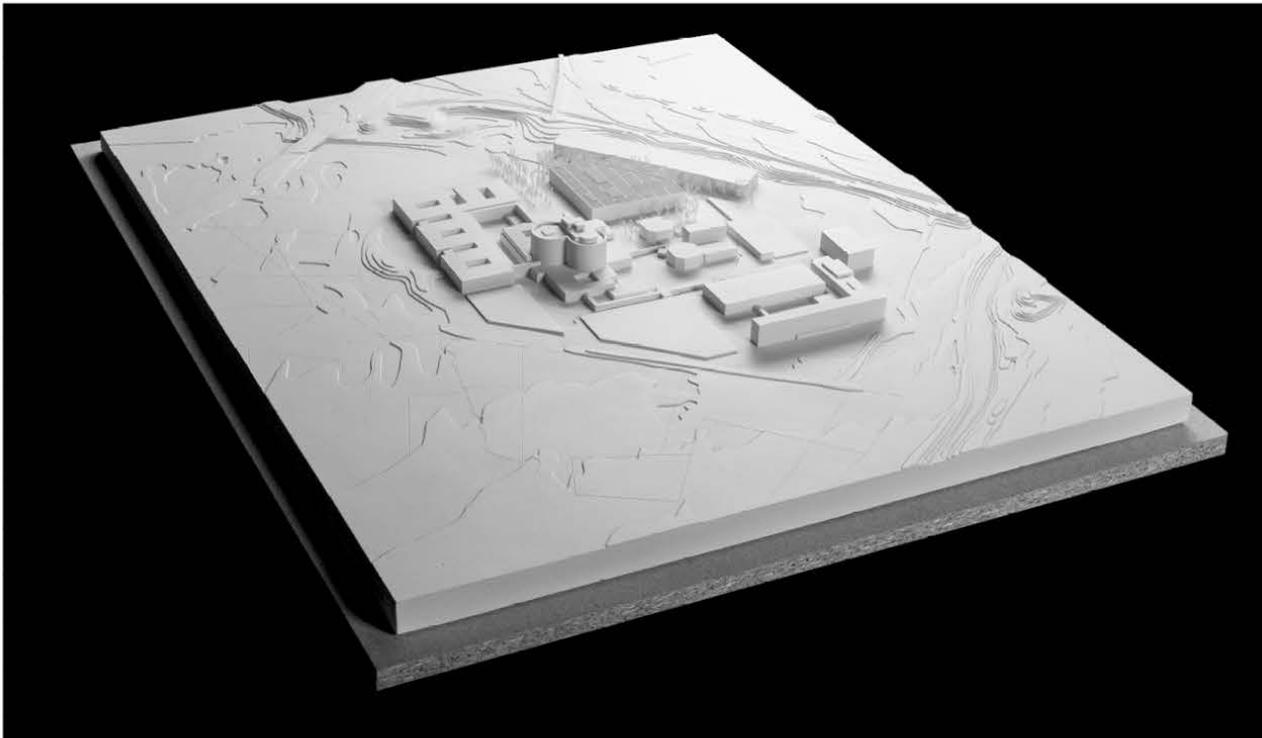
N°33 PARTIE DE L'ENSEMBLE

Architectes

WULF ARCHITEKTEN GMBH, STUTTGART

Collaborateurs : Gabriel Wulf, Barragan Jaime

Jimenes, Adrianna Wycislo





N°34 WOODY

Architectes

GROUPEMENT ATELIER + / CHRISTIAN PORTMANN / SAAS, CAROUGE

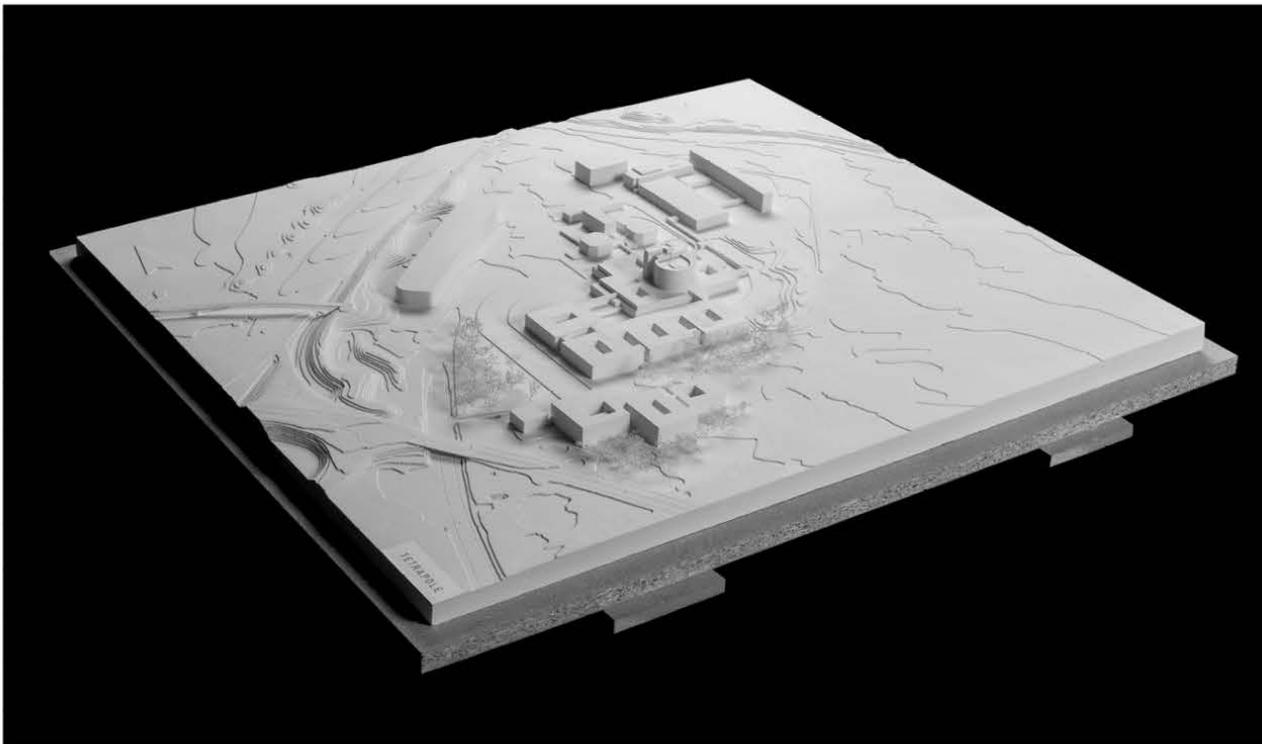
Collaborateurs : Damien Magat, Christian Portmann, Guillaume Yersin

Ingénieurs civils

LE COLLECTIF INGÉNIEURS CIVILS SÀRL, CAROUGE

Collaborateurs : John-Alexandre Sinclair Magnin, Jean-Marc Nusbaumer, François Kocher, Giomar Diaz





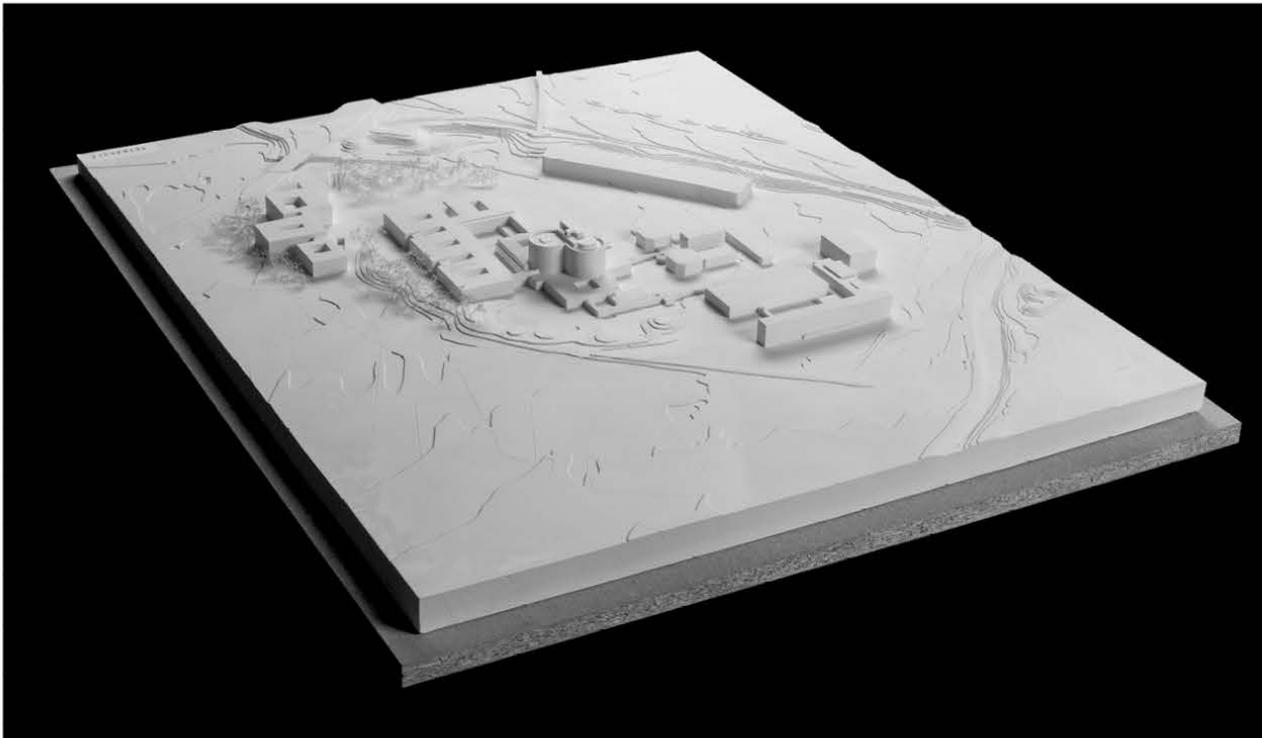
N°35 TETRAPOLE

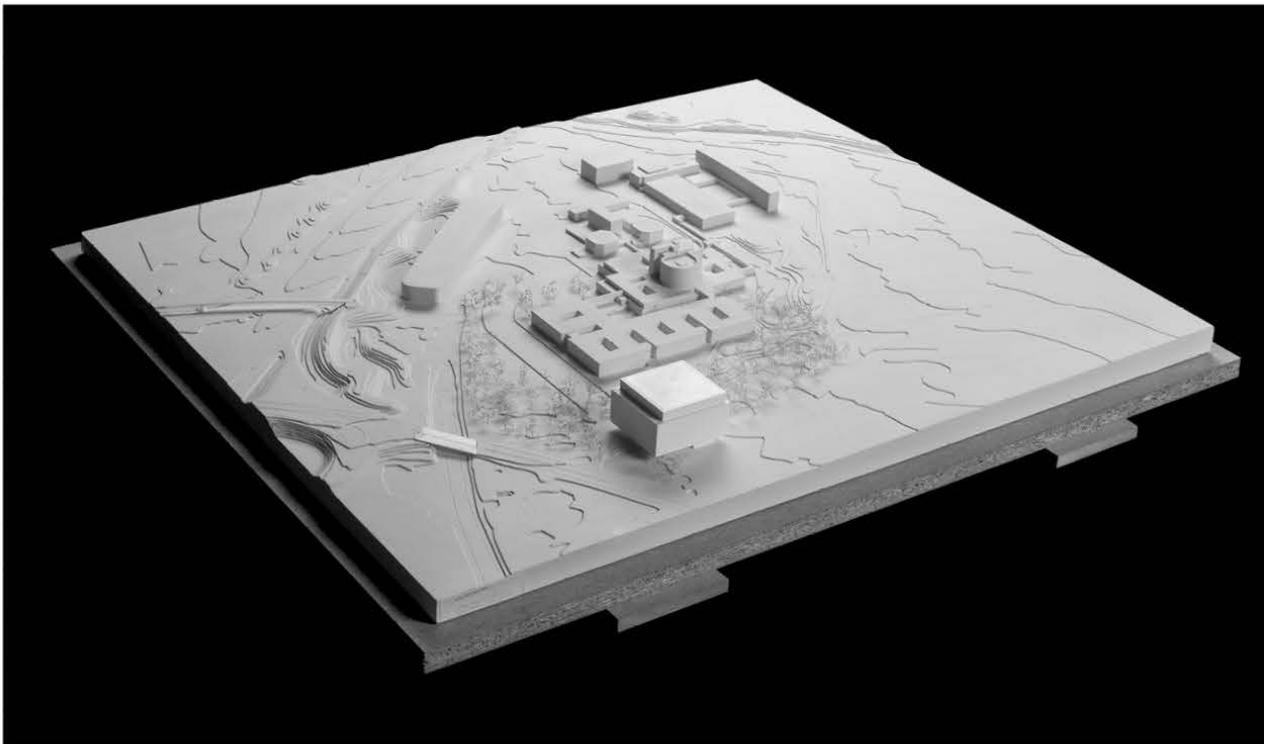
Architectes

MJD ARCHITECTES SA, HAUTE-NENDAZ
Collaborateurs : Vera Döldissen, Marta Michalik,
Asia Segond

Ingénieurs civils

AVM MASSEREY & VOIDE SA, SION
Collaborateurs : Jean-Daniel Masserey, Megan
Yates, Yoann Favre, Morganne Seppey, Gaëlle
Perrier, Hélène Masserey





N°36 KALEIDOSCOPE

Architectes

STUDIO LAUSANNE ARCHITECTURE SA

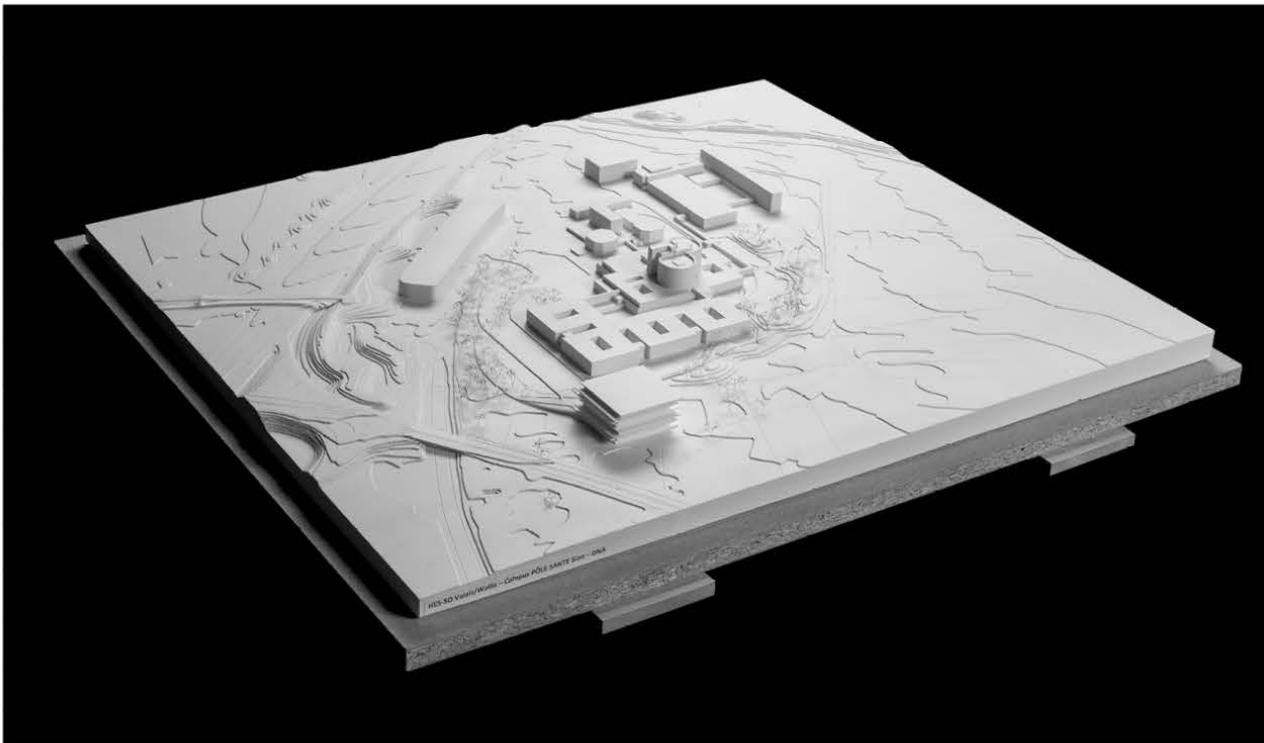
Collaborateurs : Vittorio Fragasso, Tiphaine Monier,
Céline Buillard

Ingénieurs civils

JEAN-PAUL CRUCHON ET ASSOCIÉS SA,
LAUSANNE

Collaborateurs : Jean-Paul Cruchon, Olivia Ingrid
Nguedia Tchaffa, Luca Bortolotti





N°37 DNA

Architectes

CHAPPUIS ARCHITECTES SA, FRIBOURG

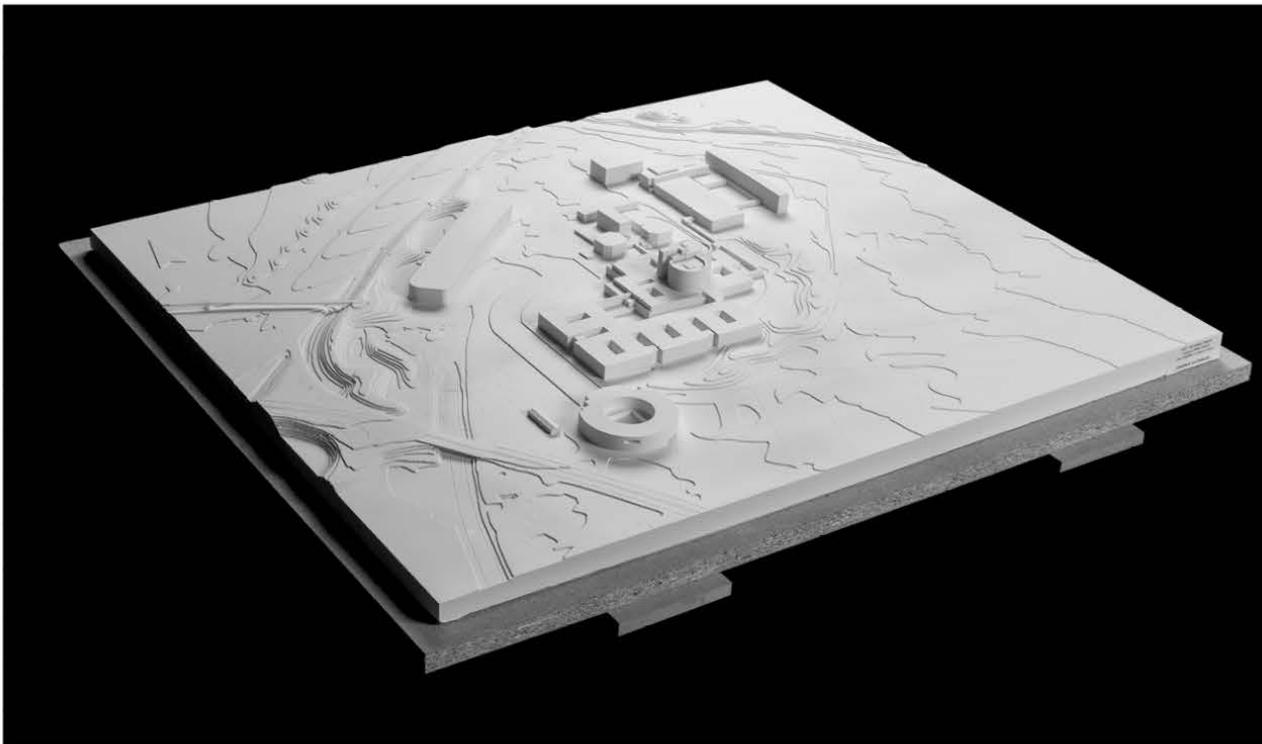
Collaborateurs : Yvan Chappuis, Mario Da Campo,
Samuel Vicente, Benoît Clément

Ingénieurs civils

INGENTAINGENIEURE + PLANER AG, BERN

Collaborateurs : Michael Zufall, Beat Aeschbacher





N°38 CAMPUS 13 ÉTOILES

Architectes

AIASWISS SA, GENÈVE

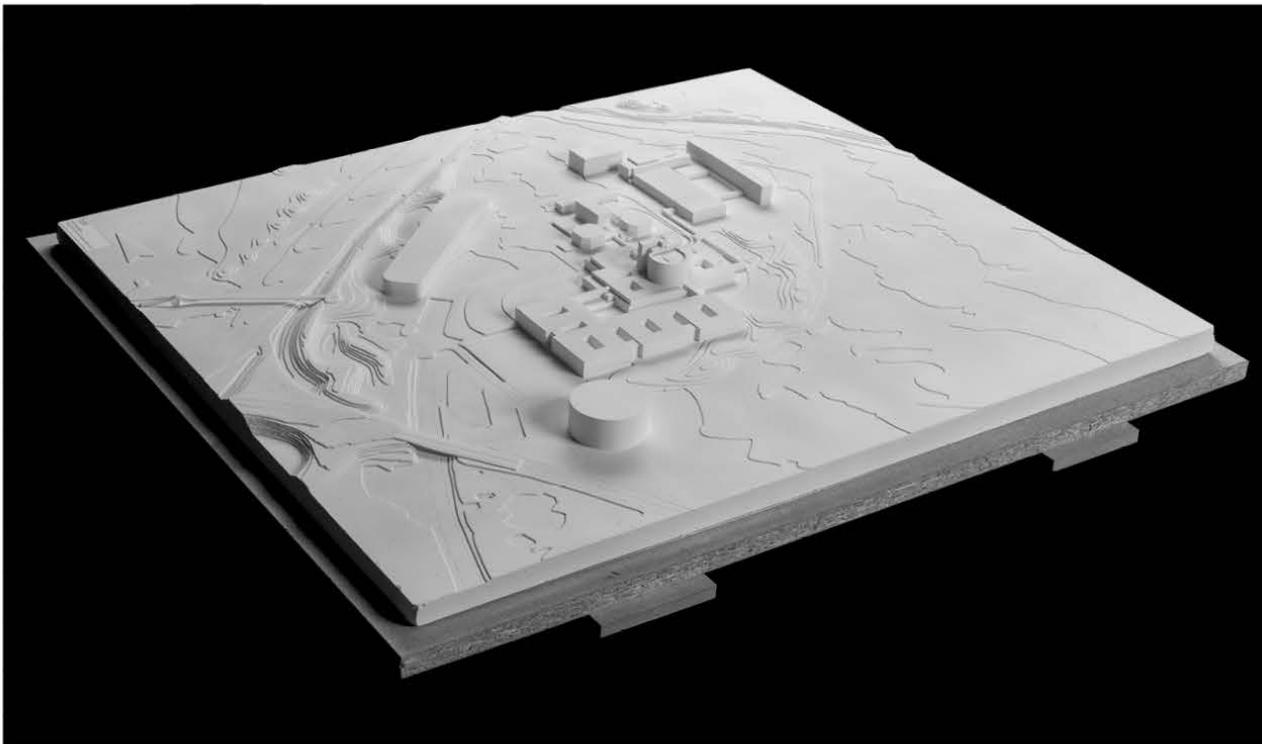
Collaborateurs : Matthias Armengaud, Charles Bouscasse, Julie Barut, Delphine Beji, Olivier De La Barre, Steve Amez-Droz, Jérôme Bataille, Stanley Hautdidier

Ingénieurs civils

INGPHI SA, LAUSANNE

Collaborateurs : Philippe Menétrey, Bernard Adam





N°41 TUP1

Architectes

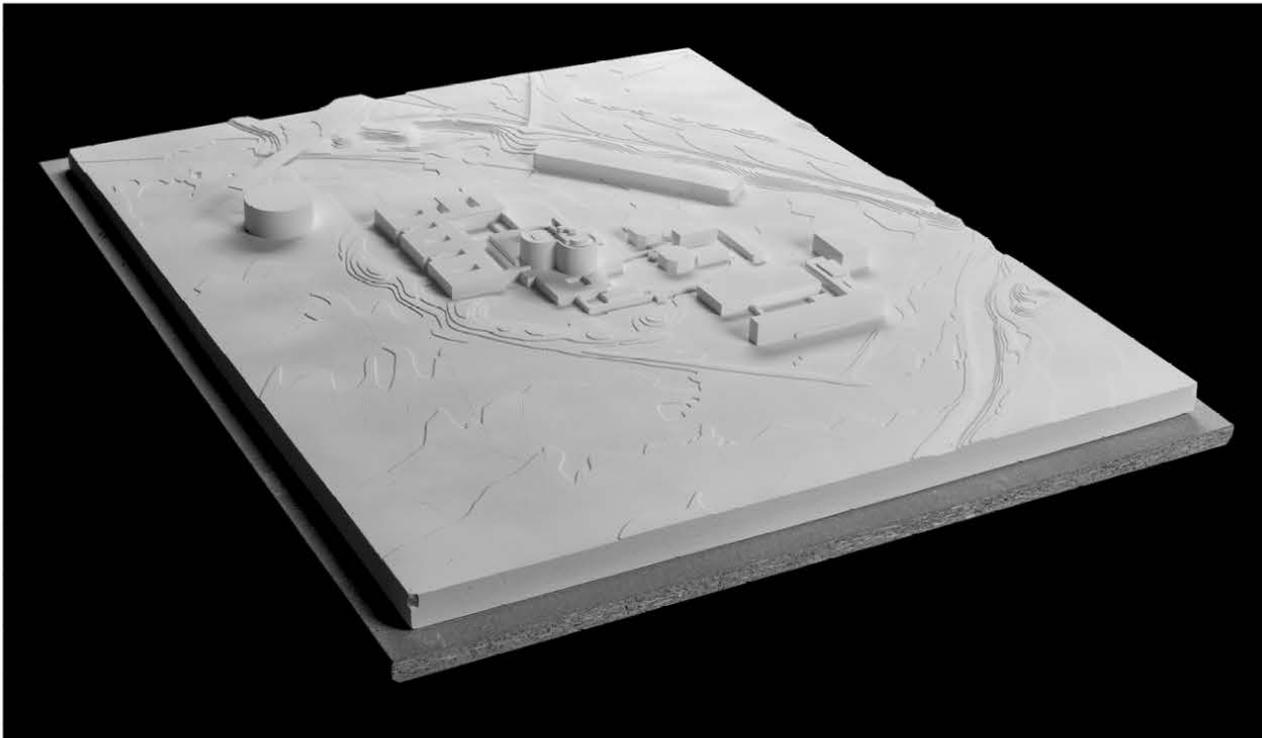
MIJONG SÀRL ET ATELIER SUMMMERMATTER
RITZ, SION

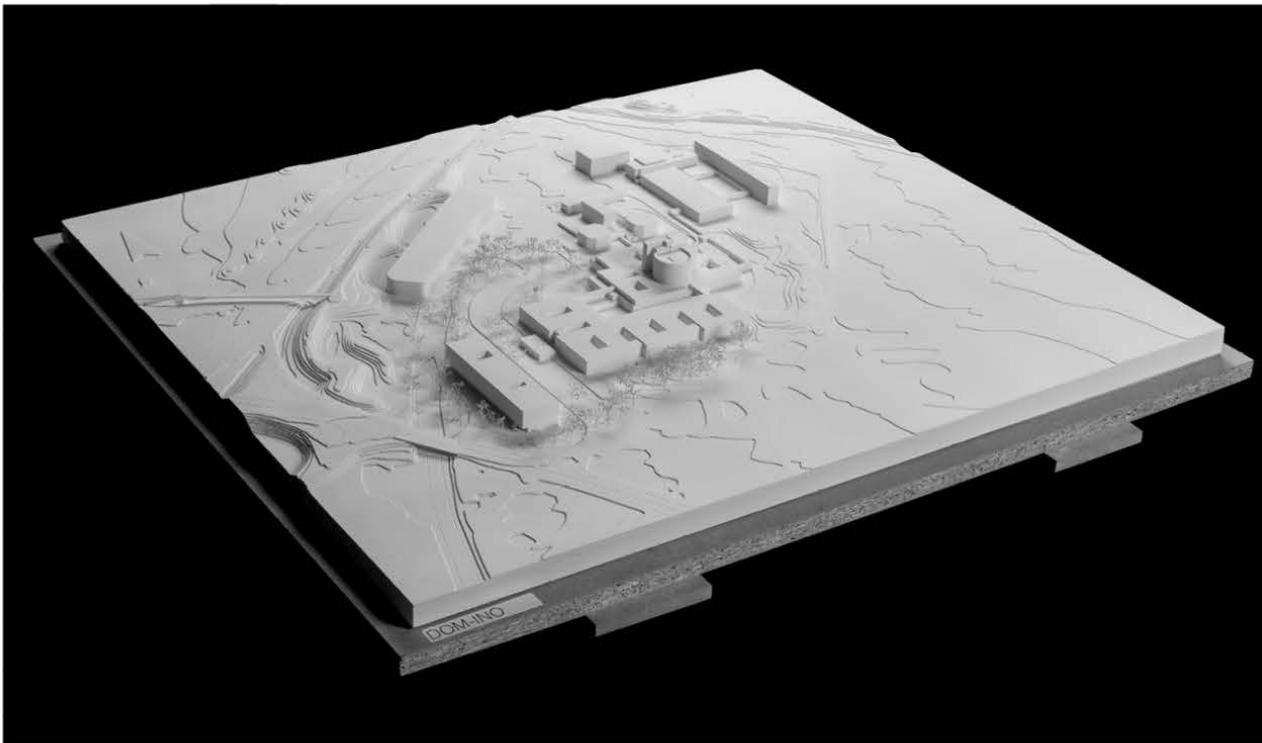
Collaborateurs : Céline Guibat, Carole Pont Bourdin,
Susana, Dimas Ribas, Nelson Ferreira, Natacha
Perruchoud, Thomas Summermatter, David Ritz

Ingénieurs civils

PRA INGÉNIEURS SA, SION

Collaborateurs : Christian Dumoulin





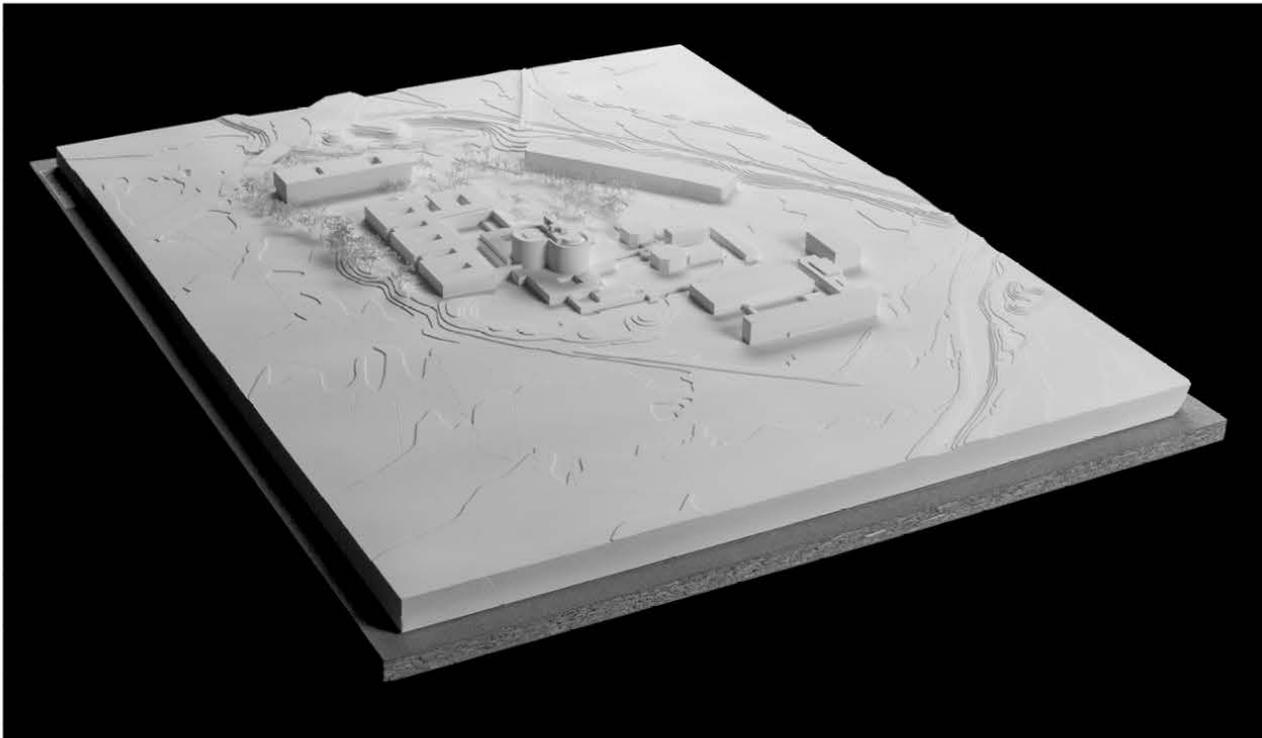
N°42 DOM-INO

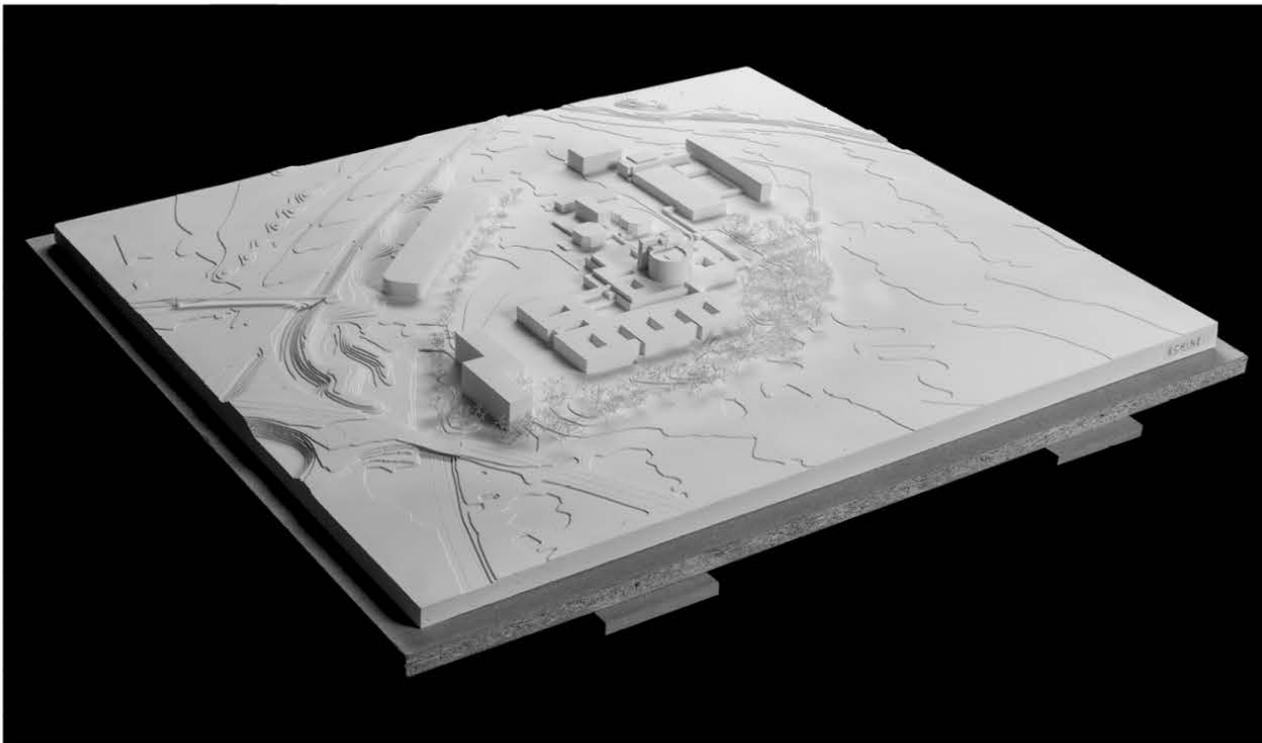
Architectes

CHESEAU XREY ARCHITECTES SÀRL, SION
Collaborateurs : Olivier Cheseaux, Alexandre Rey,
Elodie Gillioz, Simon Pillet, Sébastien Vitre, Dario
Zimmermann, Emanuel Amaral, Emilie Amaral

Ingénieurs civils

EDITECH SA, SION
Collaborateur : Hamza Sehaqui





N°43 ÉCHINE

Architectes

SUTER-SAUTHIER ARCHITECTES SA, SION
Collaborateurs : Raphaël Sauthier, Christian Suter,
Réjane Nickel, Maria Iglesias Camon, Sylvie
Delalay

Ingénieurs civils

SD INGÉNIÉRIE DÉNÉRIAZ & PRALONG SION
SA, SION
Collaborateur : Xavier Mittaz





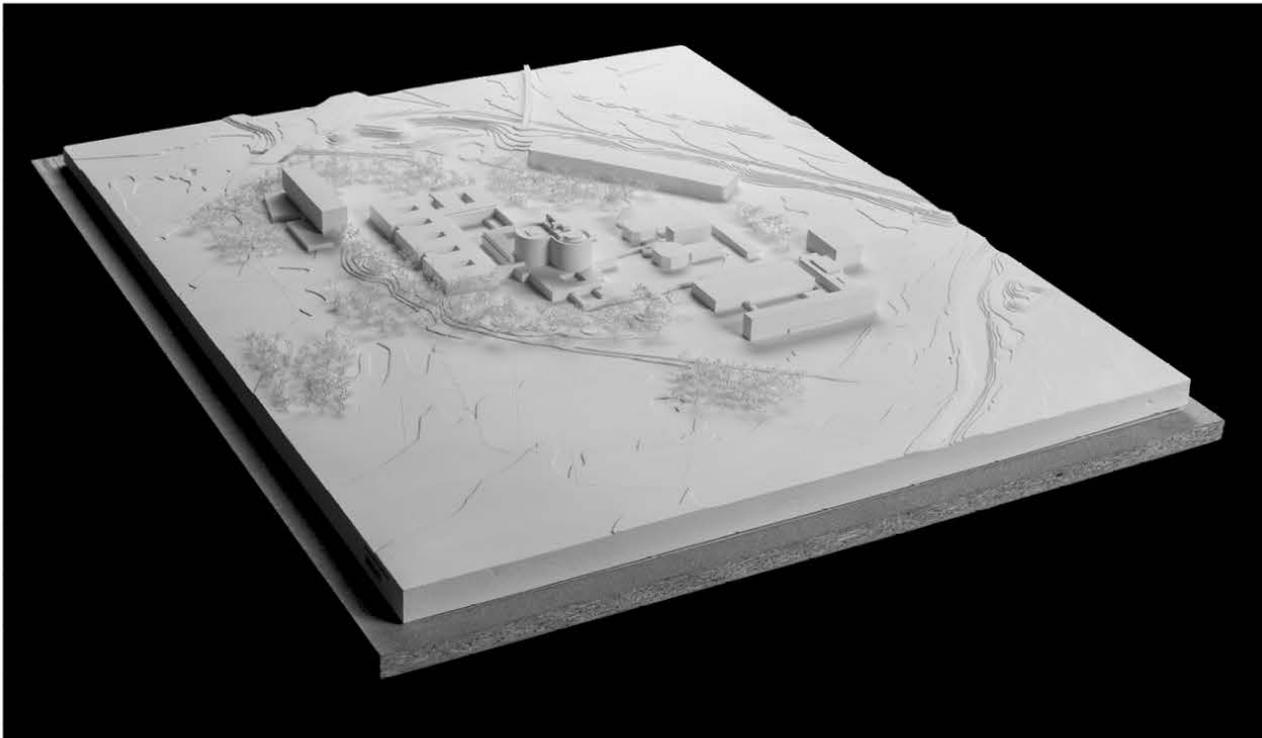
N°44 BREGUET

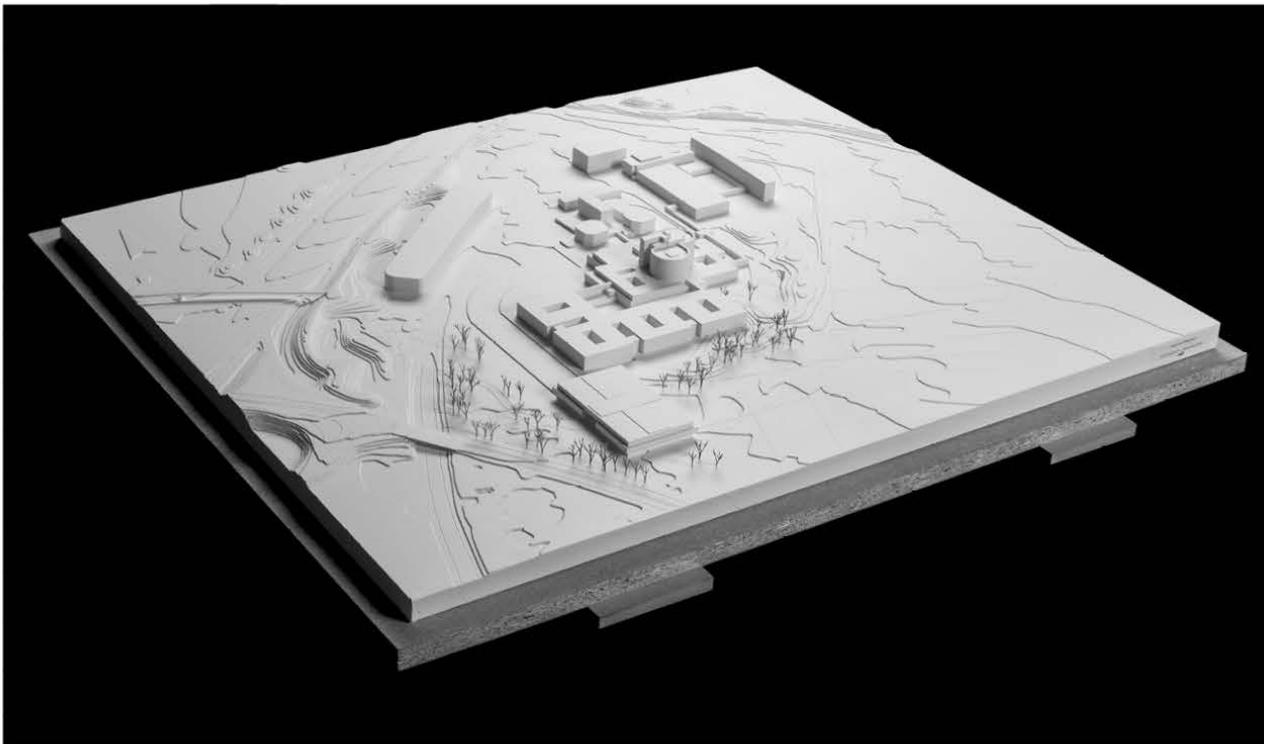
Architectes

NICKL PARTNER ARCH SCHWEIZ AG ZÜRICH
+ EVÉQUOZ FERREIRA ARCHITECTES, SION
Collaborateurs : Christine Nickl, Hans Nickl, Astrid
Beem, Sarai Metten, Magdalena Zalog, Daniel Maia,
Kathrin Ossadnik, Isabelle Evéquo, Nuno Ferreira,
Alice Gras, Daniela Andrade, Alexandra Maury,
Sébastien Derivaz, Karen Müller, David Testi,
Johan Devanthéry, Marco Pereira

Ingénieurs civils

ETEC CONCEPT DESIN SA, LAUSANNE
Collaborateur : Eric Bonvin





N°45 DARI

Architectes

JAN KINSBERGEN ARCHITEKT LTD, ZÜRICH

Ingénieurs civils

NEVEN KOSTIC BAUINGENIEURE, AG ZÜRICH

Collaborateur : Dr Neven Kostic



